Le dialogue avec nos partenaires internationaux

Le statut de l'Organisation de la coopération islamique et son rôle mondial exigent qu'elle soit un partenaire digne des autres organisations internationales et des grandes puissances, car elle reflète à juste titre le poids de ses 57 Etats membres qui constituent le «Groupe islamique» aux Nations Unies. Sans parler de l'action de l'Organisation dans le cadre de dossiers ayant essentiellement traits à de nombreux pays et organisations, notamment celui de l'islamophobie, en faveur de laquelle l'ONU a adopté une résolution fixant le 15 mars de chaque année comme Journée de lutte contre l'islamophobie, ce qui traduit la préoccupation mondiale face à ce phénomène et à ses conséquences négatives. Or le monde venait, par la même occasion, de prendre conscience, que les partenaires actifs de l'OCI ont la capacité de déployer un effort commun et contribuer aux efforts visant à éradiquer ce phénomène. Mais il est aussi d'autres problèmes tels que l'extrémisme et le terrorisme perpétrés par des groupes qui opèrent au nom de la religion islamique d'une manière effrontée et mensongère, et bien d'autres questions liées aux sociétés musulmanes dans les pays non membres.

C'est ainsi que nous constatons, au fil des pages de ce numéro, que l'été dernier a été le théâtre d'un mouvement inlassable marqué d'un grand nombre de rencontres et de contacts entre l'Organisation et ses partenaires internationaux. Dans cette veine, le dialogue stratégique entre l'OCI et les Etats-Unis d'Amérique constitue sans nul doute une étape importante pour la coordination, la consultation et les échanges de vues sur de nombreuses questions, tous domaines confondus. Les entretiens qui se sont déroulés les 23 et 24 mai, notamment avec S.E. M. Anthony Blinken, le Secrétaire d'Etat américain, ont souligné la nécessité de poursuivre les consultations sur diverses questions qui figurent en tête de l'ordre du jour de l'OCI et des Etats-Unis, dont les plus importantes portent sur la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et l'islamophobie, ainsi que les efforts menés à travers le monde pour lutter contre la pandémie de Covid-19 et ses multiples implications.

Ce dialogue stratégique n'a pas été l'unique passerelle que nous avons jetée pour renforcer l'action de l'Organisation, intensifier son activité et consolider ses efforts. A cet égard, la 15ème session de la Réunion de coopération tenue tous les deux ans entre l'OCI et l'ONU et ses organisations et agences spécialisées, figure parmi les consultations les plus importantes qui ont lieu et se poursuivent de manière systématique. Cette réunion s'est effectivement tenue le 18 juillet dernier, au Palais des Nations à Genève, où j'ai fait part de ma préoccupation face aux défis sans précédent suscités par la pandémie de Covid-19. J'avais souligné à cette occasion la nécessité de renforcer la coopération entre les deux institutions pour la construction de la paix, de la sécurité et de la prospérité économique dans de nombreuses régions du monde. La réunion a adopté une pléiade d'activités conjointes traitant des domaines de la paix et de la sécurité, de la lutte contre l'islamophobie, de la lutte contre l'extrémisme violent, des droits de l'homme, de l'autonomisation des femmes, de l'éducation et de l'aide humanitaire. Des points de vue ont également été échangés sur des questions régionales et internationales communes.

J'ai rencontré également S.E. le Ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. Serguеï Lavrov dans la capitale saoudienne, Riyad, où nous nous sommes entretenus des principaux défis régionaux et internationaux, Les quatre derniers mois ont été marqués par plusieurs rencontres bilatérales, au cours desquelles j'ai personnellement reçu dans mon bureau des diplomates des USA, de la France, de l'Allemagne fédérale, de la Belgique, du Japon et de la Géorgie. Ces rencontres représentaient des moments importants pour échanger nos points de vue et nos visions, mettre en avant les orientations de l'Organisation et écouter l'opinion de l'autre. Et c'est ce qui nous importe tous, en réalité, dans la poursuite des nobles objectifs visant à promouvoir la stabilité, la paix et la sécurité internationale.

Nous tenons à rappeler que le dialogue entre l'Organisation de la coopération islamique et le monde, associé au renforcement des partenariats avec les organisations internationales et les grandes puissances, constitue l'une des plateformes majeures de l'Organisation dans les efforts qu'elle déploie en vue de résoudre les problèmes dans le monde islamique, de poursuivre l'échange de vues et d'expériences, de construire une politique fondée sur le respect mutuel, et faire connaitre au monde et aux partenaires les capacités et les moyens de l'OCI, ainsi que les domaines d'action commune, tout en tenant compte de la spécificité de l'Organisation qui la rend unique dans de nombreuses parties du monde. Car elle se distingue dans les domaines de l'islamophobie, des minorités musulmanes dans les pays non-membres, et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme. Ce sont là des questions ayant chacune ses particularités, et dans lesquelles l'OCI incarne le lien entre les Etats membres, les pôles et les partenariats.

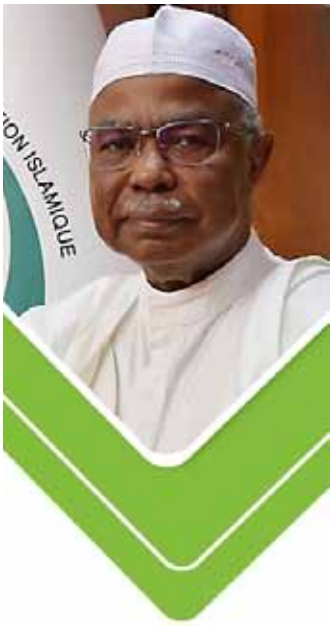

Hissein Brahim Taha
Secrétaire général
de l'Organisation
de la Coopération Islamique

que l'été dernier a été le théâtre d'un mouvement inlassable marqué d'un grand nombre de rencontres et de contacts entre l'Organisation et ses partenaires internationaux

Journal de l'OCI

Publié par
L'Organisation de la Coopération Islamique

Directeur du Département de l'Information
Rédacteur en chef
Wajdi Sindi

Editeur
Bashir Sa'ad Abdullahi

Mise en page et conception
Mohammed Abdelqader Qalaba

Conseil consultatif
Amb. Tareg Bakheet
Hasan Basri Arsalan

Revision
Teyssir Arslen

Adresse :
Madinah Road, P.O. Box 178,
Jeddah-21411, Arabie Saoudite
Tél : 012 6515222 Fax : 012 6512288
Telx. : 601366 Islamic SJ.
Site Internet : www.oic-oci.org

Pour les commentaires,
les demandes de renseignements

E-mail : journal@oic-oci.org
Observateur permanent de l'OCI
auprès de l'ONU - Bureau de New York
320 East - 51st Street
New York 10022
New York, États-Unis
www.oicun.org
oic@un.int
OIC Permanent Observer
to the UN Geneva Office
ICC-20, Route Pre-Bois - Case Postal 1818
CH 1215, Geneve, Suisse
www.oic-un.org
oic@oic-un.org

Les opinions exprimées par les rédacteurs/auteurs des articles publiés dans le Journal de l'OCI ne représentent pas nécessairement les visions de l'OCI, mais sont les vues personnelles des auteurs eux-mêmes. Cependant, l'OCI se réserve le droit/discrétion d'amender, réviser, éditer, supprimer ou d'examiner toute partie ou portion du texte partout où cela est jugé nécessaire.

Liens connexes de l'OCI

Organes subsidiaires
- Académie internationale du Fiqh islamique - Djeddah, www.fiqhacademy.org
- Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC), Casablanca, www.icdt-oic.org
- Université islamique de Technologie (UIT), Dacca, www.iutoic-dhaka.edu
- Centre de Recherches statistiques, économiques et sociales, et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) - Ankara, www.sesric.org
- Centre de recherches sur l'histoire, l'art et la culture islamiques (IRCICA) - Istanbul, www.ircica.org
- Fonds de solidarité islamique - Djeddah, www.isf-fsi.org
- Université islamique du Niger - Niamey
- Université islamique d'Ouganda - Kampala

Institutions et organes spécialisés
- Groupe de la Banque islamique de développement (BID), Djeddah, www.isdb.org
- Organisation du monde islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO) - Rabat www.isesco.org.ma
- Union des agences de presse des Etats membres de l'OCI (UNA), Djeddah, www.islamicnews.org.sa
- Union des radiodiffusions des Etats islamiques (IBU), Djeddah, www.ibu.org
- Comité islamique du Croissant international (CICI), Benghazi, www.icic-oic.org
- Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS), Nour Sultan
- Organisation pour le développement de la femme dans les pays islamiques, Le Caire
- Centre de travail de l'OCI, Bakou
- Centre de l'OCI pour la coopération et la coordination policières, Istanbul
- Organisation des sciences, de la technologie et de l'innovation (Secrétariat du COMSTECH), Islamabad

Institutions affiliées
- Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture, à Karachi, www.icci-oic.org
- Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI) - Istanbul
- Université islamique internationale de Malaisie (UIIM) - Kuala Lumpur
- Fédération sportive des jeux de la solidarité islamique - Riyadh
- Forum de la jeunesse de la Coopération islamique (FJCI) - Istanbul
- Conseil général pour les banques et les institutions financières islamiques - Amman
- Académie islamique mondiale des Sciences (IAS) - Amman - www.ias-worldwide.org
- Organisation des capitales et villes islamiques, Makkah al-Moukarramah
- Forum mondial de médiation - Amman
- Union internationale des scouts musulmans (IUMS) - Jeddah
- Groupe de réaction aux urgences informatiques à l'OCI, Cyberjaya - Malaisie
- Association des autorités fiscales des pays islamique (ATAIC) - Khartoum
- Fédération mondiale des écoles arabo-islamiques internationales - Le Caire - www.wfais.org
- Fédération des Entrepreneurs des pays islamiques (FOCIC) - Casablanca
- Fédération des consultants des pays islamiques (FCIC) - Istanbul
- Union immobilière dans les Etats islamiques - Djibouti
- Association islamique des armateurs, Jeddah - www.oisaonline.com
- Forum des journalistes de l'OCI - Turquie
- Forum des autorités chargées de la régulation de la radiodiffusion dans les Etats membres (IBRAF) - Turquie

CONTENU DU NUMÉRO

Dossier special

5- Le Secrétaire général visite le Mali et rencontre le Président du Conseil de transition

6- Les pourparlers avec l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et la Gambie confirment l'intérêt que portent les Etats membres à l'OCI

Sous le microscope

10. Le Ministère saoudien des Affaires étrangères accueille la 4ème Conférence sur la médiation

Dossier de la Palestine

14. L'OCI condamne l'agression contre Gaza et les incursions des colons

16. L'OCI commémore le 74ème Anniversaire de la Nakba palestinienne

Relations internationales

18. Le dialogue islamo-américain aborde des questions diverses

19. Examen du partenariat entre l'OCI et les Nations Unies

Dossier africain

25. Arifari tient des pourparlers dans plusieurs pays de la région africaine

Afghanistan

26. Hissein Brahim Taha salue le don de 30 millions de dollars de l'Arabie saoudite au Fonds pour l'Afghanistan

27. L'Envoyé du Secrétaire général poursuit ses démarches en faveur de l'Afghanistan

Ministérielle du Tourisme

30. Le Président azerbaïdjanais reçoit le Secrétaire général et Bakou accueille la 11ème Conférence sur le tourisme

Monde islamique

36. L'OCI se félicite de l'élection du Président somalien

Affaires culturelles

41. Colloque sur les «Archives nationales» : Renforcer les efforts de préservation des archives documentaires

Affaires sociaux

42. Le Secrétaire général discute de la création de la Banque de la famille dans les pays du G5 Sahel

Organes

55. Le Secrétaire général appelle l'Académie du Fiqh à transformer le blasphème contre l'Islam en occasions de le faire connaître

57. Examen des domaines de coordination entre le Secrétariat général et le Fonds de solidarité

Publications

62. L'Encyclopédie du Hajj et de la Omra - Publiée par l'Académie du Fiqh islamique

Le Président tchadien reçoit le Secrétaire général 04

Louxor... Pays de la lumière qui a attiré les artistes du monde à travers les âges 21

Le Secrétaire général reçoit le Trophée d'honneur de la Journée de l'Afrique 2022 24

L'OCI appelle ses Etats membres à cultiver les matières premières stratégiques 48

L'OCI s›intéresse aux sports et une «Unité spéciale» pour les questions de jeunesse. 53

Le président tchadien Mohamed Idriss reçoit le secrétaire général

Président de la République Tchadienne Mohamed Idriss, reçoit le Secrétaire général Hussein Brahim Taha

Son excellence le Président du Conseil militaire transitoire de la République Tchadienne Mohamed Idriss Deby Itno a reçu, le 8 août dernier à Doha, Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hussein Brahim Taha, en marge de la cérémonie de signature de l'accord de paix, conclu entre le gouvernement tchadien et un large éventail de mouvements politiques armés tchadiens.

Au cours de cette entrevue, il a été procédé à une récapitulation des conclusions de ce dialogue et de l'accord de paix. Son Excellence le Président tchadien a félicité son Excellence le Secrétaire Général pour la participation de l'OCI à la cérémonie de signature de cet accord. En outre, les deux parties ont passé en revue les problèmes d'intérêt commun. De son côté, son Excellence le Secrétaire Général a exprimé ses compliments au Chef d'Etat tchadien pour la réussite des négociations et la conclusion de cet accord de paix, en formant le vœu de voir cette première étape déboucher sur la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité au Tchad.

A l'invitation de l'Etat de Qatar, son Excellence le Secrétaire Général a également pris part à la cérémonie protocolaire de signature, à Doha, de l'accord de paix conclu entre le gouvernement tchadien et un large groupe de mouvements politiques armés tchadiens, après cinq mois de négociations entamés dans la capitale qatariote, le 8 août dernier, mettant fin à une longue période d'affrontements et de heurts entre le gouvernement et les groupes politiques armés. Ces derniers avaient également pris part au congrès de dialogue national qui s'était tenu ultérieurement à N'Djamena.

> le Président de la République Tchadienne Mohamed Idriss, le Secrétaire général Hussein Brahim Taha se félicite de l'accord de Doha et du dialogue de N'Djamena.

La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence de Son Excellence Cheikh Mohamed Ibn Abdurrahman Al-Thani, Vice-président du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, ainsi que du Président de la Commission de l'Union Africaine et des représentants de l'Organisation des Nations unies, de l'Union Européenne et de l'Organisation internationale de la Francophonie, et des Ministres des Affaires étrangères de certains pays africains.

Son Excellence le Secrétaire Général a félicité le gouvernement transitoire tchadien et les mouvements politico-militaires tchadiens pour leur engagement solennel qui a permis de conclure cet accord historique. Le Secrétaire Général a également rendu hommage à l'Etat de Qatar pour avoir accueilli et entouré de sa sollicitude les pourparlers entre les diverses parties tchadiennes.

Son Excellence le Secrétaire Général a, en outre, exprimé le vœu de voir cet accord préluder à l'instauration d'une paix durable au Tchad, avec une volonté confirmée de la part des parties signataires tchadiennes et le soutien agissant de la communauté internationale, en cette étape cruciale

Mali: le Secrétaire Général s'entretient avec le Président du conseil transitoire

S.E. le Colonel Assimi Goïta, Président du Conseil transitoire de la République malienne, rencontre le Secrétaire Général de l'OCI

Son Excellence le Colonel Assimi Goïta, Président du Conseil transitoire de la République malienne, a reçu le 5 août dernier, le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hussein Brahim Taha. Le Secrétaire Général a fait ressortir l'importance du rôle que le Mali assume dans la préservation de la stabilité et de la sécurité dans la région du Sahel subsaharien, tout autant que dans le contexte de la Communauté économique des pays de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'entrevue a été consacrée à un tour d'horizon des divers défis auxquels est confronté le Mali, y compris les défis inhérents à la phase transitoire et la nécessité de conjuguer les efforts et d'encourager le dialogue et la coopération en vue de l'identification de compromis acceptables.

De son Côté, le Colonel Assimi Goïta a exprimé ses remerciements à l'OCI pour son appui constant et multiforme au Mali, tout en saluant les bons offices que l'Organisation déploie, par le canal de l'envoyé spécial du Secrétaire Général en Afrique, en vue de trouver un compromis satisfaisant pour les parties concernées à la crise générée par les sanctions édictées, le 9 janvier dernier, par la CEDEAO contre le Mali. Au cours de l'entretien, le Secrétaire Général a réaffirmé l'engagement constant de l'OCI en faveur du rétablissement de la sécurité, de la stabilité et du processus du développement dans ce pays.

D'un autre côté, le Secrétaire Général s'est entretenu avec son Excellence M. Abdoulaye Diop, Ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale au sujet des relations bilatérales. Les deux parties ont confirmé en cette circonstance leur volonté de promouvoir et de consolider ces liens.

Dans ce même contexte, Son Excellence le Secrétaire Général a, en outre, rencontré le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unis auprès du Mali et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la réalisation de la stabilité au Mali, Son Excellence El-Ghassim Wane. Les deux parties ont souligné l'importance de la contribution des partenaires du Mali dans la réalisation de sa sécurité, de sa stabilité et de son développement durable.

Le Secrétaire Général reçoit les lettres de créance du représentant malien

Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération Islamique a reçu Son Excellence M. Abou Bakar Gourou Dial, Ambassadeur de la République du Mali à Riyadh, venu lui présenter ses lettres d'accréditation en qualité de Représentant permanant de son pays auprès de l'OCI.

Les entretiens avec l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et la Gambie

S.E. le Président d'Ouzbékistan, rencontre S.E. Secrétaire Général de l'OCI

S.E. Président du Kazakhstan, rencontre S.E. Secrétaire Général de l'OCI

Son Excellence le Président de la République d'Ouzbékistan, Shavkat Mirziyoyev, a reçu, le 18 août dernier, en son lieu de séjour à Djeddah.

Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, dans le cadre de la visite du Président ouzbeque en Arabie Saoudite. Son Excellence, le Président Mirziyoyev a rendu hommage à son Excellence le Secrétaire Général de l'OCI pour la conduite probante des efforts de l'Organisation en faveur du renforcement de l'action islamique commune et de la consécration de l'esprit de solidarité islamique. Il a, en outre, souligné que l'OCI jouit d'une sollicitude particulière de la part du gouvernement de son pays, tant ce dernier aspire à la consolidation de sa coopération avec cette organisation.

De son côté, le Secrétaire Général a mis en relief le rôle agissant et efficace de la République d'Ouzbékistan au sein de l'OCI, ainsi que ses efforts louables de contribution au renforcement de ses activités et à la consolidation de l'action islamique commune, à travers maintes initiatives prises. Son Excellence le Secrétaire Général a également réaffirmé l'attachement de l'OCI au renforcement de sa coopération avec la République d'Ouzbékistan, dans tous les domaines d'intérêt commun.

Au cours de l'entrevue, les deux parties ont débattu de plusieurs sujets d'intérêt commun, y compris la consolidation de la paix et de la sécurité dans les pays de la région et partout ailleurs dans le monde, ainsi que la présentation des intérêts de l'OCI et de ses Etats membres. Le Secrétariat Général de l'OCI et la République d'Ouzbékistan ont signé, en cette circonstance, un protocole d'entente, dans le cadre de leur coopération bilatérale dans de nombreux domaines d'intérêt commun. L'accord a été signé, au nom de l'OCI, par Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation, et, au nom de la République d'Ouzbékistan, par Son Excellence M. Vladimir Norov, Ministre des Affaires étrangères par intérim. Dans ce contexte, Son Excellence le Secrétaire Général a rendu hommage à la République ouzbek pour le rôle agissant qu'elle accomplit au sein de l'OCI et dans ses Etats membres.

Auparavant, Son Excellence le Secrétaire Général avait reçu, le 26 juillet dernier, en son bureau, Son Excellence M. Vergat Sadikov, Vice-ministre des Affaires étrangères d'Ouzbékistan, accompagné d'une délégation de haut niveau représentant divers ministères et entreprises.

Au cours de l'entrevue, son Excellence le Secrétaire Général, Hussein Brahim Taha, a mis en relief le rôle important que la République d'Ouzbékistan assume au sein de l'OCI, tout autant que dans la stimulation de l'action islamique commune, à travers diverses initiatives prises. Il l'a, en outre, félicitée pour le rôle agissant qu'elle a exercé dans le renforcement de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la zone de l'Asie centrale. De son côté, Son Excellence M. Vergat Sadikov, vice-ministre ouzbek des affaires étrangères, a mis en relief l'importance de l'attention que son pays porte à l'OCI et à la consolidation de sa coopération avec elle dans les divers domaines.

L'entrevue a été suivie d'une table ronde placée sous le titre : « La promotion des relations entre l'OCI et la République d'Ouzbékistan à la lumière des réformes constitutionnelles destinées à favoriser l'émergence d'un Ouzbékistan nouveau ».

Y ont pris part, du côté ouzbek, le vice-ministre et la délégation qui l'accompagnait, et du côté du Secrétariat Général de l'OCI, les secrétaires généraux adjoints pour les affaires politiques, les sciences et la technologie et les affaires économiques, outre les représentants des organes de l'OCI. La table ronde a été consacrée à l'exploration des perspectives de la coopération entre les deux parties.

D'autre part, Son Excellence le Président Kassym-Jomart Tokaïev, Président de la République du Kazakhstan, a reçu en son lieu de séjour à Djeddah, le 24 juillet dernier, Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, dans le cadre de la visite de Son Excellence dans le Royaume d'Arabie Saoudite.

Son Excellence, le Président Tokaïev a glorifié le rôle éminent du Secrétariat Général de l'OCI et de son Secrétaire Général, dans la conduite des efforts de cette organisation en faveur du renforcement de l'action islamique commune et du raffermissement de l'esprit de solidarité islamique.

Les Etats membres confirment leur volonté de soutenir l'action islamique commune

S.E. le Président de gambienne rencontre le SEM. Hussein Brahim Taha

Son Excellence, le Président Kassym-Jomart Tokayev, Président de la République du Kazakhstan a confirmé que l'Organisation bénéficie d'une attention particulière de la part du Gouvernement de son pays qui aspire au renforcement de la coopération entre les deux parties. De son côté, le Secrétaire Général, s'est félicité de la présence active de la République du Kazakhstan au sein de l'OCI, et de ses efforts de soutien aux activités de l'Organisation et de renforcement de l'action islamique commune, au moyen de ces diverses initiatives. Le Secrétaire Général a fait ressortir l'attachement de l'OCI au renforcement de sa coopération avec la République du Kazakhstan, dans les domaines d'intérêt commun ? Au cours de l'entrevue, il a été procédé à un échange de vues concernant maints problèmes d'intérêt commun, y compris le renforcement de la paix et de la sécurité dans les pays de la région et dans le monde, et de prendre soin des intérêts de l'OCI et de ses Etats membres.

Dans le cadre de sa visite officielle en République de Gambie, le SEM. Hussein Brahim Taha, a été reçu par son Excellence le Président Adama Barrow, Président de la République gambienne. Le Chef de l'Etat gambien a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général et lui a exprimé vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de sa mission. Il a souligné l'importance particulière que son pays attache à l'OCI et au renforcement de sa contribution à l'action islamique commune et cela, tout particulièrement, à travers l'accueil du prochain sommet islamique auxquels il se préoccupe d'assurer les meilleures conditions de réussite.

De son côté, le Secrétaire Général a rendu hommage à la Gambie, pour son rôle au sein de l'OCI, en réaffirmant la volonté du Secrétaire Général de consolider, sans cesse, davantage sa coopération et coordination avec la Gambie dans les divers domaines, tout en louant le rôle de la Gambie dans la défense de la cause du peuple Rohingya musulman.

Hussein Brahim Taha reçoit le Représentant permanent de la Gambie

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a reçu, le 12 juin dernier, au siège du Secrétariat Général de l'Organisation Son Excellence l'Ambassadeur Omar Gibril Sallah, Ambassadeur de la République gambienne auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Au cours de l'entrevue, le Secrétaire Général a félicité la Gambie pour son rôle actif au sein de l'Organisation et dans l'action islamique commune. Les deux parties ont, en outre, passé en revue les perspectives de coopération entre l'OCI et la Gambie.

Le Secrétaire Général reçoit le Consul Général du Kazakhstan à Djeddah

Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a reçu, le 2 août dernier, en son bureau au sein de l'OCI, SE M. Talâat Saldenay, Consul général de la République de Kazakhstan à Djeddah, venu faire ses adieux à Son Excellence le Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général a rendu hommage à la République du Kazakhstan pour son rôle actif au sein de l'OCI et son soutien à l'action islamique commune, à travers les diverses initiatives qu'elle a présentées. Il a réitéré l'attachement de l'OCI à la consolidation de sa coopération avec la République du Kazakhstan, dans l'ensemble des domaines d'intérêt commun, et a félicité le Consul Général pour ses apports au renforcement de la coopération bilatérale, tout au long de sa mission à Djeddah.

Koweït: le Secrétaire Général s'entretient avec les hauts responsables du pays

Ancien Président du Conseil des Ministres de l'Etat du Koweït, rencontre S.E M. Hussein Brahim Taha

Son Altesse Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah, ancien Président du Conseil des Ministres de l'Etat du Koweït, a reçu le 9 juin dernier, au palais d'Esseif (palais du sabre), Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique qui effectuait une visite officielle au Koweït. Le Secrétaire Général a rendu hommage à l'Etat du Koweït pour le rôle d'avant-garde qu'il assume au sein de l'OCI et pour ses innombrables apports au renforcement de l'action islamique commune. Il a également exprimé son appréciation à l'Etat du Koweït pour la contribution qu'il a apporté à la réalisation du projet de développement dans les Etats membres de l'OCI, de même que dans l'octroi de l'aide humanitaire à ces pays.

De son côté, Cheikh Sabah Khaled Al-Hamad Al-Sabah a souhaité la bienvenue à Son Excellence le Secrétaire Général de l'OCI, lui souhaitant un surcroît de réussite dans l'accomplissement de sa mission et glorifiant le rôle important de l'OCI dans l'unification de la voix des Etats membres de l'organisation face aux défis politiques et économiques et de développement. Il assuré à son interlocuteur l'entière disposition de l'Etat du Koweït à fournir un surcroît de soutien à l'OCI pour lui permettre de répondre aux besoins et aspirations des Etats membres.

Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït rencontre S.E. Secrétaire Général de l'OCI

Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a également eu un entretien avec son Excellence le Cheikh Dr. Ahmad Nasser Al-Mohammad Al-Sabah, Ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Koweït.

Elles ont, en outre, passé en revue nombre de questions inscrites à l'ordre du jour à l'OCI et, tout particulièrement, la cause palestinienne, en insistant sur la nécessité de soutenir le peuple palestinien dans ses efforts en la faveur du recouvrement de ses droits légitimes, y compris son droit à un Etat indépendant, avec pour capitale Al-Qods Est, et d'appuyer les efforts de paix en vue de concrétiser la formule de deux Etats, conformément aux résolutions de la légalité internationale et à l'initiative arabe de paix.

Les deux parties ont également, abordé les développements de la situation en Afghanistan et au Yémen et passé en revue les défis politiques, sécuritaires, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays limitrophes du Lac Tchad. Elles ont mis en exergue la nécessité de prêter main forte les démarches déployés en vue de permettre à ces pays de concrétiser les aspirations de leurs peuples à la sécurité, à la stabilité et au développement. L'entretien a, en outre, porté sur la conjoncture de vie des communautés et minorités musulmanes dans les pays non-membres de l'OCI et notamment sur la montée de l'islamophobie et la nécessité de combattre le terrorisme.

En marge de sa visite au Koweït, le 9 juin dernier, Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a rencontré le Directeur Général Adjoint du Fond Koweitien de Développement Economique Arabe, M. Walid Al-Bahr. Au cours de l'entrevue, Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, a rendu hommage à cet organisme koweitien pour son rôle dans la dynamisation du processus de développement dans plusieurs régions du monde et tout particulièrement dans les pays membres de l'OCI.

Rabat: le Secrétaire général converse au sujet des problèmes du monde islamique

Ministre marocain des Affaires étrangères, rencontre S. G. de l'OCI

Président de la Chambre des Conseillers rencontre S. G. de l'OCI

Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a effectué une visite officielle à Rabat, au cours de laquelle, il s'est entretenu, le 14 juin dernier, avec Son Excellence M. Nasser Bourita, Ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération interafricaine et des Marocains résidant à l'étranger. Au cours de l'entrevue, les deux parties se sont félicitées des relations solides qui unissent le Royaume chérifien à l'OCI, organisation fondée à Rabat même, en 1969, ainsi que du niveau privilégié de la coopération entre les deux parties, dans divers domaines. Elles ont réaffirmé leur attachement à un regain d'efforts à l'effet de consolider cette coopération dans le sens de la réalisation de la mission de l'OCI, en faveur de la coopération et de la solidarité entre les Etats membres et au service des causes de la Oummah islamique. Le Secrétaire Général a félicité le Royaume du Maroc pour son rôle d'avant-garde au sein de l'OCI, tout autant que dans le renforcement de l'action islamique commune. De son côté, M. Nasser Bourita a réaffirmé le soutien inébranlable de son pays à l'action de l'OCI et son entière disposition à mettre son expertise et son savoir-faire au service de cette organisation.

Ayant passé en revue le problème palestinien, les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité d'appuyer le peuple palestinien dans ses efforts pour le recouvrement de ses droits légitimes, y compris son droit à un Etat distinct et indépendant, avec, pour capitale, la ville orientale de la ville d'Al-Qods (Jérusalem-Est) et de soutenir les efforts déployés en faveur d'une formule de deux Etats distincts, conformément aux résolutions de la légalité internationale et à l'initiative arabe de paix.

A ce sujet, le Secrétaire Général a rendu hommage au Comité d'Al-Qods pour le rôle important qu'il accomplit sous la présidence de sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Son Excellence le Secrétaire Général a eu, également, des entretiens avec leurs Excellences MM. Rachid Talbi Al-Alami et Naam Miyara, respectivement, Président du Conseil des Représentants et Président de la Chambre des Conseillers. Par ailleurs, Son Excellence le Secrétaire Général, a également eu un entretien avec le Ministre des Waqfs et des affaires islamiques.

Son Excellence M. Ahmed Tawfiq, qui a félicité l'OCI pour son rôle dans l'harmonisation des attitudes des Etats membres face aux défis auxquels est confronté le monde islamique. Il a réitéré dans ce contexte, le soutien de son pays à l'action de l'Organisation.

Lui répondant, son Excellence le Secrétaire Général a chaudement félicité le Maroc pour ses apports au renforcement du dialogue entre les diverses civilisations et religions, ainsi qu'à la consécration des valeurs de juste-milieu et d'entente entre les peuples. Il a également mis en relief l'exemplarité de l'expérience marocaine en matière de formation des imams-instructeurs et instructrices (directeurs et directrices du culte), tout particulièrement, dans les pays africains. L'entretien a été, en outre, consacré à un échange de vues concernant nombre de thèmes inscrits à l'ordre du jour des travaux de l'OCI. D'autre part, Son Excellence le Secrétaire Général a visité, à Rabat, le mausolée abritant le tombeau du défunt Roi Mohammed V, où il a récité la Fatiha à la mémoire de l'illustre disparu et de son défunt successeur, feu Hassan II. Il a également visité l'Institut Mohamed V de formation d'imams prédicateurs et prédicatrices dont il a pris connaissance des activités et modes pédagogiques.

Son Excellence le Secrétaire Général et le Ministre des Waqfs

Le Secrétaire Général récité la Fatiha à la mémoire de feu Hassan II

Royaume d'Arabie Saoudite, hôte de la 4ème Conférence de médiation

«Expériences et perspectives»

Les travaux de la Quatrième Conférence de l'Organisation de la Coopération Islamique sur la médiation, ses expériences et ses perspectives, dont est l'hôte, le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, avec le concours du Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont débuté, à Djeddah, le 5 et 6 juin dernier.

La séance d'ouverture de cette conférence a été entamée par une allocution de son Excellence l'Ingénieur Walid bin Abdul Karim Al-Khuraiji, Vice-Ministre des Affaires Etrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, suivie du discours inaugural du Secrétaire Général de l'OCI, Son Excellence M. Hussein Brahim Taha. La séance a été, notamment, marquée par la projection d'un film audiovisuel qui retrace les efforts de médiation du Royaume d'Arabie Saoudite, puis par les interventions des représentants des trois groupes géographiques de l'OCI, à savoir les groupes africain, asiatique et arabe.

Au début de son intervention, le Secrétaire Général de l'OCI a exprimé ses remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir bien voulu accueillir ces assises de la quatrième session de la conférence de l'OCI sur la médiation, en rendant hommage au Royaume pour les efforts qu'il déploie en tant que pays du siège de l'OCI et Président de la Quatorzième session du Sommet islamique et en exprimant ses vifs respects et sa reconnaissance au Royaume pour toute la sollicitude et tout le soutien qu'il apporte avec constance à l'ensemble des activités de l'Organisation, à la faveur de l'attention spéciale du Serviteur des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman Bin Abdelaziz Al-Saoud et de son Altesse Royale le Prince Mohamed Bin Salman, Prince héritier et vice-Président du Conseil des Ministres du Royaume d'Arabie Saoudite. Le Secrétaire Général a, également, exprimé ses remerciements à l'ensemble des délégués des Etats membres, aux représentants des Organisations internationales, aux experts et aux invités qui participaient à ces assises.

Son Excellence, M. Hussein Brahim Taha a souligné que cette conférence se tenait en un tournant critique, à l'heure où le monde a, plus que jamais, besoin de médiation, de dialogue et de pourparlers afin de régler les différends. Il a souligné que, depuis sa fondation, l'OCI a constamment agi, depuis 1969, en vue de renforcer la paix, la stabilité, l'entente, la sécurité et le développement, à l'échelle mondiale.

Son Excellence, le Secrétaire Général a précisé que l'alinéa 6 de l'article premier de la Charte de l'OCI énonce les objectifs et principes de l'Organisation, qui consistent à raffermir les relations inter-Etats, sur la base de l'équité, du respect mutuel et du bon voisinage, en vue de garantir, la paix, la sécurité et la cohésion générale dans le monde. Il a noté que la même Charte exhorte, en son article XV, portant sur le règlement pacifique des conflits, les Etats membres à emprunter la voie pacifique pour régler leurs litiges, et cela au moyen des bons offices, de la négociation, des investigations, de la médiation, de la réconciliation, de l'arbitrage, de la solution par la voie judiciaire ou de tout autre procédé pacifique de leur choix, y compris la concertation à cet effet avec le Comité Exécutif et le Secrétaire Général.

Ce dernier a également souligné que l'OCI attachait une importance particulière au volet de la médiation, tant il est vrai que 60 % de l'ensemble des litiges dans le monde concernent des pays de la zone OCI. A cause de ces conflits, a-t-il dit, les peuples de nos régions ont enduré de nombreuses expériences amères, provoquant un recul du processus du développement dans ces pays. Aussi, les Etats membres de notre Organisation sont-ils solidement engagés en faveur du règlement des différends de manière pacifique et durable.

Le Secrétaire Général : L'OCI regroupe maints mécanismes de médiation

Dans une allocution qu'il a prononcée lors de la Conférence sur la médiation, Son Excellence le Secrétaire Général a déclaré que l'Organisation de la Coopération Islamique a mis en place, dans sa structure spécialement consacrée à la paix et à la sécurité, maints mécanismes et instruments. Ainsi, l'unité en charge de la paix, de la sécurité et du règlement des conflits, créée au sein du Secrétariat Général de l'OCI opère en tant que pôle axial de soutien au rapprochement en direction de la concentration sur le règlement pacifique des litiges et sur les activités de soutien aux démarches de médiation.

Il convient de rappeler que lors de la 48ème Session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue à Islamabad, République Islamique du Pakistan, en mars dernier, les Ministres ont incité l'unité chargée de la paix, de la sécurité et du règlement des conflits à continuer de publier des informations en direction des Etats membres au sujet des meilleurs résultats et enseignements qui ont découlé des efforts de médiation menés avec le concours de l'OCI.

Au nombre des instruments et mécanismes couverts par la structure paix et sécurité de l'OCI, figurent deux Groupes de contact principaux dont le premier est connu sous le nom de (Groupe des amis de la médiation), lequel agit en tant que tribune des démarches collectives de médiation, outre le complément que lui apportent les organismes de paix et de règlement des litiges existants au sein de l'Organisation. Quant au deuxième groupe de contact, en charge de la paix et du dialogue, il a pour mission de proposer les meilleures formules de solution à opposer aux défis inhérents au radicalisme, à l'extrémisme, à l'ethnocentrisme, à la discrimination religieuse, à l'islamophobie, à la xénophobie, au racisme et au terrorisme, outre le raffermissement des valeurs d'entente et de modération.

Depuis sa fondation, l'Organisation de la Coopération Islamique a joué un rôle important dans le règlement des différends, tout particulièrement, lorsque ceux-ci concernent les Etats membres de l'OCI ou lorsque le monde musulman y est impliqué. A cet égard, l'OCI a réussi à intercéder dans divers conflits, notamment, dans le sud des Philippines, dans le sud de la Thaïlande, au Soudan, au Tchad, en Afghanistan, en Somalie et en Guinée. L'Organisation a, en outre, apporté un soutien appréciable aux efforts internationaux déployés en faveur de la paix, de la sécurité et du rétablissement de la primauté de la loi.

Pour ce qui concerne les tensions politiques en cours dans la région de l'Afrique de l'ouest, y compris celles qui ont trait aux changements politiques survenus au Mali, au Burkina Faso et en Guinée, l'OCI a, sans cesse, contribué aux efforts de médiation déployés en faveur de la réalisation d'une paix durable. Ainsi, au Mali, les efforts de médiation déployés par l'OCI ont contribué à la conclusion de l'Accord d'Alger, en l'an 2015, accord dont elle continue d'assurer le suivi de la mise en œuvre. En République centre africaine, les efforts de l'OCI ont débouché sur le parachèvement du processus politique transitoire, ce qui a permis d'organiser des élections en 2016. Dans ce même contexte, le Secrétaire Général a, récemment, dépêché son Envoyé spécial en Afrique en vue d'engager des consultations avec les principales parties concernées, dans la région, pour inciter au dialogue et à agir en faveur d'une solution durable à ces litiges.

Le Secrétaire Général a saisi l'occasion de cette réunion pour annoncer que les Etats membres ont demandé à prendre part au projet de code de conduite qui leur a été distribué aux fins d'analyse, précisant que, dès son parachèvement, ce code sera consacré en tant que document de référence pour les Etats membres tout comme pour les partenaires étrangers, pour qu'ils le mettent à profit, le cas échéant, dans leurs démarches en matière de médiation.

La Conférence a consacré quatre séances

La Conférence a consacré quatre séances aux orateurs des Etats membres et des organisations associées

La Conférence a été marquée par l'organisation de quatre séances de travail, tenues avec la participation active d'orateurs et d'experts internationaux en matière de médiation. La première séance, placée sur le thème : « Le rôle de l'OCI et de ses Etats membres, en matière de médiation », a été présidée par le Dr. Abdallah Attayer, du Ministère des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie Saoudite, et ancien Directeur Général du Cabinet et Conseiller du Secrétaire Général de l'OCI. Au cours de cette séance, ont pris la parole, tour à tour, le Dr. Mutlaq Al Qahtany, envoyé spécial du Ministre Qatariote des Affaires étrangères, de la lutte contre le terrorisme et de la médiation dans le règlement des litiges, ainsi que l'Ambassadeur Ahmed Abdullatif, Directeur Général du Centre International du Caire pour le règlement des litiges, l'instauration et la sauvegarde de la paix ; M. Nabil Debbour, Directeur Général du Centre SESRIC ;et l'Ambassadeur Hassen Ali, Directeur du Département juridique du Secrétariat Général de l'OCI.

Il importe de préciser que, selon le rapport élaboré par le Centre des Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation dans les pays islamiques (SESRIC), en tant qu'organe subsidiaire de l'OCI, près de 60% des litiges se situent malheureusement dans les pays islamiques, ce qui commande à l'OCI d'agir résolument, sur une grande échelle, en vue de renforcer son potentiel d'action dans le règlement des différends et d'œuvrer à l'exploitation des potentialités de ses Etats membres en matière de médiation, tant l'Organisation est persuadée de l'impératif de relèvement des défis contemporains, dans le règlement de ces différends qui ont été à l'origine de l'existence du plus grand nombre de refugiés et de migrants, depuis la seconde guerre mondiale.

En tant que deuxième organisation gouvernementale multipartite mondiale, après l'ONU, l'OCI œuvre en faveur du renforcement de son rôle en matière de médiation et de réalisation de la paix et de la sécurité, aux plans régional et mondial, parallèlement à la mise en place d'un nouveau mécanisme de médiation efficient, à la faveur des moyens et des aptitudes dont elle dispose, pour le règlement des différends, dans le droit-fil des principes énoncés dans sa Charte et de son engagement en faveur de la solidarité islamique et de l'action islamique commune.

Lors de la deuxième séance, placée sous le signe : « Le partenariat avec les organisations internationales et régionales », qui a été présidée par l'Ambassadeur Fayçal Trad, ancien Ambassadeur Saoudien auprès de l'Union Européenne, de la Belgique et du Japon, le Dr. Abdulaziz Hamad Al-Owayshaq, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires politiques et les négociations, au sein du Conseil de Coopération des Pays du Golfe, ainsi que l'Ambassadeur Khalil Ibrahim Dhaouadi, Secrétaire Général Adjoint de la Ligue des Etats arabes pour les affaires de la sécurité pan-arabe, et M. Mazen El Bany, Coordonnateur de l'Union Européenne, pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord, Section règlement des litiges et soutien aux médiations, et l'Ambassadeur Ibrahim Khayrat, Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'OCI auprès du Myanmar, et Mme. Theresa Whitfield, Directrice de la Section « Politiques & Médiation » aux Nations Unies.

Au cours de la troisième séance, qui a porté sur : « La médiation, d'un point de vue humanitaire, dans un contexte de crises », qui a été présidée par l'Ambassadeur Tarig Bakheet, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales et Envoyé spécial du Secrétaire Général auprès de l'Afghanistan, sont intervenus le Dr. Qotb Mustapha Sanou, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique, le Dr. Samer Al Jutayly, Conseiller du Superviseur général du Centre Roi Salmane pour les secours et les actions humanitaires, M. Omar Ouda, Chef de la mission régionale du CICR (Comité International des Croix et Croissant rouges) pour les pays du Conseil de Coopération du Golfe et le Dr. Mohamed Al Assily, Directeur Exécutif du Comité Islamique international du Croissant Rouge.

Monde islamique : « Le défi pour celui qui en a l'aptitude »

Aiman Abboushi
Editeur du journal de l'OCI

Au bout d'un demi-siècle d'action continue, l'Organisation de la Coopération Islamique et ses Etats membres ont réussi à conférer à cette organisation sa spécificité toute particulière, fondée sur les normes, principes, constantes, ses normes, ses problématiques, ses revendications et probablement aussi ses crises, faisant de l'espace islamique un environnement unique en son genre, autant que différent, dans le contexte d'une diversité internationale encouragée par le monde extérieur et louée par l'Organisation des Nations unies, compte tenu de ses avantages, nonobstant le faix des problèmes de ce monde singulier que l'on appelle conventionnellement, du point de vue historique : le vieux monde central.

Au fil des siècles révolus, un mode de vie nouveau a vu le jour, marqué par les convictions, la foi et les préceptes de l'islam, lesquels ne s'opposaient pas à la ligne suivie par l'humanité, mais bien au contraire, revêtait, à travers des constantes précises, une caractéristique particulière, propre aux Etats membres de l'Organisation et à leurs modes de vie. Toutefois, l'historique de l'OCI ne saurait se limiter à la spécificité singulière de ses Etats membres, ni même à leur appartenance à un cadre culturel commun, mais va bien au-delà, en impliquant des données qui peuvent être exploitées et mises à profit pour mobiliser une force de poids et former un pôle mondial capable de s'imposer, dans un contexte de respect mutuel, de compréhension particulière et d'ouverture constante.

Toute approche de l'envergure pesante de l'OCI implique nécessairement l'identification de l'ampleur des défis auxquels elle est confrontée. C'est que le poids des potentialités dont cette organisation jouit, d'une manière directe ou indirecte, de par sa nature de cadre international étendu, lui impute incontestablement d'énormes responsabilités qui exigent action et constance dans l'effort.

L'OCI qui représente le groupe des pays islamiques au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies, est un groupe influent et non négligeable, compte tenu du nombre de voix qu'il regroupe, en même temps qu'une force diplomatique importante au niveau de la définition des décisions de la légalité internationale. L'OCI est la deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations Unies du point de vue numérique, avec 57 Etats membres appartenant à l'Afrique, à l'Asie, à l'Europe et à l'Amérique du Sud. Ce qui en fait une tribune idoine pour une diversité de communauté coexistant dans un même espace géographique allant de l'Extrême-Orient asiatique jusqu'au littoral occidental du Continent africain et même jusqu'à l'Amérique latine, en ce sens que le monde islamique commence au niveau du méridien 18 par l'ouest pour se terminer au méridien 140 à l'Est, et au niveau de la latitude 10 au-dessous de l'équateur jusqu'à la latitude 55 au Nord. Il couvre une superficie d'environ 32 millions de km2, soit, à peu près le quart de la superficie de terre ferme qui est d'environ 149 millions de km2.

D'un autre côté, il importe de ne pas négliger l'importance des richesses agricoles dont jouissent de nombreux pays du monde musulman, surtout, quand on sait que 70% des habitants des pays de l'OCI se fondent essentiellement sur l'agriculture pour le pourvoi à leurs besoins. D'après les statistiques, le monde islamique dispose annuellement de 245 milliards de mètre cube d'eau.

Après cette rapide rétrospective des potentialités et des richesses du monde musulman, qui confirment que ce monde, à la fois ancien et nouveau, possède d'innombrables potentialités et richesses quoique les défis auxquels se trouve confronté le monde musulman comptent parmi les plus étendus et les plus ardus au niveau international. Il nous convient de relever que certains Etats membres de l'OCI ont été le théâtre de guerres civiles intérieures, de conflits sanglants et de catastrophes naturelles qui sont venus s'ajouter aux affres de la misère, des maladies, de la précarité de l'infrastructure, de l'indigence dans le pourvoi aux besoins de la santé et de l'enseignement, outre l'animosité à laquelle s'est trouvé confronté à une vaste portion des communautés musulmanes, avant même que ne se déclenchât le phénomène délibéré de la campagne d'islamophobie. Pis encore, certains groupes activistes islamistes ont adopté une ligne de conduite dure et extrémiste, en optant pour des actes terroristes, faisant des musulmans, dans plusieurs régions du monde, des cibles fréquentes de réactions négatives avec la montée d'une vague de haine, de dénigrement, d'humiliation et d'atteinte à leurs symboles religieux.

Toutefois, il suffit de récapituler les points positifs qui sont au crédit de l'OCI, tout autant que les aspects négatifs qui cernent le monde musulman, pour nous rendre compte que cette organisation est en mesure réaliser beaucoup de nombreux acquis auxquels aspirent les peuples du monde musulman, par l'entremise su secrétariat général installé à Djeddah et cela de concert avec ses bureaux, de New York, Genève, Bruxelles, Niamey, Ramallah, Mogadiscio, Bagdad et Kaboul outre ses organisations et organes subsidiaires, spécialisées et affiliées qui ont atteint dernièrement le nombre de 37 structures installées dans 16 pays membres et œuvrant dans des secteurs politiques et économiques subsidiaires, en fonction de leurs aires de compétences, ceci en sachant que le nombre de ces structures est appelé à croître d'une année à l'autre.

un mode de vie nouveau a vu le jour, marqué par les convictions, la foi et les préceptes de l'islam, lesquels ne s'opposaient pas à la ligne suivie par l'humanité, mais bien au contraire, revêtait, à travers des constantes précises, une caractéristique particulière, propre aux Etats membres de l'Organisation

L'OCI condamne l'agression contre Gaza et les incursions des colons

Participe à la Conférence sur le statut historique d'Al-Aqsa

Le Comité Supérieur d'Al-Qods de l'Etat de Palestine, a tenu, avec le concours de l'Organisation de la Coopération Islamique, le 8 juin dernier, à Ramallah, une conférence consacrée aux titres fonciers et au statut historique de la Sainte Mosquée Al-Aqsa, sous le haut patronage de son Excellence M. Mahmoud Abbas, Président de la l'Etat de Palestine. Le Chef de l'Etat palestinien a déclaré que cette réunion se tenait dans le contexte « de la défense de notre approche religieuse et historique, face aux présomptions de l'occupant, qui ne reposent sur aucune vérité, ni dans l'histoire, ni dans la réalité, et encore moins dans le droit international ». Il a aussi noté que tous les indices et documents historiques confirment l'identité d'Al-Qods et de la mosquée Al-Aqsa, de même que celui de l'ensemble des sanctuaires musulmans et chrétiens de la ville sainte.

Au nom de l'OCI, l'Ambassadeur Samir Bakr Dhiab, Secrétaire Général Adjoint pour les affaires de la Palestine et d'Al-Qods a souligné que cette conférence se tenait à l'heure où la ville d'Al-Qods Al-Charif passe par une des périodes les plus délicates et les plus dangereuses, du fait de la persistance d'Israël, puissance occupante, dans ses politiques de judaïsation qui mettent en péril l'identité arabo-musulmane et l'importance religieuse de cette ville.

L'orateur a précisé que l'OCI s'est penchée sur cette grave situation qui prévaut à Al-Qods, avec les profanations successives de la Sainte Mosquée Al-Aqsa, lors de ces récentes réunions, soulignant que la défense d'Al-Qods Al-Charif est au cœur de l'action de l'OCI.

Il a souligné l'impératif de soutien aux efforts et aux initiatives destinés à préserver l'identité et la mémoire historique, culturelle et civilisationnelle d'Al-Qods et sauvegarder son sanctuaire islamiques et chrétiens, notamment, la Sainte Mosquée Al-Aqsa tout en insistant sur le soutien à apporter aux droits du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant avec pour capitale la partie orientale d'Al-Qods conformément au tracé de ses frontières de 1967.

D'un autre côté, l'OCI avait mis en garde contre la persistance des profanations commises par les colons extrémistes sionistes, sous la protection des forces israéliennes d'occupation, de l'inviolabilité de la Sainte Mosquée Al-Aqsa, au point de menacer, en mai dernier, de s'y introduire. Par la suite, l'Organisation a vigoureusement condamné l'incursion de milliers de colons extrémistes dans la sainte Mosquée où ils se sont adonnés à des rituels et des incantations talmudiques, avec l'aide et la protection des forces d'occupation et ont organisé « une marche d'information », à la fois raciste et provocatrice dans les rues de la ville sainte occupée et ont violemment agressé les citoyens palestiniens. L'OCI considère que cette dangereuse escalade représente un défi flagrant lancé aux sentiments de la Oummah islamique toute entière, en même temps qu'une violation criante des résolutions et des conventions internationales pertinentes.

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a imputé à Israël, en tant que puissance occupante, l'entière responsabilité en tous développements éventuels de ces agressions incessantes et appelé la communauté internationale et notamment le Conseil de Sécurité des Nations unies à agir afin de mettre un terme à ces profanations israéliennes continues. Il a, en outre, réitéré le soutien ferme et absolu de l'OCI du droit du peuple palestinien à la souveraineté dans Al-Qods-Est, capitale de l'Etat de Palestine, conformément aux Résolutions pertinentes des Nations unies.

Auparavant, l'OCI avait, le 9 mai dernier, rejeté et condamné les déclarations israéliennes concernant la prétendue souveraineté d'Israël sur Al-Qods, tout autant que la démolition de l'édifice appartenant à la famille Rajbi, dans la localité de Salouan en tant que violation flagrante de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies.

Al-Assadi fait part au Secrétaire Général des développements de la situation

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a reçu, le 12 juin dernier, au siège du Secrétariat Général à Djeddah, l'Ambassadeur Mahmoud Al-Assadi, Consul Général de l'Etat de Palestine, pour un échange de vues concernant les développements de la situation en Palestine, notamment dans la ville d'Al-Qods Al-Charif et les graves profanations commises dans la sainte Mosquée Al-Aqsa. Le Secrétaire Général a réaffirmé, au cours de cette entrevue, que la cause de la Palestine et d'Al-Qods représente le thème central de l'agenda de l'OCI depuis sa création, et continue d'occuper le premier rang de ses préoccupations et de ses démarches politiques auprès des parties internationales influentes.

L'OCI CONDAMNE L'ASSASSINAT DE SHIREEN ABU AQLA

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a vivement condamné l'assassinat en Palestine, de la correspondante de la Chaîne Al-Jazira, Shireen Abu Aqla, en soulignant que cet acte constituait une violation flagrante de la légalité et des usages internationaux et exigeait une enquête immédiate et une reddition de comptes.

L'OCI a affirmé qu'en prenant pour cible la journaliste Abu Aqla, au moment où elle s'acquittait de son devoir professionnel de couverture des événements et d'enregistrement des crimes de l'occupant israélien à l'encontre du peuple palestinien , les forces israélienne d'occupation ont agi dans le cadre des atteintes israéliennes à la liberté de la presse et de l'information, tout autant que de la politique de dissimulation des vérités, de musèlement des voix, de couverture de ses violations quotidiennes et d'obstruction à leur dénonciation auprès de l'opinion mondiale.

L'OCI a imputé à Israël, en tant que puissance occupante, l'entière responsabilité de ce crime odieux, et a invité les instances internationales concernées à agir sans retard en vue de garantir la réalisation de la justice, et d'assurer, en vertu du Droit international humanitaire et des Conventions internationales pertinentes, la protection requise aux reporters et journalistes opérant en terre de Palestine occupée.

D'autre part, le Secrétariat Général de l'OCI a condamné l'agression commise dans Al-Qods Al-Charif, par les forces israéliennes d'occupation contre le cortège funéraire du martyr Walid Sharif, et au cours de laquelle des dizaines de personnes ont été blessées.

Le Secrétariat Général a considéré que cette agression ignoble contre des funérailles, avec profanation de cimetières musulmans, constitue une violation flagrante des lois et des conventions internationales, et exige enquête et reddition de comptes. Il a appelé la Communauté internationale à assumer ses responsabilités, en forçant l'occupant israélien à mettre un terme à ses violations et à assurer une protection internationale au peuple palestinien et à ses sanctuaires.

Dans ce même contexte, l'OCI a vivement stigmatisé l'odieux assassinat, par les forces israéliennes d'occupation, en juin dernier, de trois citoyens palestiniens, à Jénine. L'Organisation a imputé à Israël, en tant que puissance occupante, l'entière responsabilité de ce crime odieux, et a exhorté la communauté internationale à garantir une protection internationale au peuple palestinien et à faire pression sur l'occupant israélien pour le contraindre à mettre fin à ses abus et à ses exactions continues à l'encontre du peuple palestinien, de sa terre et de ses sanctuaires.

En août dernier, le Secrétariat Général a condamné la poursuite des exactions de l'occupant israélien dans les territoires palestiniens et l'assassinat, par ces mêmes troupes, de trois citoyens palestiniens, outre les blessures infligées à soixante-dix autres et la démolition d'habitations et de champs, durant leur raid sur la ville de Naplouse.

Au sujet du peuplement colonialiste, l'OCI a stigmatisé les plans israéliens de construction de 4000 nouvelles unités d'habitation dans les terres palestiniennes occupées, ainsi que ses projets d'évacuation et de démolition de 12 villages de la région de Yata, au sud de la province d'Al Khalil. L'Organisation a souligné que la politique israélienne de peuplement colonialiste constitue une agression flagrante des droits du peuple palestinien et une violation criante de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies et notamment de la Résolution 2334 adoptée par le Conseil de Sécurité, le 23 décembre 2016.

Le 27 juillet dernier, le Secrétariat Général de l'OCI a condamné la décision d'Israël, la puissance occupante, de construire 1446 nouvelles unités de peuplement sur les terres de la localité de Sur Baher, au Sud d'Al-Qods-Est, et a souligné que la politique israélienne de peuplement colonialiste constitue.

L'OCI commémore le 74ème anniversaire du déclenchement de la tragédie palestinienne

et met en garde contre l'isolement d'Al-Qods par rapport à son environnement palestinien

L'Organisation de la Coopération Islamique a stigmatisé, le 15 mai dernier, le 74ème anniversaire du déclenchement de la tragédie du peuple et du territoire de Palestine, à travers la proclamation de la création de l'Etat d'Israël, avec tout ce qui s'en est suivi d'actes prémédités de déracinement, de dissimulation ethnique, d'expulsions massives, d'assassinats, de persécutions, d'expropriations de biens et de privations du peuple authentique de Palestine de ses droits nationaux légitimes.

Dans un communiqué de presse, l'OCI a souligné que cet anniversaire indélébile dans la mémoire individuelle et collective, à l'heure où s'accentuent les souffrances du peuple palestinien du fait des effets affligeants de l'expatriation, de l'exil et de la dispersion, tout autant que la persistance de la puissance occupante, Israël, dans ses actes de spoliation des terres, de démolition des habitations, de génocides, de profanation des lieux saints, et de politiques de judaïsation et d'isolement d'Al-Qods par rapport à son environnement palestinien, et cela faisant fi de toutes les décisions de la légalité internationale.

Le communiqué souligne, en outre, que cette pénible tragédie se renouvelle et se poursuit, depuis des décennies, du fait de l'incapacité de la communauté internationale de faire appliquer les résolutions de la légalité internationale et de son recours systématique à la politique de deux poids deux mesures dans son approche de ce dossier. Le communiqué rappelle à la communauté des nations, la responsabilité qui lui incombe de réparer cette injustice historique dont le peuple palestinien continue de faire les frais. A cet égard, l'OCI a mis l'accent sur la responsabilité politique, juridique, et humaine de la Communauté internationale et de l'ONU dans la cessation impérative de l'occupation israélienne et la réalisation d'un règlement équitable et global du problème palestinien, en conformité avec les résolutions pertinentes, de la légalité internationale et l'initiative arabe de paix.

L'OCI réitère son soutien intangible et absolu au peuple palestinien dans son juste combat pour la récupération et l'exercice de ses droits nationaux, inaliénables et, en premier lieu, de son droit au retour à son territoire, conformément à la résolution n°194 des Nations unies, à la concrétisation de la décision de création d'un Etat palestinien indépendant, à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967, avec son capitale Al-Qods Est. Elle a, en outre, exhorté les Etats et les peuples épris de liberté, partout dans le monde, à continuer à faire preuve de solidarité envers le peuple palestinien et à soutenir ses droits légitimes.

C'est dans ce même contexte que nous commémorons le 53ème anniversaire douloureux de l'odieuse tentative de destruction, par le feu, de la sainte mosquée Al-Aqsa, première des deux Qiblas et troisième lieu saint de l'Islam, à l'heure où s'aggravent et se multiplient les profanations commises par la puissance occupante Israël, et ses tentatives d'imposer une séparation temporelle et géographique de la sainte mosquée Al-Aqsa, outre les politiques de modification du cachet géographique et démographique de la ville sainte et d'isolement de celle-ci par rapport à son entourage palestinien, et cela en violation flagrante du Droit international et ses résolutions pertinentes des Nations unies.

Dans un communiqué de presse, publié en cette triste occasion, l'OCI a réitéré son soutien absolu au droit du peuple palestinien à la souveraineté sur son territoire, usurpé depuis 1967, y compris Al-Qods-Est, en tant que capitale de l'Etat de Palestine, et a insisté sur la nécessité de sauvegarder l'identité arabe d'Al-Qods et de préserver le statut juridique et historique de ses sanctuaires tant islamiques que chrétiens.

Rabat

Capitale de la culture du monde islamique pour l'année 2022

Le 14 mars dernier, ont démarré, à Rabat, les manifestations culturelles consacrant la désignation de cette ville comme capitale de la culture du monde islamique pour l'année 2022, à travers une imposante cérémonie organisée sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc, en coordination avec l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ICESCO), et en présence d'un public nombreux, dans l'enceinte du théâtre Mohammed V à Rabat.

Ces festivités de « Rabat, Capitale culturelle du monde islamique », qui se poursuivront durant toute l'année 2022, dans le cadre du Programme de l'ICESCO pour les capitales culturelles du monde islamique, sont marquées par l'exécution d'un grand nombre de programmes et d'activités, tant à Rabat que dans d'autres villes du royaume, à l'effet de mettre en valeur l'importance civilisationnelle de la « capitale des lumières », ainsi que son riche patrimoine matériel et immatériel.

La cérémonie a débuté par une allocution de M. Mohamed Mehdi Bensaid, Ministre marocain de la jeunesse, de la culture et de la communication, qui a souligné que le choix de Rabat pour capitale culturelle du monde islamique pour l'année 2022, sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI, confirme la sollicitude particulière dont sa Majesté le Roi entoure la capitale du royaume chérifien, tout autant que l'importance privilégiée de la ville de Rabat dans la région africaine et arabe, dans le monde musulman et dans le monde, en général, en tant que cité de coexistence culturelle, englobant les diverses facettes de l'authenticité, de la modernité et des projets de développement.

Il a, en outre, exprimé ses remerciements à l'ICESCO, à tous les organismes partenaires et aux médias pour leurs efforts en faveur de la consécration probante de cet événement et de la présentation d'une image culturelle limpide du Royaume du Maroc, en tant que terre de respect, de coexistence et de tolérance.

De son côté, le Dr. Saliem Bin Mohamed Al-Malik, Directeur Général de l'ICESCO, a entamé son intervention, en faisant l'apologie de la Cité de Rabat, de son prestigieux passé qui couvre plus de deux siècles, de ses sites archéologiques et historiques, dont notamment la Kasbah de l'Oudaya, la Tour Hassan, Chala et l'Oued Bou Regreg. Il a souligné que Rabat est la ville du passé, du présent et de l'avenir.

Le Directeur Général de l'ICESCO a, en outre, exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la haute sollicitude dont il entoure ces festivités, de même que pour les marques d'attention que le Royaume chérifien ne cesse de prodiguer à l'ICESCO, depuis le premier jour de sa fondation, à travers l'illustre personne de feu sa Majesté le Roi Hassan II. Il a noté que les festivités de Rabat seront marquées par maintes activités et expositions culturelles, littéraires et artistiques, et que la ville abritera l'exposition et le musée de la tradition du Prophète (PSL) et de la civilisation islamique de Médine, pour la plus grande joie et la félicité des Marocains.

Il a achevé son allocution en formulant un poème à la gloire de Rabat, de son passé et de son authenticité.

De son côté, Mme. Asma Rhlalou, Maire de Rabat, a souligné que les projets culturels qui ont vu le jour dans la capitale du Royaume du Maroc, ne manqueront pas de favoriser son rayonnement culturel et d'illustrer la haute volonté de sa Majesté le Roi Mohammed VI de faire de cette ville, un pôle mondial de civilisation et de culture ; ajoutant que ces festivités sont , en quelque sorte, une redécouverte de la capitale des lumières, à travers une approche artistique et culturelle multi-angles .

Le dialogue Etats-Unis/Monde islamique

se penche sur des problèmes politiques, sociaux et culturels

Une délégation de haut niveau du Secrétariat Général de l'OCI, conduite par SE le Secrétaire Général, M. Hussein Brahim Taha, a effectué, les 23 et 24 mai dernier, une visite à Washington, à l'invitation du Département d'Etat américain pour discuter de nombreux problèmes et sujets d'intérêt commun. Au premier rang de ces problèmes, ont figuré, les problèmes politiques, y compris la situation au Moyen-Orient et en Asie, outre d'autres thèmes. Les discussions ont également porté sur les problèmes sociaux et, tout particulièrement, sur l'émancipation de la femme, les questions culturelles, les droits de l'homme et la coopération bilatérale dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus, etc.

Au cours de sa visite à Washington, le Secrétaire Général s'est entretenu, au siège du Département d'Etat américain, avec Son Excellence M. Antony Blinken, Secrétaire d'Etat américain. Les deux parties ont traité des relations bilatérales et des moyens de leur renforcement et ont débattu des résultats de la première session du dialogue stratégique entre l'OCI et les Etats-Unis. Elles ont convenu de l'importance du renforcement de ces relations, dans les divers domaines, à la lumière des effets mondiaux actuels. Elles ont également convenu de la nécessité de poursuivre leurs concertations au sujet des diverses questions qui figurent au premier rang de leur agenda et, notamment la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et l'islamophobie.

Dans son discours inaugural, SE le Secrétaire Général a souligné que le premier round du dialogue stratégique avec les Etats-Unis intervient à l'heure où le monde fait face à

S. G. de l'OCI et Secrétaire d'Etat américain

d'énormes défis qui nécessitent la consolidation du dialogue, de la coopération et de la solidarité pour le maintien de la paix, de la sécurité et de l'entente, et le renforcement du développement, soulignant que l'OCI encourage ses Etats membres à adhérer à ce dialogue et à désamorcer leurs tensions et leurs litiges et à leur trouver des solutions pacifiques.

En outre, elle prône le renforcement des valeurs du juste-milieu et de tolérance et encourage le dialogue inter-civilisationnel.

Insistant sur l'importance de la cause palestinienne en tant que pôle d'intérêt central de l'OCI, qui œuvre à la défense des droits inaliénables du peuple palestinien et au recours à la formule de solution portant création des deux Etats distinctes, le Secrétaire Général a réaffirmé que l'OCI continue d'être attachée à la restauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan, au Sahel et dans le bassin du Lac Tchad. L'OCI, a-t-il ajouté, a agi avec constance en vue d'encourager le dialogue pour le règlement des différends tant au Yémen qu'en Libye, en Somalie et au Soudan, tout en se faisant l'avocat des droits des communautés et minorités vivant dans des Etats non membres, et cela, y compris la cause des Rohingyas.

Le Secrétaire Général a souligné, dans son allocution, que les priorités de l'OCI englobent la lutte contre le fanatisme violent et le terrorisme, ainsi que l'action en faveur du renforcement des droits de l'homme, de l'affranchissement de la femme, de la protection des personnes âgées, des enfants et des citoyens aux besoins spécifiques, de même que bien d'autres volets.

Le premier round de son dialogue stratégique a démarré par un ordre du jour bilatéral couvrant plusieurs problèmes et thèmes. Quant à la séance de clôture de ce dialogue, elle a été consacrée à des questions d'intérêt commun, à savoir notamment, la lutte contre l'islamophobie et les discours haineux, la situation des communautés et minorités musulmanes vivant dans les pays non membres de l'OCI , ainsi que les thèmes de la liberté confessionnelle, de la libre expression, de l'égalité des sexes, de l'affranchissement de la femme, des droits de l'homme, des défis inhérents à la sécurité alimentaire et des problèmes de l'environnement.

Les deux parties sont convenues de la nécessité d'assurer le suivi de ce dont il a été convenu au cours de cette étape, et de tenir d'autres rounds de ce rôle stratégique, d'autant que ce premier round a débouché sur des résultats fructueux et encourageants, dans le sens du renforcement de la coopération entre les deux parties dans leur action face à leurs défis communs.

Entretien au sujet du partenariat OCI-ONU

concernant le règlement des défis en cours

La quinzième session de la réunion bi-annuelle conjointe entre l'Organisation de la Coopération Islamique, les Nations unies et leurs organismes et agences spécialisés, s'est tenue, le 18 juillet dernier, à Genève, sous la présidence de l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales et Envoyé spécial du Secrétaire Général auprès de l'Afghanistan et de l'Ambassadeur Khaled Khiari, Secrétaire Général Adjoint des Nations unies pour les Affaires politiques.

Dans le discours qu'il a prononcé au début de cette séance d'ouverture, au nom du Secrétaire Général de l'OCI, SE M. Hissein Brahim Taha, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a souligné les défis sans précédent générés par la pandémie de la Covid-19 et fait ressortir la nécessité de consolider la coopération entre les deux organisations, dans l'édification de la paix, de la sécurité et de la prospérité de plusieurs régions du monde.

La réunion a approuvé une série d'activités communes à entreprendre en faveur de la paix et de la sécurité, de la lutte contre l'islamophobie, du combat contre le fanatisme violent, de la consécration des droits de l'homme, de l'émancipation de la femme, de l'enseignement et des assistances humanitaires. Les participants ont, en outre, échangé leurs points de vue au sujet des problèmes régionaux et internationaux d'intérêt commun.

D'autre part, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a eu une entrevue avec le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur Général de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève.

Les deux parties ont récapitulé les efforts déployés en faveur de la collecte et de la mobilisation des ressources au profit du secteur de la santé en Afghanistan et pour la zone du Sahel africain, y compris la fourniture de vaccins contre la Covid-19. Les deux parties sont convenus d'élaborer un nouveau protocole d'entente et un plan d'action en vue de renforcer leur coopération bilatérale.

Le Secrétaire Général s'entretient avec le Ministre des affaires étrangères de Russie

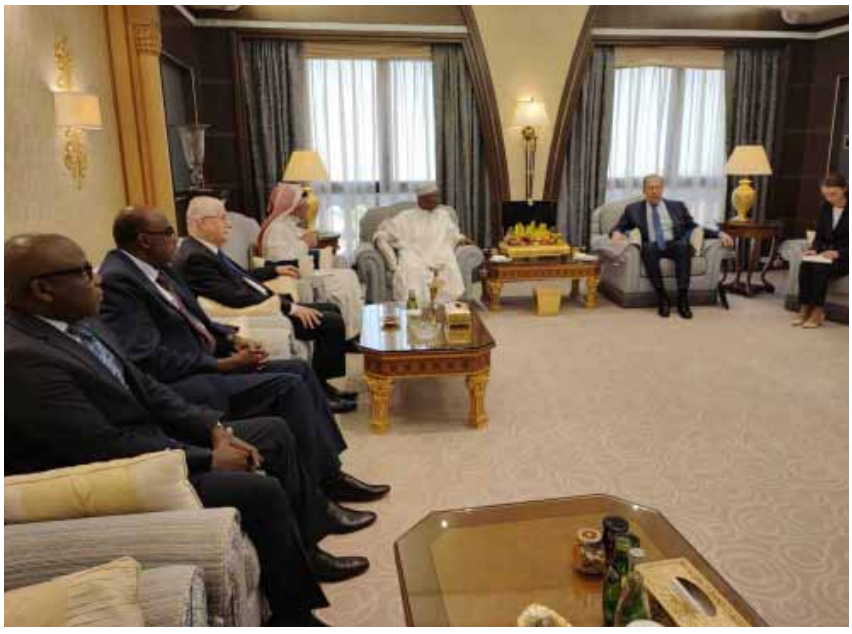

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a rencontré, le 21 mai dernier à Riyad, Son Excellence M. Sergueï Lavrov, Ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale de la Russie. Les deux parties ont examiné, au cours de cette entrevue, les principaux défis qui se posent sur la scène régionale et internationale et ont souligné la nécessité de la coordination et de la concertation dans le sens des démarches et efforts internationaux en faveur de l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement dans le monde. Elles ont également réitéré leurs soucis de consolider leurs biens d'amitié et de renforcer le rapprochement Russo-islamique, dans les divers domaines, à la faveur du statut d'observateur dont la Russie jouit au sein de l'OCI. Les deux parties ont, en outre, passé en revue la coopération bilatérale et la coordination concernant toutes les questions d'intérêt commun, dans le cadre du mécanisme de concertation politique existant entre l'OCI et la Russie.

Ambassadeur itinérant des Etats-Unis pour la liberté confessionnelle intl.

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, a reçu, en son bureau à Djeddah, SE M. Rashad Hussain, Ambassadeur itinérant des Etats-Unis d'Amérique pour la liberté confessionnelle internationale. Les deux parties ont insisté sur l'importance du dialogue et du partenariat bilatéraux et exprimé leur volonté de les consolider de manière plus conséquente. Elles ont échangé leurs points de vue concernant les problèmes d'intérêt commun, y compris la situation en Palestine et en Afghanistan, les conditions de vie des communautés et minorités musulmanes dans les pays non-membres de l'OCI, ainsi que le phénomène d'islamophobie et la liberté confessionnelle.

Entretien avec l'Envoyé spécial allemand

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a reçu, le 12 juin dernier, le Dr. Eltje Aderhold, Envoyé spécial de la République Fédérale d'Allemagne auprès de l'OCI. L'entrevue a permis aux deux parties de passer en revue les domaines de la coopération bilatérale et d'exprimer leur volonté commune de renforcer le dialogue et la coopération bilatérale concernant les questions et problèmes d'intérêt commun. L'émissaire allemand a mis relief l'importance du rôle de l'OCI sur la scène internationale. De son côté, le Secrétaire Général s'est félicité de l'attention constante de la RFA envers les activités de l'OCI.

Le Secrétaire général reçoit l'Envoyé de la France.

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a reçu, le 21 juin dernier, en son bureau, M. Mustapha Mehraj, Envoyé spécial de la France auprès de l'OCI et Consul Général de la République française à Djeddah, venu lui faire ses adieux au terme de sa mission. Le Secrétaire Général a rendu hommage à l'Envoyé spécial pour son rôle dans le renforcement des relations entre l'OCI et la France, et pour les efforts qu'il a déployés durant toute sa période d'affectation.

Le Secrétaire général reçoit le Consul Général du Japon

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a reçu, le 17 mai dernier, en son bureau, M. Shimmura Izuru, Consul Général du Japon à Djeddah, que le Gouvernement japonais a désigné en tant que Représentant auprès de l'OCI. M. Izuru a confirmé la volonté de son pays de consolider sa coopération avec l'OCI et ses Etats membres dans les domaines d'intérêt commun. Pour sa part, le Secrétaire Général a rendu hommage au Japon en tant que partenaire important des Etats membres de l'OCI, dans leurs efforts de développement, et a confirmé la volonté du Secrétariat Général de continuer à consolider son dialogue et sa coopération avec le Japon.

Le Secrétaire général reçoit l'Ambassadrice de Belgique à Riyad.

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a reçu, le 7 juin dernier, en son bureau, Mme. Dominique Minor, Ambassadrice de Belgique auprès du Royaume d'Arabie Saoudite. Au cours de l'entrevue, les deux parties ont exprimé leur volonté commune de promouvoir le dialogue et la coopération entre l'OCI et la Belgique dans les domaines d'intérêt commun, et ont procédé à un échange de vues concernant certains problèmes régionaux et internationaux

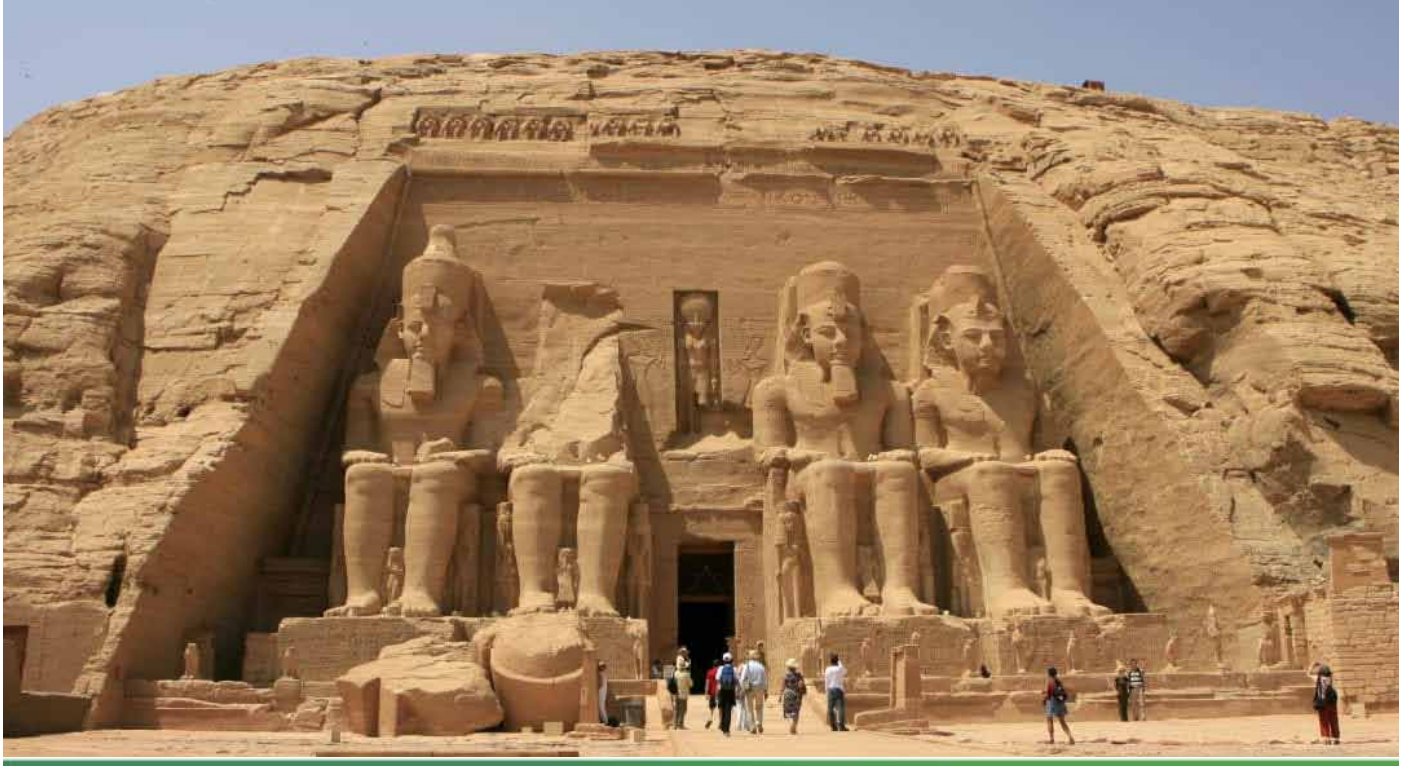

Louxor, terre des lumières ayant fasciné les artistes, au fil des époques

Louxor, Hadjaj Salama (DPA) : La Cité historique de Louxor a, depuis toujours, occupé une place importante dans les sources tant arabes qu'étrangères, dans les œuvres des historiens et des archéologues et dans les salles d'exposition des ouvrages et des manuels d'égyptologie, avec des centaines de titres étrangers et arabes, avec ses centaines de tombes et ses dizaines de temples édifiés en Haute Egypte par les dirigeants de l'Egypte antique, et son passé profondément ancré dans l'histoire et ses majestueux monuments archéologiques.

Ce qui est fascinant à Louxor, ville chevauchant les deux rives du Nil, c'est qu'elle a retenu l'attention des artistes du monde entier, tout au long des époques révolues, tant ils ont été ensorcelés par cette cité au point de les pousser à en dessiner les cites et monuments édifiés par les égyptiens de l'antiquité, depuis des millénaires.

Dans son ouvrage intitulé : « Louxor dans la poésie et les arts du monde », édité par l'Institution Générale Egyptienne du Livre, le poète et traducteur égyptien, Hussein Al-Khudhayri, cite les noms de nombreux artistes mondiaux, peintres et photographes qui ont illustré Louxor, par des œuvres artistiques époustouflantes qui continuent, à ce jour, à impressionner les amoureux des arts. Cette fascination des artistes du monde envers la ville du Louxor, de ses monuments, de ses cites, du Nil et de son cachet, n'a pas faibli jusqu'à ce jour, comme l'atteste l'artiste-peintre égyptien le Dr. Mohamed Urabi, tant la cité est devenue le pôle d'attraction des artistes-peintres égyptiens, arabes et étrangers et abrite d'innombrables expositions et de congrès et colloques artistiques, tout au long de l'année, outre les expositions artistiques qui se tiennent sur les deux rives de la ville, où sont, périodiquement présentées de nouvelles œuvres artistiques de nombreux artistes-peintres et

photographes des divers pays du monde, ensorcelés par la cité, ses sites et monuments enchanteurs.

L'artiste qui a présenté le plus grand nombre de tableaux illustrant Louxor et ses divers sites est, sans doute, l'artiste-peintre écossais David Roberts, (1796-1856), dont les œuvres artistiques illustrant les monuments de la cité et les autres tableaux d'orient, lui valurent une notoriété considérable.

David Roberts, dont les œuvres ont fait l'un des orientalistes les plus réputés, étaient venus en Egypte en 1831, en ayant l'intention, de prime abord, d'élaborer les premières esquisses exploratrices qu'il ramena avec lui dans son pays où il les développa en tableaux de peinture, à l'époque où l'Egypte accueillait un flux dense de visiteurs, orientalistes, voyageurs, artistes et antiquaires. Roberts effectua une vaste tournée qui le conduisit au Caire, à Louxor, à Assouan et au même au Sinaï, de même que, dans certains pays d'orient.

Au nombre des artistes de renom mondial dont les œuvres ont largement été consacrés à la Cité de Louxor, citons l'artiste russe VASSILI POLINOV, actif du mouvement artistique réaliste et surnommé le « Chevalier de l'esthétique » qui s'illustra par sa fidélité aux traditions européennes et russes de la peinture, en s'attachant à inspirer au public joie et bonheur. Vassili Polinov visita les pays du Proche-Orient au cours des années 1881 et 1882, parcourant le Caire et les villes historiques de la Haute Egypte, ainsi qu'Istanbul, Beyrouth et Al-Qods (Jérusalem), et y retourna, par la suite, pour s'y inspirer dans ses tableaux consacrés à l'Egypte et aux pays de Machrek, avec une notable focalisation sur la Cité du Louxor, ses temples archéologiques, ses sites naturels, ses édifices architecturaux, ses mosquées et même les visages de ses habitants.

Images

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant permanent de la Guinée-Bissau auprès de l'OCI.

Le Secrétaire général reçoit les lettres de créance du Représentant permanent de la République d'Iraq

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant du Djibouti auprès du Secrétariat Général.

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant du Bangladesh auprès de l'OCI.

M. Hussein Brahim Taha, reçoit le délégué de l'Irak auprès du Secrétariat Général.

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant de la Tunisie auprès de l'OCI.

Images

Le Secrétaire Général reçoit les lettres de créance du Représentant du Gabon auprès de l'OCI.

Le Secrétaire Général reçoit le délégué de la Somalie auprès du Secrétariat Général de l'OCI.

Le Secrétaire Général reçoit le délégué du Koweït, venu lui faire ses adieux.

Le Secrétaire Général reçoit le délégué adjoint d'Oman à Djeddah.

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant du Soudan auprès de l'OCI.

Le Secrétaire Général reçoit le Représentant du Pakistan auprès de l'OCI.

AFRICA DAY

25TH MAY

Le S. G. reçoit le Blason honorifique de la journée de l'Afrique pour l'année 2022

Une délégation de l'OCI rend visite à la Commission de l'Union africaine

SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a dépêché une délégation de haut niveau, conduite par l'Ambassadeur Youssef Ben Mohammad Aldobaey, Secrétaire Général adjoint pour les Affaires politiques, pour une visite auprès de la Commission de l'Union africaine où elle a rencontré SE M. Moussa Faki, Président de la Commission de l'Union africaine à Addis-Ababa, capitale de l'Ethiopie. L'entretien a porté sur les relations entre le Secrétariat Général de l'OCI et la Commission de l'Union africaine, et sur leurs modes et voies de renforcement. Les deux parties ont également procédé à un échange de vue concernant les problèmes d'intérêt commun.

D'autre part, SE le Secrétaire Général de l'OCI s'est fait remettre le Blason honorifique de la Journée de l'Afrique pour l'année 2022, qui est décerné par le Groupe des Consuls généraux africains à Djeddah. Et cela, au cours d'une cérémonie commémorative de « la journée mondiale de l'Afrique ». Ce Blason a été reçu, au nom du Secrétaire Général par le Dr. Ahmed Kawesa Sengendo, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires économiques qui a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a exprimé ses remerciements et ses vifs compliments aux consuls généraux africains, à l'occasion du 25 mai, anniversaire de la fondation de l'Organisation de l'Unité africaine rebaptisé en 2002, l'Union africaine. Dans l'allocution qu'il a lue, au nom du Secrétaire Général de l'OCI, M. Sengendo a souligné que, depuis sa fondation en 1969 en tant qu'organisation intergouvernementale internationale, l'OCI est le porte-voix collectif du monde islamique et a toujours, considéré l'Afrique comme étant un partenaire naturel. Il a réaffirmé l'engagement de l'OCI en faveur de la poursuite de sa contribution au renforcement du développement, de la sécurité et de la stabilité en Afrique.

En outre, l'OCI s'est associée à la commémoration par ses Etats membres appartenant au groupe africain, à l'Union africaine et aux autres pays du monde, de « la Journée de l'Afrique », célébrée le 25 mai de chaque année, pour rappeler la date de fondation de l'Organisation de l'Unité africaine, le 25 mai 1963, rebaptisée, par la suite, Union africaine.

L'OCI a mis en exergue les réalisations sociales, culturelles et économiques accomplies par l'Afrique, ce continent combien riche, de par la diversité de ses ressources naturelles, de son patrimoine culturel et des nobles valeurs communes qui unissent ses peuples. Elle a réaffirmé son engagement inébranlable en faveur de la mobilisation des efforts pour apporter un appui multiforme au peuple du continent, en vue de contribuer à la promotion économique de ses Etats membres africains, de participer au développement de ses structures et infrastructures et de promouvoir les secteurs vitaux de ses Etats membres dans les divers domaines, y compris l'enseignement, l'agriculture, les sciences, la technologie, l'information, la culture et les affaires sociales.

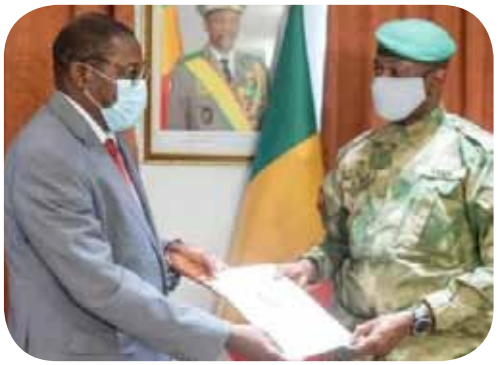

Entretiens de l'Envoyé spécial de l'OCI dans certains pays africains

M. Nassirou Bako Arifari, Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a effectué une nouvelle tournée en Afrique, au cours de laquelle il a été reçu par les dirigeants des Etats membres de l'OCI et situés dans la région. Il a ainsi été reçu, le 6 mai dernier à Cotonou, par SE M. le Président Patrice Talo, Président de la République du Bénin, Président en exercice de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest, et lui a remis une lettre écrite de SE M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI.

L'entrevue a offert aux deux parties l'opportunité de passer en revue les divers défis qui sont lancés aux pays d'Afrique occidentale et d'explorer les voies et moyens de consolidation du dialogue et de la coopération entre l'OCI, la Communauté Economique d'Afrique de l'Ouest et l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest de l'Afrique.

Durant sa tournée en Afrique de l'Ouest, M. Arifari a également été reçu, à Bamako, le 10 mai dernier, par SE le Colonel Assimi Goïta, Chef de la phase transitoire et Président de la République du Mali, et lui a remis une lettre écrite de SE le Secrétaire Général. A cette occasion, l'émissaire de l'OCI a mis l'accent sur le rôle axial du Mali dans la réalisation de la stabilité et de la sécurité dans la région du Sahel et dans la zone de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest. L'entretien a également porté sur la phase transitoire au Mali. Il a exposé au Président de la phase transitoire, les résultats de la mission de l'Envoyé spécial en Afrique de l'Ouest, dans le cadre des efforts déployés en faveur de la stabilisation de la situation au Mali.

Dans ce même contexte, M. Arifari a été reçu, le 13 mai dernier, à Lomé, par SE M. Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo et Doyen des dirigeants des pays de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest). L'émissaire a transmis au Chef de l'Etat togolais une lettre écrite du Secrétaire Général de l'OCI. L'entrevue a offert aux deux parties, l'occasion de procéder à un tour d'horizon des nombreux défis auxquels est confrontée la sous-région d'Afrique de l'Ouest, y compris les défis inhérents à la phase transitoire en cours au Mali, de même qu'au Burkina Faso et en Guinée, et d'insister sur l'importance qu'elles attachent à la conjonction des efforts et à l'encouragement du dialogue et de la coopération en faveur de la recherche de compromis acceptables.

D'autre part, et en marge du Sommet extraordinaire de l'Union Africaine, M. Arifari s'est entretenu, le 27 mai dernier à Malabo, Capitale de la République de Guinée équatoriale, avec le Président Macky Sall, Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Union Africaine, à qui il a transmis une lettre de SE le Secrétaire Général. L'entrevue a été mise à profit pour un échange de vues concernant les problèmes humanitaires, le terrorisme et la sécurité alimentaire en Afrique et tout particulièrement au Sahel et dans le pourtour du Lac Tchad.

Le 29 mai dernier, SE le Président Adama Baro, Président de la République de Gambie, a reçu M. Arifari, qui lui a transmis les salutations et les compliments de SE le Secrétaire Général, pour sa réélection, tout en lui rendant hommage pour les efforts assidus de son Gouvernement, en faveur du développement, de la paix et de la stabilité dans le pays.

L'entrevue a, en outre, permis aux deux parties, de répertorier les nombreux défis auxquels se trouve confrontée la zone de l'Afrique de l'Ouest, y compris les défis impliqués par la transition politique au Mali, au Burkina Faso et en République de Guinée, et de mettre l'accent sur l'impératif de coopération, de conjonction des efforts et d'incitation au dialogue pour la réalisation de solutions acceptables pour tous.

D'autre part, M. Arifari s'est entretenu, le 1er juin dernier, avec M. Goodluck Jonathan, ancien Président du Nigeria et médiateur de la (CEDEAO-ECOWAS) .

Hissein Brahim Taha rend hommage au Royaume d'Arabie Saoudite pour sa donation de

30 millions de dollars américains au Fonds de l'Afghanistan

Le Secrétaire Général :

Adopter un processus stratégiquement cohérent et exhaustif pour relever les

défis posés au pays

Son Excellence, M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a rendu hommage au Royaume d'Arabie Saoudite pour sa donation d'un montant d'environ 30 millions de dollars américains, à titre de contribution au Fonds de prévoyance humanitaire pour l'Afghanistan. Le Secrétaire Général a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, sa Majesté le Roi Salman Bin Abdelaziz et à son Altesse royale le Prince héritier Mohammad Bin Salman Bin Abdelaziz, pour cette généreuse donation et pour le soutien inébranlable du Royaume d'Arabie Saoudite, pays du siège à l'OCI, depuis sa fondation.
Le Secrétaire Général a, en outre, remercié le Ministère des Affaires étrangères d'Arabie Saoudite pour ses efforts assidus dans le cadre de la coopération étroite qui l'unit au Secrétariat Général de l'OCI.
SE M. Hussein Brahim Taha a réitéré ses remerciements à l'adresse des Etats membres de l'OCI qui ont versé des donations à ce Fonds et a exhorté les autres Etats membres à en faire de même, pour aider le peuple afghan à surmonter ses difficultés humanitaires actuelles.
L'initiative de la création de ce Fonds humanitaire a été approuvée en vertu de la Résolution adoptée par la dix-septième session extraordinaire du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI, tenue le 19 décembre de l'an dernier à Islamabad (Pakistan).
En mars dernier, le Groupe de la Banque islamique de développement a pris en charge cette mission dont elle a entamé l'exécution, de manière effective et efficace. A cet égard, le Secrétaire Général a félicité Son Excellence le Dr. Muhammad Al-Jasser, Président du Groupe de la BID ainsi que le personnel de cette institution pour les efforts appréciables qu'ils ont déployés en vue de faire démarrer, dans de brefs délais les activités de cet organisme de prévoyance humanitaire.
Le Secrétaire Général a souligné que, depuis l'adoption de cette décision et avant même la mise en branle officielle de ce Fonds de prévoyance, il a œuvré de concert avec son envoyé spécial en Afghanistan, en faveur de la collecte de ressources auprès des Etats membres pour la mise en service de ce Fonds et le traitement de la situation humanitaire dramatique qui prévaut en Afghanistan.
Par ailleurs, dans une allocution qu'il a prononcée devant la conférence internationale de Tachkent concernant l'Afghanistan (Sécurité et développement économique), tenue le 26 juillet dernier, en République d'Ouzbékistan, Son Excellence M. Hussein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a félicité les autorités ouzbèkes pour cette initiative qui est venue à point pour la tenue de cet évènement grandiose, en ce moment crucial pour l'avenir de l'Afghanistan.
Dans son allocution, qui a été lue en son nom, par son Excellence l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, son Envoyé spécial en Afghanistan et Secrétaire Général adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales, le Secrétaire Général a mis en relief la nécessité impérative (d'emprunter une voie stratégiquement coordonnée et cohérente pour faire face aux défis majeurs qu'affrontent l'Afghanistan et son peuple ; tout en soulignant que la seule voie conduisant à la réalisation de cet objectif passe par l'adhésion au dialogue permanent et constructif avec les autorités en place dans le pays.
Le Secrétaire général a exhorté les organisations humanitaires et multilatérales de développement, à apporter leur assistance humanitaire à l'Afghanistan pour épargner les vies afghanes en ce moment difficile.

L'envoye special poursuit ses demarches en faveur de l'afghanistan

Visite a kaboul d'une delegation de l'academie internationale du fiqh islamique, pour discuter des problemes de la tolerence et de la politique de juste-milieu

L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique en Afghanistan, s'est rendu à Kaboul, Capitale de l'Afghanistan, où il s'est entretenu, le 21 juin dernier, avec le Mawlawi Amir Khan Muttaqi, Ministre des Affaires étrangères du pouvoir en place dans ce pays. L'entretien a porté sur les efforts humanitaires que l'OCI déploie en Afghanistan, après la création et l'entrée en service du Fonds humanitaire du Groupe de la Banque Islamique de Développement, ainsi que sur de nombreux thèmes politiques et économiques qui sont prioritaires aux yeux de l'OCI, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des Résolutions du Conseil islamique des Ministres des Affaires étrangères, concernant l'Afghanistan. Au cours de cette visite, l'émissaire de l'OCI a eu des entretiens avec certains responsables afghans, en présence du Dr. Mohamed Ayache, Directeur du bureau de l'OCI à Kaboul.

Cette visite a coïncidé avec celle d'une délégation d'Oulémas musulmans, venus en Afghanistan pour se joindre aux efforts des oulémas et responsables afghans concernant des causes d'intérêt capital, telles que la tolérance et la notion de juste-milieu en Islam et l'alphabétisation féminine. La délégation, qui était conduite par SE le Dr. Qotb Mustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a eu plusieurs rencontres avec les oulémas afghans, tout autant qu'avec des Ministres et des responsables du Gouvernement du pouvoir en place en Afghanistan. La visite de la délégation de l'OCI s'inscrivait dans le cadre du suivi assuré par le Secrétariat Général, de la mise en œuvre de la résolution de la session extraordinaire de la Conférence des Ministres des affaires étrangères, tenue en décembre dernier, à Islamabad, qui invitait le Secrétaire Général de l'OCI à envoyer une délégation de savants (oulémas) et de juristes du culte (fuqahas), sous l'égide de l'Académie internationale du Fiqh islamique et des autres institutions religieuses concernées de par le monde musulman, pour se solidariser avec l'Afghanistan concernant les problèmes d'importance majeure, tels que la tolérance et la notion de juste milieu en Islam et l'alphabétisation féminine.

Auparavant, la délégation avait eu, dès son arrivée à Kaboul, une rencontre avec les Ambassadeurs et les représentants des Etat membres, de même qu'avec les membres de la mission des Nations Unies accrédité auprès de la capitale afghane. Les entretiens se sont ensuite poursuivis entre les oulémas musulmans et les oulémas afghans de demain, concernant divers problèmes et thèmes d'intérêt.

Sur ce même plan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet a eu, le 15 juin dernier, un contact audio-visuel, par la voie informatique, avec SE M. Ahmed bin Ali Al Sayegh, Ministre d'Etat de l'Etat des Emirats Arabes Unis, avec la participation de Son Altesse Sheikh Nahyane Bin Seif Al-Nahyane, ambassadeur des E.A.U. à Riyad et représentant permanent auprès de l'OCI.

Par ailleurs, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Envoyé spécial de l'OCI en Afghanistan, a tenu, le 14 juin 2022, une réunion consultative avec l'Envoyé spécial de l'Union Européenne en Afghanistan, SE M. Thomas Nicholson, qui effectuait une visite de travail à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite).

Une année après le changement de régime :

l'OCI poursuit son engagement en faveur de l'interaction avec la reconstruction en Afghanistan

Dans un communiqué de presse, publié à la mi-août dernier, le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a confirmé qu'une année après le changement de régime à Kaboul, l'OCI demeure convaincue que la participation continue et la construction représentent la voie la plus efficace pour aller de l'avant, non seulement dans les efforts en faveur de la stabilité économique et politique de l'Afghanistan et son peuple, mais aussi pour la concrétisation de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le reste du monde.

Relevant qu'une année s'étant écoulée, depuis le changement de régime en Afghanistan, l'OCI a tenu, à Islamabad, République Islamique du Pakistan, sa dix-septième session extraordinaire au niveau du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, qui a été exclusivement consacrée à la situation humanitaire en Afghanistan.

Quelques mois plus tard, en mars dernier, en République Islamique du Pakistan, s'est tenue la quarante-huitième session ministérielle des Affaires étrangères de l'OCI, au cours de laquelle la situation humanitaire en Afghanistan a occupé le premier rang des priorités inscrites à l'ordre du jour.

Les deux Résolutions adoptées par ces deux sessions ministérielles ont délimité l'approche pluri-polaire que l'OCI emprunte vis-à-vis des développements rapides qui se sont, par la suite, produits en Afghanistan.

En diverses occasions, son Excellence M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a mis l'accent sur les défis énormes auxquels fait face l'Afghanistan, défis qu'il ne pourra relever, de manière efficiente, sans une adhésion constructive de la part des autorités du fait accompli à Kaboul.

Le communiqué de presse indique que l'Envoyé spécial du Secrétaire Général en Afghanistan, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet s'est chargé de parrainer cette adhésion, à la faveur de ses multiples consultations avec les parties concernées, tant au sein qu'à l'extérieur de l'OCI ; ses démarches, dans leurs deux volets ayant été focalisées sur la clarification d'un ensemble de programmes et d'initiatives humanitaires qui seront financés par le Fonds Spécial de prévoyance humanitaire en Afghanistan dépendant de l'OCI créé en vertu d'une résolution ministérielle et placé sous la tutelle et la gestion du Groupe de la Banque Islamique de Développement en vue d'alléger les difficultés dues à l'absence de la sécurité alimentaire et aux catastrophes naturelles ; ceci outre d'intenses consultations politiques avec le gouvernement du fait accompli à Kaboul, au sujet des problèmes d'importance majeure et d'autres secteurs prioritaires qui s'y rattachent.

En dépit de l'apparition de certains indices encourageants quant à la volonté des autorités du fait accompli de trouver des solutions aux problèmes litigieux qui ont empêché jusqu'ici le recouvrement par l'Afghanistan de sa place au sein de la communauté internationale, l'OCI a continué à lancer des appels au gouvernement du fait accompli, pour l'amener à tenir ses promesses d'octroi aux femmes et aux jeunes filles de leur droit fondamental à l'emploi et à l'enseignement.

L'OCI a souligné que l'adoption par le gouvernement du fait accompli à Kaboul d'une position plus ferme concernant le combat contre les groupes terroristes et de la formation d'un gouvernement exhaustif représentant les diverses composantes de la société afghane, contribuera, dans une large mesure, aux yeux de l'OCI, à l'insaturation d'une paix durable pour le peuple afghan, après des décades d'affrontements.Dans le but d'aménager la voie conduisant à cet objectif, une délégation d'Oulémas (savants du culte) du monde musulman a effectué une première visite de travail à Kaboul, en juin 2022, à l'effet de prendre part au dialogue consultatif avec les autorités de Kaboul et les savants du culte afghans au sujet de nombre de sujets à caractère confessionnel et social.

L'OCI se félicite du rétablissement de la scolarité féminine en Afghanistan

Appel urgent en faveur des victimes des inondations en Afghanistan

Le Secrétariat Général de l'Organisation la Coopération Islamique a lancé un appel d'urgence en faveur de l'assistance aux victimes des inondations survenues en Afghanistan, à la suite des gros dégâts occasionnés par des pluies abondantes et des inondations subites, dans les provinces orientale, méridionale et équatoriale détruisant de nombreuses maisons, démolissant l'infrastructure et laissant des milliers de personnes dans le besoin, au point de les contraindre à la mendicité. Ces inondations en ont suivi d'autres qui avaient ravagé plusieurs régions du pays, y accentuant la gravité de la situation humanitaire, déjà déplorable.
L'OCI a lancé un appel à tous ses Etats membres et aux autres pays de la communauté internationale, ainsi qu'aux organisations de secours à mobiliser, à bref délai, l'assistance voulue pour sauver des vies humaines et aider le peuple afghan sinistré par les inondations en cours.
Par ailleurs, SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a fait part de ses condoléances à l'Afghanistan et aux familles des sinistrés, morts ou blessés du séisme, qui a frappé l'Est du pays, le 22 juin dernier, implorant Dieu Tout-Puissant de les accueillir en son paradis et de les entourer de son infinie miséricorde, d'accorder un prompt rétablissement aux blessés et de sauvegarder de tout mal l'Afghanistan et son peuple.
Le Secrétaire Général de l'OCI a exhorté les organisations œuvrant dans le domaine humanitaire dans le monde musulman à agir, sans retard, en vue de fournir les assistances humanitaires et les secours requis aux victimes de ce séisme, tout autant qu'au peuple afghan, dans la conjoncture humanitaire et économique délicate qu'il endure et qui nécessite une intervention urgente pour y mettre fin.

> inciter à fournir toutes assistances humanitaires urgentes au peuple afghan afin de l'aider à surmonter les conséquences du récent séisme dévastateur.

Le Secrétaire Général a confié au Fonds de Solidarité Islamique de l'OCI, le soin de fournir des aides et des secours aux victimes du séisme qui frappé, récemment, l'Est de l'Afghanistan.
Il a souligné que ces aides humanitaires urgentes étaient destinées à soulager les souffrances du peuple afghan, à la suite des grands dommages occasionnés par le séisme. Il a souligné que les assistances fournies par le FSI s'inscrivent dans le sens de la solidarité du Secrétariat Général de l'OCI avec les Etats et les peuples sinistrés.
Le Secrétaire Général a renouvelé ses appels à toutes institutions humanitaires du monde islamique pour les inciter à fournir toutes assistances humanitaires urgentes au peuple afghan afin de l'aider à surmonter les conséquences du récent séisme dévastateur.
L'OCI s'était félicitée de la déclaration émise le 27 mai dernier par le pouvoir en place, en Afghanistan portant création d'une commission composée de huit membres et ayant pour mission de faciliter la réouverture des collèges secondaires de jeunes filles afghanes.
Le Secrétariat Général a souligné que cette étape vient concrétiser le vœu, longtemps caressé, de voir le pouvoir en place, honorer son précédent engagement en faveur de la rescolarisation des fillettes âgées de plus de six ans.
Pour le Secrétariat Général, la création de cette commission est un indice positif qui promet la réalisation de progrès tangibles dans la garantie effective et rapide de la concrétisation du droit fondamental des fillettes afghanes à la scolarité.

Le Président azéri reçoit le Secrétaire Général de l'OCI

L'Azerbaïdjan accueille la 11 session de la Conférence des Ministres du Tourisme

فخامة الرئيس إلهام علييف رئيس جمهورية اذربيجان يتستقبل معالي الأمين العام

SE le Président Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan a reçu, le 27 juin dernier, SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), en marge de la Onzième session de la Conférence islamique des Ministres du Tourisme qui se tenait dans la capitale azérie (Bakou).

Au cours de sa visite, le Chef de l'Etat azéri a souligné l'importance que son pays, en tant qu'Etat membre agissant, attache à l'OCI, aux plans régionale et internationale. Il a promis à son interlocuteur le soutien total de l'Azerbaïdjan à l'approche du Secrétaire Général dans sa mission de protection et de préservation des intérêts du monde islamique. De son côté, le Secrétaire Général a félicité le Président Aliyev pour la libération des territoires azéris occupés par l'Arménie. Il a, en outre, réitéré le soutien fondamental et inflexible de l'OCI à l'Azerbaïdjan, dans ses efforts de reconstruction sur ses territoires libérés. En outre, le Secrétaire Général a exposé au Chef de l'Etat azéri son approche en matière de renforcement de la solidarité et de l'action islamique commune.

Le Secrétaire Général a, en outre, rendu hommage à l'Azerbaïdjan pour la manière dont il mène ses activités et ses initiatives en faveur du renforcement de la solidarité et de la coopération entre les Etats membres de l'OCI, tout en remerciant le Gouvernement de la République de l'Azerbaïdjan d'avoir bien voulu accueillir cette onzième session de la Conférence des Ministres du Tourisme. Effectivement, les travaux de cette conférence ont débuté, le 28 juin dernier, à Bakou. La séance inaugurale s'en est déroulée, en présence, de leurs Excellences les Ministres du Tourisme, des Chefs des délégations des Etats membres et de son Excellence le Secrétaire Général de l'OCI. M. Fouad Naghiyev, Président de l'Agence gouvernementale du Tourisme de la République de l'Azerbaïdjan, a prononcé le discours inaugural de cette réunion, au nom de son Excellence, le Président azéri, Ilham Aliyev.

De son côté, le Secrétaire Général de l'OCI a souligné, au cours de cette séance inaugurale, les effets dévastateurs de la pandémie de la Covid-19 qui ont tant altéré la confiance en l'assistance internationale, précisant que les mesures énergiques prises ont entrainé d'énormes pertes, au niveau des flux des visiteurs et des recettes touristiques, à l'échelle mondiale, a-t-il dit. Le nombre de touristes est tombé à 72,8% en 2020 par rapport à l'exercice 2019, soit un manque à gagner de près de 1300 milliards de dollars américains.

D'autre part, le Secrétaire Général s'est entretenu avec Son Excellence M. Jeyhun Bayramov, Ministre des Affaires étrangères de l'Azerbaïdjan. Le Secrétaire Général a rendu hommage à l'Azerbaïdjan pour son concours actif dans l'action islamique commune. Pour sa part, M. Bayramov a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général qu'il a assuré de l'engagement de l'Azerbaïdjan en faveur de la poursuite de son soutien à l'OCI dans ses efforts de recherche de solution aux défis qu'affrontent les pays de l'OCI. Les deux parties ont également débattu de plusieurs questions d'importance pour la Oummah, y compris des problèmes de la sécurité et du développement, de même que de la conférence sur le tourisme et son développement post-Corona.

Le Secrétaire Général visite les zones libérées d'Azerbaïdjan

Les Ministres du Tourisme ont passé en revue les progrès accomplis dans les projets touristiques de plusieurs Etats membres et des institutions de l'OCI et ont procédé à l'évaluation des étapes parcourus dans l'organisation des foires touristiques parrainées par l'OCI, outre l'évocation des défis que l'OCI rencontre, dans l'organisation judicieuse, vers diverses foires touristiques et dans la promotion d'une stratégie commune dans l'organisation probante de ces foires.

D'un autre côté, et dans le cadre de l'activité de congrès touristiques, le Secrétaire Général a effectué une visite dans les zones libérées d'Azerbaïdjan, en compagnie des Ministres du Tourisme des Etats membres. Le Secrétaire Général a pu se rendre compte des dégâts ravageurs subis par la région du Karabakh lors de son occupation. La délégation a aussi pu se rendre compte des projets de reconstruction qui y sont en cours, y compris la réfection des sites archéologiques religieux, culturels et historiques de Shusha, capitale culturelle de l'Azerbaïdjan. Renouvelant ses félicitations à l'Azerbaïdjan pour sa victoire et la récupération de ses territoires, le Secrétaire Général a rendu hommage aux dirigeants de ce pays pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de lancer des projets de reconstruction et de réfection qui se distinguent de par l'ampleur des potentialités qu'ils nécessitent pour attirer les touristes étrangers vers ces zones libérées. Le Secrétaire Général a réaffirmé le soutien permanent de l'OCI à l'Azerbaïdjan dans ses efforts de sauvegarde de sa sécurité et son intégrité territoriale.

Par ailleurs, dans son allocution prononcée au nom de SE le Secrétaire Général, lors de la réunion des Hauts fonctionnaires préparatoire à la Onzième session de la Conférence des Ministres du Tourisme, le Dr. Ahmed Kawesa Sengendo, Secrétaire Général adjoint des affaires économiques a souligné qu'en plus de ses avantages économiques, le tourisme joue un rôle vital dans le renforcement de la solidarité de la Oummah islamique, tout autant que dans l'entente universelle.

L'orateur a souligné que la promotion du tourisme a toujours bénéficié d'une attention particulière de la part de l'ensemble de la famille de l'OCI, tant l'échange de services dans le secteur du tourisme a longuement concouru à la promotion économique des Etats membres de l'OCI aussi bien, durant la période de pandémie de la Covid-19 que par la suite des économies. Il a également fait ressortir l'importance de cette réunion, dans la mise en œuvre des résolutions de l'OCI concernant le secteur touristique tout en tenant compte de la vérité qui fait que la pandémie de la Covid-19 a extrêmement influé sur le tourisme, du fait de la fermeture des frontières et, par voie de conséquence, de l'amenuisement des arrivées et de la demande touristique.

Entretien du Secrétaire Général avec le vice Premier Ministre d'Ouzbékistan

Le Secrétaire Général de l'OCI s'est entretenu, le 27 juin dernier, en marge des travaux de la Conférence des Ministres du Tourisme avec SE M. Aziz Abdelhakimov, Vice-Premier Ministre et Ministre du Tourisme de l'Ouzbékistan. Les deux parties ont mis en relief le besoin de consolider la coopération entre les Etas membres en faveur du développement du tourisme et de l'accroissement des flux touristiques multilatéraux, outre La consolidation et la préservation du patrimoine culturel.

L'OCI rend hommage à l'Arabie Saoudite pour ses aides multiformes au Yémen

Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique s'est félicité de l'accord conclu en faveur de la prorogation de la trêve au Yémen. Tout en réitérant son soutien aux efforts des Nations unies et de leur Envoyé spécial, en faveur d'un règlement politique intégral du litige yéménite, le Secrétaire Général a rendu hommage au Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite pour les efforts qu'ils déploient en vue de trouver une issue politique durable à la crise yéménite, sur la base de l'initiative des pays du Golfe et de ses mécanismes d'exécution, des conclusions du dialogue national général et des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité, y compris la Résolution 2216. Il a, en outre, renouvelé le soutien de l'OCI au Yémen, pour alléger les souffrances de son peuple et concrétiser ses aspirations à la sécurité, à la paix, à la stabilité et au développement.

Auparavant, SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI s'était félicité de l'annonce par le Royaume d'Arabie Saoudite d'une importante série de projets de développement totalisant 400 millions de dollars américains et dont l'exécution sera confiée au programme saoudien pour le développement et la reconstruction au Yémen. Le Secrétaire Général s'est félicité de cette généreuse initiative du Royaume d'Arabie Saoudite et de ses dirigeants qui ont toujours aidé le Yémen dans les divers domaines humanitaires, économiques et de développement, en vue d'atténuer les épreuves endurées par le peuple yéménite. Il a souligné que ces aides saoudites au profit du Yémen confirment, une fois de plus, la solidarité des peuples d'Arabie Saoudite et du Yémen, et sont en harmonie avec les Résolutions du Sommet islamique, tout comme les Résolutions du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI. Le Secrétaire Général a, de nouveau, réaffirmé la solidarité totale de l'OCI avec le peuple yéménite et son appui à la concrétisation de ses aspirations à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement intégral.

D'autre part, le Secrétariat Général de l'OCI a favorablement accueilli l'annonce, le 2 juin dernier, par l'Envoyé spécial de l'ONU au Yémen, M. Hans Grundberg de la réalisation d'un accord en faveur de la prorogation de deux mois de la trêve au Yémen. Il s'est également félicité des démarches entreprises par l'Envoyé spécial, en espérant l'application complète et la consolidation de cette trêve, tant elle peut aider à l'aménagement des conditions propices à un règlement politique durable du litige au Yémen, dans le droit-fil des aspirations du peuple yéménite.

L'OCI appuie toutes les mesures sécuritaires du Royaume d'Arabie Saoudite

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a réaffirmé sa solidarité totale avec le Royaume d'Arabie Saoudite dans ses efforts d'endiguer toute menace éventuelle à sa sécurité, à sa stabilité et à l'intégrité physique de ses citoyens et les résidents sur son territoire. Le Secrétariat Général a rendu hommage aux organes sécuritaires saoudiens pour l'efficacité dont ils font preuve dans leur riposte à toute tentative d'atteinte à la sécurité et à la stabilité du Royaume, et notamment du communiqué de la présidence de l'organisme de sécurité de l'Etat, faisant état d'une opération sécuritaire qui a consisté en la poursuite, dans la préfecture de Djeddah de l'un des recherchés qui s'est suicidé à l'aide d'une ceinture explosive et en est mort blessant au passage un résident et 3 agents de la sécurité.

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a renouvelé le soutien et l'approbation de l'OCI à toutes les mesures prises par les autorités compétentes du Royaume d'Arabie Saoudite pour sauvegarder la sécurité et la stabilité dans le Royaume, et a exprimé ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

Le Secrétaire Général de l'OCI participe aux festivités du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a effectué, le 5 juillet dernier, une visite en République algérienne démocratique et populaire, où il a pris part aux festivités officielles marquant le soixantième anniversaire de l'indépendance du pays, en présence et sous le Haut patronage de Son Excellence, Abdelmadjid Tebboun, Président de la République algérienne démocratique et Populaire.

La fête de l'indépendance a débuté par un défilé militaire sans précédent, marquant la commémoration de l'achèvement de cent trente-deux années d'occupation coloniale française. C'est qu'au terme d'une guerre qui fit rage, huit ans durant, entre les Fellagas algériens et l'armée française, les combats cessèrent, à la suite de la signature des accords d'Evian, le 18 mars 1962 qui ouvrirent la voie à l'indépendance de l'Algérie, consacrée le 5 juillet de la même année. La proclamation de l'indépendance de l'Algérie eut lieu quelques jours après un référendum sur l'autodétermination, au cours duquel le peuple algérien se prononça pour l'indépendance. L'Algérie arracha, ainsi, son indépendance au terme d'une guerre cinglante de près de huit ans qui fit des centaines de milliers de victimes.

Etaient présents lors de ces festivités, et notamment du défilé militaire de nombreux invités étrangers, dont notamment, Son Excellence le Président palestinien Mahmoud Abbas et Son Excellence le Président de la République du Niger, M. Mohamed Bazoum. Quant au Président de la République française Emmanuel Macron, il a envoyé à son homologue algérien SE M. Abdelmadjid Tebboun, un message de félicitations, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, lui exprimant son vœu de conforter les relations déjà solides existant entre les deux pays.

Pour témoigner de l'importance de cet évènement, un logo distinctif a été conçu et exhibé durant plusieurs semaines, par toutes les chaines de télévision algérienne. Ce logo consistait en un cercle composé de 60 étoiles et ornant l'expression « D'un passé glorieux à une ère nouvelle » (Tarikhon majid wa'ahdon jadid).

Au cours de sa visite à Alger, le Secrétaire Général de l'OCI a tenu, le 6 juillet dernier, une séance de travail avec Son Excellence M. Ramtane Lamamra, Ministre des Affaires étrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, au sujet des relations fort anciennes qui unissent l'OCI et l'Algérie. Les deux parties se sont félicitées du niveau privilégié de leur coopération bilatérale dans divers domaines et ont réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération et leur coordination à l'effet de concrétiser la mission de l'OCI qui prône la coopération et la solidarité entre les Etats membres et œuvre au service des causes de la Oummah islamique.

Le Secrétaire Général a félicité la République algérienne pour son rôle d'avant-garde au sein de l'OCI et dans le renforcement de l'action islamique commune. De son côté, le Ministre algérien des Affaires étrangères a renouvelé le soutien inflexible de son pays à l'OCI, à ses diverses activités et à son Secrétaire Général SE M. Hissein Brahim Taha. Les deux parties ont également passé en revue, la situation dans la région, et notamment le problème palestinien.

Ils ont également abordé la situation en Afghanistan, au Yémen et au sein de la Communauté musulmane des Rohingyas, ainsi que les défis politiques, sécuritaires, économiques et sociaux auxquels sont confrontés les pays du Sahel et du Lac Tchad.

Inquiétude de l'OCI face aux tentatives de retraçage du périmètre électoral du Jammu-et- du Cachemire

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique s'est déclarée profondément préoccupée par les tentatives menées par l'Inde en vue de retracer le périmètre électoral de la province du Jammu et du Cachemire qu'elle occupe illicitement, tant il est de nature à modifier la structure démographique de cette province et à bafouer les droits du peuple Kashmiri. Le Secrétaire Général a souligné que ce retraçage frontalier contrevient directement aux Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et du Droit international, y compris à la Convention numéro 4 de Genève.

Prenant appui sur sa position de principe intangible concernant le litige du Jammu-et-Cachemire et sur les Résolutions pertinentes du Sommet islamique et de la Conférence des Ministres des Affaires étrangères, le Secrétariat Général de l'OCI a réaffirmé sa solidarité avec le peuple du Jammu-et-Cachemire en faveur de la concrétisation de son droit légitime à l'autodétermination, conformément aux décisions pertinentes du Conseil de Sécurité. Le Secrétariat Général a exhorté la Communauté internationale et, tout particulièrement, le Conseil de Sécurité des Nations unies à prendre conscience des graves conséquences qu'implique ce « retraçage frontalier ».

Le 5 Août dernier, le Secrétariat Général de l'OCI a commémoré le troisième anniversaire des mesures illégales et unilatérales prises au Jammu-et-Cachemire illégalement occupés par l'Inde, des mesures qui ont été suivies par d'autres initiatives, tout aussi illicites, telles que les modifications démographiques. Le Secrétariat Général a souligné que semblables actes illicites ne peuvent modifier la situation litigieuse au Jammu-et-Cachemire, ni altérer à le droit à l'autodétermination des peuples de cette province.

Rappelons les Résolutions du Sommet islamique et du Conseil des Ministres des Affaires étrangères concernant le Jammu-et-Cachemire, le Secrétariat Général a réaffirmé sa solidarité avec le peuple Cachemiri dans ses revendications en faveur de la concrétisation de son droit inaliénable à l'autodétermination. L'OCI a également appelé au respect des libertés fondamentales et des droits humains essentiels du peuple Cachemiri, et à l'annulation de toutes les mesures illégales et unilatérales prises, le 5 août 2019, et par la suite, le Secrétariat Général de l'OCI a renouvelé ses appels à la Communauté internationale en faveur de l'adoption de mesures pratiques pour résoudre le litige du Jammu-et-Cachemire, en conformité avec les Résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations unies.

Le Secrétariat Général de l'OCI a, d'autre part, exprimé sa préoccupation à la suite de l'annonce de l'emprisonnement à vie de l'un des principaux leaders cachemiris, M. Yasin Malik qui mène un combat pacifique en faveur de la liberté, depuis de nombreuses décades.

Le Secrétaire Général a renouvelé sa solidarité avec le peuple du Jammu-et-Cachemire dans son combat pour le recouvrement de ses droits légitimes, y compris son droit à l'autodétermination, et a exhorté la Communauté internationale à garantir la non-corrélation entre le terrorisme d'une part, et le combat légitime des Cachemiris pour le recouvrement de leurs droits, d'autre part.

Opposition ferme des pays de l'oci a la vague terroriste de l'ete 2022

Les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ont connu, au cours de l'été dernier, une série d'attentats, commis principalement dans les zones Asie et Afrique.

Ainsi, en Afrique, la République du Mali a été le théâtre, au début du mois de juin, de pas moins de quatre raids terroristes perpétrés contre des villages du centre du pays, faisant 132 victimes, y compris l'attaque terroriste commis non loin de la ville de Gao, dans le nord du pays et qui couta la vie à une vingtaine de civils, les raids lancés contre la caserne militaire de Kita, à proximité de la capitale Bamako et d'autres attaques survenues ailleurs dans ce pays. Le Secrétariat Général a, également, condamné vigoureusement l'attaque terroriste armée contre la localité de Tessalit qui fit un grand nombre de victimes et de blessés.

Le Secrétariat Général a, également, vivement condamné les deux attentats terroristes perpétrés en mai dernier, dans le nord du Burkina Faso, et qui firent une douzaine de victimes, de même que les attentats terroristes qui ont pris pour cibles des militaires et des volontaires sécuritaires, les 8 et 9 août, faisant de nombreuses victimes.

Il a, en outre, stigmatisé les attaques déclenchées par des dizaines de motards armés contre trois villages dans le nord-ouest du Nigeria, y faisant 48 morts. Il a également proclamé sa position officielle de condamnation ferme des attaques terroristes survenues sur le territoire du Togo contre des éléments des forces armées régulières, et contre un avant-poste de l'opération Kundjura (Kabindal, district de la Savane), et d'autres provinces du Nord.

Au mois de mai dernier, la République Arabe d'Egypte a, elle aussi, subi deux opérations terroristes que le Secrétariat Général de l'OCI n'a pas manqué de stigmatiser vivement, et dont l'une a pris pour cible une station hydrique de l'ouest du Sinaï, y causant la mort de 11 militaires et en blessant cinq autres, tandis que la seconde attaque a été lancée contre un barrage sécuritaire installé dans le nord du Sinaï, tuant ou blessant nombre de soldats.

Toujours concernant le monde arabe, le Secrétariat Général de l'OCI a vigoureusement condamné, en juillet dernier, l'attentat à l'explosif perpétré contre un hôtel du centre de la ville de Jowhar, à proximité du palais présidentiel sis dans le district de Hyr Shabbily, en République fédérale de Somalie, et qui a fait de nombreux morts ou blessés, dont notamment des responsables gouvernementaux, et détruit plusieurs bâtiments à l'entour de cet établissement.

Le Secrétariat Général de l'OCI a exprimé ses condoléances attristées aux familles des victimes et aux gouvernements et peuples des pays membres qui ont subi ces attentats. SE le Secrétaire Général, M. Hissein Brahim Taha, a réaffirmé, en cette circonstance, la position inébranlable de l'OCI dans la lutte contre le terrorisme et le fanatisme, ainsi que sa solidarité totale avec les états membres et son soutien aux efforts de leurs gouvernements en tout ce qui vise à combattre le terrorisme et le fanatisme et à faire barrage à toute menace contre la sécurité et la stabilité de ces états.

L'OCI se felicite de l'election du nouveau president de la Somalie appel de l'OCI en faveur de l'assistance aux victimes de la secheresse

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) s'est félicitée de l'obtention par SE M. Hassan Sheikh Mahmoud, de son investiture par les deux Chambres du Parlement somalien (l'Assemblée du peuple et le Sénat), à la suite de son élection à la Présidence de la République Fédérale de Somalie. SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a félicité le Président nouvellement élu et lui a formulé ses souhaits de pleine réussite dans l'accomplissement de sa mission et la réalisation des aspirations du peuple somalien.

Son Excellence le Secrétaire Général a, également, félicité le peuple somalien pour la réussite de cette échéance électorale, en réaffirmant le soutien total de l'OCI à la République fédérale de Somalie, en cette étape cruciale de ses efforts, en faveur de la consolidation de la sécurité, de la stabilité et du développement.

Le Secrétariat Général de l'OCI a dépêché, à Mogadiscio, une délégation de haut niveau, conduite, au nom du Secrétaire Général, par SE l'Ambassadeur Yousef Bin Muhammad Aldobaey, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires politiques, pour prendre part, le 9 juin dernier, à la cérémonie d'investiture de SE M. Hassan Sheikh Mahmoud, dans ses fonctions de Président de la République Fédérale de Somalie. Prenant la parole au nom de SE le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint s'est félicité du processus de transition pacifique qui s'est déroulé en Somalie, en exprimant le souhait de voir ce processus déboucher sur un surcroît de prospérité, de développement et de stabilité en République Fédérale Somalienne. Il a, en outre, formulé ses vœux de plein succès au Président élu, tout en rendant un vibrant hommage au Président sortant pour les efforts qu'il a déployés tout au long de son mandat.

Le 14 août dernier, SE le Secrétaire Général a reçu, en son bureau, au siège du Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah, SE M. Abderrahman Abdel-shakour, émissaire spécial de SE le Président somalien, pour les affaires humanitaires et la sécheresse, qui lui a transmis une lettre écrite du Chef de l'Etat somalien. Remerciant l'Envoyé spécial, SE le Secrétaire Général lui a assuré que l'OCI suit avec profonde inquiétude la famine dont les méfaits commencent à apparaître du fait de la sécheresse.

Le Secrétaire Général a confirmé son engagement en faveur de la mise en œuvre de la résolution adoptée, en mars dernier à Islamabad (Pakistan), par la 48ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des pays islamiques ; résolution qui réaffirmait l'engagement de l'OCI en faveur de l'allègement des souffrances du peuple somalien et appelait au renforcement de l'assistance fournie aux sinistrés de la sécheresse. Au cours de l'entrevue, l'accent a été également mis sur l'importance des relations OCI-Somalie.

En outre, c'est avec la plus vive anxiété que l'OCI a suivi les effets de la disette survenue en Somalie du fait de la persistance d'une grave sécheresse qui perdure pour la quatrième année consécutive.

Le Secrétaire Général a fait ressortir la nécessité d'une action urgente et diligente pour prévenir et endiguer la propagation d'une grande famine qui menace plus de sept millions d'âmes. Il a précisé à ce propos, que, face à cette calamité naturelle, l'OCI partage la vive inquiétude de nombreux partenaires humanitaires quant au volume du pourvoi international aux besoins découlant de la disette en Somalie,

L'OCI réaffirme sa solidarité avec ses Etats membres face aux catastrophes et aux calamités

L'Organisation de la Coopération Islamique a donné le coup d'envoi aux activités de la commission chargée de mobiliser les ressources nécessaires à l'assistance aux réfugiés et aux migrants de la zone du Sahel et du Bassin du Lac Tchad, conformément aux Résolutions 3/44 et 4/48 adoptées par la Quarante-huitième session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, tenue, en mars dernier, à Islamabad.

Dans son discours à l'adresse de cette commission, SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a précisé que les tâches assignées à cette commission revêtent une importance extrême, compte tenu de la nécessité urgente de pourvoir aux besoins impératifs des victimes de l'épreuve qu'endurent nombre de pays du Sahel et du bassin du Lac Tchad, membres de l'OCI, tels que le Nigéria, le Tchad, le Niger et le Cameroun. Il a ajouté que l'exode massif de la population dans ces régions, à la suite des actes terroristes commis par le groupe Boko Haram, a conduit à l'aggravation de la pénurie alimentaire dans la région et à la réduction de l'acheminement des services de base aux migrants et sociétés hôtes, nonobstant les efforts considérables déployés par les gouvernements concernés.

Le Secrétaire Général a ajouté qu'il est devenu indispensable de mobiliser un surcroît de soutien de la part des partenaires internationaux, en vue de fournir une meilleure assistance humanitaire aux millions de personnes éprouvées. Le Secrétariat Général a-t-il dit est décidé à agir auprès des pays donateurs, de leurs institutions financières et de leur mission générale au Niger, de même qu'avec ses partenaires extérieurs, en vue d'entamer la mise en œuvre de mesures concrètes à l'effet d'atténuer les difficultés des réfugiés et des migrants dans la zone du Sahel et du bassin du Lac Tchad, en vertu des Résolutions pertinentes.

Il convient de signaler que la réunion tenue sous les auspices du Département des Affaires humanitaires de l'OCI, s'est déroulée avec la participation des membres de cette commission, représentants des pays de la région du Sahel et bassin du Lac Tchad, ainsi que du Groupe de la Banque Islamique du Développement et du Fonds de Solidarité Islamique.

Sur le terrain, certains pays membres ont été ravagés par des catastrophes et des calamités qui ont fait de nombreuses victimes. Par la voix de son Secrétaire Général, l'OCI a exprimé sa solidarité totale avec les pays membres dans leurs réactions à ces épreuves au nombre desquels, nous citerons la mort de onze nouveau-nés dans l'incendie qui ravagea le pavillon néo-natal de l'hôpital Abdelaziz Sy Dabbagh à Tivaouane, au Nord de la capitale sénégalaise Dakar. En outre, l'OCI s'est solidarisée avec l'Algérie, à la suite des incendies qui s'y sont propagés. Le Secrétaire Général a, ainsi, formulé ses vives condoléances aux dirigeants et au peuple algérien, ainsi que les familles sinistrées. Au Caire, Son Excellence le Secrétaire Général, a présenté ses condoléances fraternelles au peuple et au gouvernement de la République arabe d'Egypte, à la suite de l'incendie de la cathédrale d'Abou-Seifein dans la zone d'Imbaba, dans la préfecture de Gizeh. Dans ce même contexte, le Secrétaire Général a manifesté sa solidarité totale avec le royaume du Maroc, à la suite des incendies qui s'y sont déclarés.

Par ailleurs, le Secrétaire Général a réaffirmé sa solidarité avec le peuple de la République Populaire de Bangladesh, à la suite des inondations survenues dans de nombreuses régions du Nord-Est du pays, faisant des dizaines de victimes et isolant plus de deux millions de personnes.

Concernant le Soudan, le Secrétaire Général avait exhorté les Etats membres et les organisations humanitaires à fournir des aides urgentes au Soudan, à la suite des inondations et des crues dévastatrices qui avaient isolé des centaines d'habitants dans la capitale Khartoum.

Enormes défis aux

Etats membres de l'OCI en matière de consommation des eaux

Une délégation de haut niveau du Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), conduite par SE l'Ambassadeur Askar Aliyev Musinov, Secrétaire Général Adjoint pour la Science et la Technologie, a pris part aux travaux de la Deuxième Conférence internationale de haut niveau sur la Décennie internationale 2018/2022, sur l'action pour l'eau (de l'eau pour le développement durable), tenue du 6 au 9 juin dernier, à Douchanbé (Tadjikistan), sous les auspices du Gouvernement du Tadjikistan avec le concours des Nations unies. Y on pris part plus d'un millier de délégués venus de tous les pays du monde dont notamment des représentants des organisations régionales te internationales. A l'ouverture de cette réunion, M. Emomali Rahmon, Président de la République du Tadjikistan, a exprimé l'espoir de voir cette réunion déboucher sur des décisions pratiques pour la réalisation des objectifs et des finalités convenus à l'échelle internationale, dans le domaine de l'exploitation des ressources hydriques.

Dans une allocution qu'il a prononcée au nom du Secrétaire Général de l'OCI, l'Ambassadeur Musinov a déclaré que les 57 Etats membres de l'OCI sont confrontés à d'énormes défis communs en matière de surexploitation des eaux et dans l'allégement maximal de ses effets destructeurs, en dépit de la grande diversité de l'environnement des ressources hydriques. De surcroit, nombreux sont les Etats membres qui souffrent du problème de raréfaction de l'eau, tant il est vrai que le volume total des ressources hydriques renouvelables par individu est inférieur au seuil défini et que le changement climatique est appelé à aggraver le problème de la raréfaction de l'eau, autrement dit l'éventualité potentielle d'une régression des activités agricoles.

Tout en mettant en valeur les efforts de l'OCI en faveur d'une attention accrue envers les problèmes liés à l'eau, dans les Etats membres, l'Ambassadeur Musinov a souligné qu'après l'adoption de (l'approche de l'OCI concernant les eaux : agir ensemble pour un avenir sûr, dans le domaine des eaux).

Il a également été procédé à la mise en place, en l'an 2016, du Conseil de l'OCI pour les eaux en vue de renforcer les activités, recommandées par la même approche, et de conforter les potentialités et les échanges d'expertise, à la faveur de la coopération entre les organismes concernés, ainsi que d'explorer et d'analyser le mécanisme financier éventuel à mettre en place et à consolider la coopération dans ce domaine.

Il a rappelé que le premier et le deuxième Sommets de l'OCI sur les Sciences et Technologies, tenus, successivement, en 2017, à Astana et en 2021 à Abou Dhabi, ont accordé une priorité majeure au renforcement des potentialités des Etats membres pour qu'ils exploitent au mieux leurs ressources hydriques.

Par ailleurs, l'OCI a célébré de concert avec la Communauté internationale la Journée mondiale de l'Environnement qui a été fêtée, le 5 juin dernier. Dans le communiqué qu'elle a publié en ces circonstances, l'OCI a notamment proclamé : « Nous n'avons qu'une seule et même terre » et « nous devons vivre d'une manière durable, en harmonie avec la nature environnante », en menant une existence basée sur le sens de la responsabilité, de manière à pouvoir sauvegarder notre planète et son environnement.

Le communiqué a ajouté : « La protection de l'environnement fait partie intégrante des valeurs de l'Islam, tant il est vrai que ses préceptes prônent l'équité dans l'obtention des ressources tout comme dans la protection de l'environnement, en tant que manne céleste parallèlement à l'impératif de modération et du non gaspillage de cette manne ».

UN EMISSAIRE HOLLANDAIS CONFERE AVEC L'OCI AU SUJET DU « DIALOGUE INTER-RELIGIEUX »

L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de la Coopération Islamique pour les Affaires humanitaires, Sociales et Culturelles, a reçu, le 4 août dernier, SE le Dr. Josh Duma, Envoyé spécial des Pays-Bas pour les libertés religieuses et confessionnelles.

Les deux parties ont confirmé l'importance du dialogue inter-religieux, pour la coopération face aux défis existants. Elles ont procédé à un vaste échange de vues concernant les autres questions importantes pour l'OCI, tout particulièrement, en matière de droits de l'homme, de discrimination religieuse et d'islamophobie. L'Ambassadeur Bakheet et le Dr. Duma ont insisté sur la nécessité d'une participation continue de l'OCI et des Pays-Bas au renforcement des programmes et initiatives destinés à réaliser des progrès en tout ce qui concourt au règlement des problèmes abordés au cours de cette entrevue.

JOURNEE MONDIALE DE LA DIVERSITE CULTURELLE : COLLOQUE SUR LA DIVERSITE

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la diversité culturelle au service du dialogue et du développement, qui est célébrée le 21 mai de chaque année, le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a organisé, le 7 juin dernier, par le canal de son Département des Affaires culturelles, un colloque culturel consacré à ce thème, dans le cadre de la série de rencontres périodiques programmées par l'Organisation.

A l'ouverture de ce colloque, le Dr. Abdullah Sayed Ould Ba, écrivain et chercheur mauritanien, a présenté un exposé au sujet de : « L'universalité et la diversité culturelle : dans leur concept humain commun », qu'il a axé sur divers thèmes dont notamment celui de la modernité , en tant que projet universel inclus dans les corollaires de la thématique et conceptuelle, ainsi que le thème de modernité ou des modernités, dans le concept de pluralité culturelle, et enfin celui de « L'humanisme universel dans l'identitaire et le collectif ».

Le Dr. Ould Ba a expliqué que la problématique de la diversité remonte au dix-huitième siècle, c'est-à-dire à l'époque où avait surgi le problème de l'identité, autrement dit de la plateforme de démarrage de la modernité, à travers la prise de conscience de l'être humain vis-à-vis de sa propre existence. Il a souligné que cette prise de conscience, en tant que problème planétaire a généré une problématique englobant deux notions, à savoir, d'une part, le traitement de l'identité perçue comme étant l'entité humaine commune, en tant qu'éventualité, et d'autre part, l'identité telle qu'elle reflète les entités sociales, à travers les civilisations, les cultures et les nations.

L'orateur a relevé que le concept d'identité implique tant la participation et le partenariat entre les êtres humains, que la spécificité et les particularités de l'authenticité de chacun, ajoutant que ce problème n'a pas trouvé de solution jusqu'à la naissance de la notion d'état national, laquelle est beaucoup moins un produit légal convenu par les individus que l'expression de l'âme d'un peuple, d'une nation et d'une culture, tout en relevant que l'état politique n'exprime pas forcément un système légal, mais plutôt, un accord communautaire implicite concernant le dit état, ses frontières et sa culture.

Titulaire d'un doctorat en philosophie moderne et contemporaine, le Dr. Abdullah Sayed Ould Ba est professeur d'études philosophiques et sociologiques à l'Université de Nouakchott (Mauritanie), et professeur-visiteur auprès de diverses universités arabes et internationales. Il est aussi l'auteur de nombreux articles, études et recherches parus dans plusieurs journaux et revues.

Dans ce contexte, le Dr. Ould Ba a souligné que les conflits et les guerres en cours sur la scène mondiale, et notamment la guerre Russo-ukrainienne, sont le reflet des données intellectuelles sous-jacentes des mouvements hostiles au mono-universalisme tel que le reflétait la domination de l'occident sur le monde.

Pour le Dr. Ould Ba, le slogan de dialogue inter-civilisationnel, tel que la diversité culturelle et les droits qu'elle sous-tend, a fini dans une terrible impasse, du fait d'une mauvaise perception, dès lors que le dialogue reflète le voisinage, mais ne se concentre point sur l'intégration ou la mixtion. Il consacre, en outre, la séparation entre des identités séparées et inconciliables, ce qui, selon le Dr. Ould Ba, prélude à une rupture entre les cercles humains, et, probablement aussi, à un embrasement des conflits, et cela à l'opposé du dialogue des civilisations que prônent ces milieux. Selon l'orateur, l'idée de mono-universalisme se trouve profondément en crise, comme l'avait été l'exclusivisme culturel.

A la Conférence l'Unité islamique à Abou Dhabi : Le Secrétaire Général de l'OCI préconise un canevas islamique collectif

Son Excellence M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI a déclaré que l'accueil par l'Etat des Emirats arabes unis de la « Conférence pour l'Unité islamique : Concept, Opportunités et Défis », organisé par le Conseil mondial des Sociétés musulmanes, les 8 et 9 mai 2022, confirme l'importance de sa place parmi les nations du monde ; cette capitale étant devenue un pôle mondial de la tolérance et de la coexistence pacifique, de par ses initiatives d'avant-garde en matière de tolérance, à travers, tout particulièrement, la création innovante et sans précédent, au plan international, d'un Ministère de la Tolérance.

Le Secrétaire Général s'est déclaré heureux de sa présence en cette séance inaugurale d'un évènement intellectuel et scientifique axé sur un thème qui se situe au cœur de la mission fondamentale de l'OCI, et tend vers la consolidation de l'unité des pays islamiques. Il a précisé que cette réunion se tenait dans le contexte des défis majeurs auxquels se trouvent confrontés la Oummah islamique, et dont notamment les campagnes de dénigrement de l'Islam, soulignant que semblable situation exige de la part des musulmans, de leurs Etats, de leurs sociétés et de leurs institutions, de se dresser, en rangs serrés, pour restaurer le concept d'unité de la Oummah et l'image authentique de la foi islamique sublime. Il a relevé que cette réunion se tenait, dans le contexte des nombreuses mutations qui se produisent sur la scène internationale, avec entre autres, la prolifération des guerres et des conflits ethniques et confessionnelles, parallèlement aux incidences des guerres et des crises, dans certaines régions du monde musulman, provoquant l'instabilité dans de nombreux pays membres. Le Secrétaire Général a souligné que le monde musulman, ses Etats membres, ses peuples et ses organisations et institutions gouvernementales et non-gouvernementales étaient, plus que jamais, appelés à œuvrer en faveur de la mise en place d'un canevas islamique exhaustif consacrant les règles, les principes et les constantes de l'entente et du désaccord qui régissent la relation entre les diverses composantes de la Oummah islamique.

L'OCI, a-t-il dit, est convaincue que la diversité doctrinale, culturelle et intellectuelle des communautés musulmanes doit être mise à profit en tant que facteur d'enrichissement et de distinction et non point de discorde et de désunion, en même temps, qu'un facteur constructif et non pas destructif, et un capital culturel et civilisationnel spécifique de la Oummah islamique qu'il importe d'exploiter de façon positive dans le droit-fil de la finalité d'unification des approches et de mise en place des canaux de la solidarité, de l'entente et de l'action collective entre les composantes de glorieuse Oummah.

Le 3 août dernier, le Secrétaire Général a reçu, en son bureau, SE M. Al-Mahfud bin Bayh, Secrétaire général du Forum d›Abou Dhabi pour la paix. Au cours de l'entrevue, M. Al-Mahfud bin Bayh a rendu hommage à l'OCI pour le rôle qu'elle exerce dans l'unification des approches des Etats islamiques et dans la consolidation de la coopération, de la solidarité et de la paix, et a exprimé la volonté du Forum d'Bou Dhabi pour la paix de promouvoir sa coopération avec l'OCI dans les domaines d'intérêt commun.

Pour sa part, SE M. le Secrétaire Général s'est félicité du rôle du Forum d'Abou Dhabi pour la paix, au service de la paix, du dialogue, de la coexistence et de la modération en réitérant l'entière disponibilité du Secrétaire Général de l'OCI pour le développement de la coopération bilatérale. Il a, en outre, félicité l'Etat des Emirats arabes unis pour ses apports à la consolidation des valeurs de paix et de tolérance.

Symposium sur les archives nationales

Une délégation du Secrétariat Général de l'OCI a pris part aux travaux du Symposium scientifique organisé sur le thème : « Les archives nationales dans les pays islamiques/ Expériences privilégiées et options pour l'avenir », organisé, le 9 juin dernier, par le Centre National des Documents et des Archives du Royaume d'Arabie Saoudite, avec le concours du Secrétariat Général de l'OCI et la participation de représentants des instances concernées des Etats membres.

Le symposium a débuté par une allocution de SE. Fahd Abdullah Abdulaziz Al-Samari, Superviseur Général du Centre national Saoudite des Documents et des Archives, suivi par celle du Secrétaire Général de l'OCI, qui a été lu en son nom par le Dr. Amina Obeid Ramadhan Al-hajri, Directrice Générale des Affaires Culturelles et Familiales, qui y a fait ressortir l'impératif de consolider les efforts pour sauvegarder le patrimoine bibliographique abrité dans les bibliothèques et centres nationaux d'archivage, ainsi que la nécessité de conjuguer les efforts de conservation des archives islamiques et de consolider les mécanismes de coopération entre les institutions d'archivage du monde islamique.

Dans son intervention écrite, SE le Secrétaire Général a souligné que cette journée mondiale des archives, en tant que mémoire durable de toute nation, renferme des documents d'une valeur inestimable qui immortalise une période donnée et se répercute sur le réel présent, ajoutant que, compte tenu de leur importance et de la nécessité d'en élargir les perspectives et orientations, nécessitent le recours aux technologies de pointe pour assimiler le flux énorme de données et de documents. Le Secrétaire Général a souligné que « La journée des archives » représente une occasion importante pour la consolidation des mécanismes de coopération entre les établissements d'archive, partout dans le monde, et pour rehausser leurs prestations en matière d'archivage.

Le Secrétaire Général a souligné que la sensibilisation à la culture documentaire de toutes les franges de la société est la conscientisation de celles-ci à l'importance de ce volet, parallèlement à la sensibilisation des décideurs à la plus-value des documents et des archives dans la consolidation du patriotisme, du sentiment d'appartenance, de

la gouvernance et de la promotion des organismes des secteurs de l'Etat, en concomitance avec la pandémie de la Covid-19.

La parole a ensuite été donnée au président du Conseil international de l'Archivage qui a prononcé son discours commémoratif de la Journée mondiale des archives.

Le Symposium a passé en revue un lot de documents scientifiques présentés par des centres spécialisés des Etats membres et a inclus, dans son programme, une visite à la Fondation du Roi Abdelaziz et au Centre historique du Roi Abdelaziz.

Auparavant, le Dr. Fahd Abdullah Abdulaziz Al-Samari avait mis en relief l'importance de ce symposium et de ses objectifs qui préconisent la création d'un bloc islamique pour l'archivage, appelé à concourir au renforcement de l'action islamique commune, a prêté renfort aux archives nationales des Etats islamiques les moins développées et à contribuer au renforcement des relations avec le conseil international des archives dans ses efforts en faveur du rapprochement entre les peuples et les chercheurs et de mise à profit des expertises et des compétences. Un document scientifique intitulé : « La valeur de l'archivage du patrimoine dans le monde arabe, le royaume de Bahreïn comme modèle à inclure dans les cursus universitaires », a été présenté à la séance par le Dr. Safa Brahim al-Alaoui, Directrice des Archives Nationales du Bahreïn qui y a traité de l'importance du patrimoine d'archives dans le monde arabe et de la nécessité de l'enseigner dans les universités arabes, compte tenu de leur importance en tant que références pour les chercheurs en matière d'études historiques, sociologiques, économiques et urbanistiques, outre l'importance de l'archivage et de la documentation en tant que sources primaires de données à sauvegarder pour les générations à venir, l'organisation d'événements collectifs dans la région et l'instauration de canaux de communication entre la Fondation « Arabica » et les institutions similaires concernées par les patrimoines. Dans ce contexte, l'oratrice a exposé l'expérience de son pays en matière de conservation du patrimoine matériel et immatériel.

Dans un document de travail ayant pour titre : « Confirmation et archivage », présenté au nom de l'Etat des Emirats arabes unis, M. Hamad Al-Metiri, Directeur des Archives, a mis en relief le rôle des archives et de la bibliothèque nationale des Emirats, à travers les divers projets et catalyseurs de la mutation dans la consécration continue du renom institutionnel des archives et de la bibliothèque nationale, outre la garantie des prestations numériques, la promotion et le perfectionnement du potentiel humain, au moyen des études académiques et des sessions de spécialisation, en plus des tribunes numériques, des consultations, de l'intelligence artificielle et des innovations à venir en matière d'archivage et de documentation.

S. G. examine le projet de création d'une banque de la famille

SE M. Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique a reçu, le 15 août dernier, en son bureau M. Ali Adji Mahamat Seid, Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, de Mines et d'Artisanat de la République du Tchad. L'entretien a porté sur le suivi de la mise en œuvre du projet de création d'une banque de la famille dans les cinq pays du Sahel, y compris le Tchad, dont la création a été préconisée par la Septième Conférence ministérielle islamique concernant la femme, en 2018, au Burkina Fasso.

M. Ali Adji Mahamat Seid a fait état des efforts que les instances concernées de la République tchadienne déploie en faveur de la création de cette banque de la famille, en coopération avec la chambre islamique du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, le Secrétariat Général de l'OCI et les chambres de commerce des cinq pays du Sahel.

Le Secrétaire Général a réitéré, pour sa part, l'importance que l'OCI attache à ce projet de banque de la famille dans les 5 pays du Sahel, tout en confirmant l'entière disponibilité du Secrétariat général pour le soutien aux efforts des pays concernés dans la réalisation de leur projet, avec le concours des chambres islamiques du commerce, de l'industrie te de l'agriculture

Le Secrétaire Général de l'OCI, M. Hissein Brahim Taha, a également reçu, en son bureau, le 15 août dernier, Mme. Sharon Slater, Présidente de l'Organisation Mondiale de la Famille et la délégation qui l'accompagnait.

Mme. Slater a fait part à son interlocuteur des efforts que son organisation déploie dans le domaine de la préservation des valeurs de la famille auprès des diverses instances internationales.

L'entretien a porté sur la coopération bilatérale entre l'OCI et l'Organisation mondiale de la famille en matière de consécration de l'institution maritale et familiale et de la préservation de ses valeurs. Le Secrétaire Général a félicité l'Organisation mondiale de la famille pour ses efforts en faveur de la sauvegarde des valeurs de la famille, de sa consécration et du renforcement de son rôle dans la société. Il a relevé que les Résolutions pertinentes de l'OCI, de même que les Conventions et les Chartes internationales convenues, appellent toutes à la préservation des idéaux de l'institution maritale et familiale, en tant que cellule de base de la société. Il a réaffirmé la volonté du Secrétariat Général d'appuyer les efforts de l'Organisation Mondiale de la Famille et de renforcer son partenariat avec cette institution dans cette optique.

Appel du S. G. de l'OCI en faveur de la protection des familles déplacées et réfugiées

L'Organisation de la Coopération Islamique a publié un communiqué à l'occasion de la Journée Mondiale de la Famille, célébrée le 15 mai de chaque année, par la Communauté internationale en vertu de la Résolution adoptée le 20 septembre 1993 par l'Assemblée Générale des Nations unies. SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a invité les Etats membres et la Communauté internationale à conjuguer leurs efforts de protection des familles déplacées et réfugiées, tout autant que celles qui vivent sous occupation et, tout particulièrement, dans l'Etat de Palestine.

Il a fait ressortir que cet évènement intervient à l'heure où, dans nombre de pays membres de l'OCI, des familles vivent en réfugiées et en expatriées conséquemment aux conflits armés ou aux calamités naturelles, avec leurs incidences sur les familles et leurs composantes.

Le Secrétaire Général a souligné que l'OCI est consciente de l'importance qu'il y a à préserver les valeurs du mariage et de la famille, et le rôle axial de la famille dans la vie sociale, dans la réalisation du développement, dans la garantie du bien-être de la société et dans la confrontation avec les crises, tant il est vrai que les résolutions issues de l'OCI confirment l'importance fondamentale du volet social dans la réalisation du développement durable et que l'investissement dans la protection sociale représente le moyen de concrétiser cette finalité.

Dans ce contexte, le Secrétaire Général a exhorté les Etats membres à aménager un environnement propice à la consolidation de la famille, en tant que partie prenante de la réalisation du développement durable, et à œuvrer en vue de fournir aux familles des réfugiées et des déplacées les prestations sociales, éducatives et psychologiques nécessaires. Il a également invité les organes et institutions pertinentes de l'OCI, de même que les institutions partenaires, à œuvrer au soutien aux efforts des Etats membres destinés à alléger les difficultés des membres de ces familles et de leurs communautés d'accueil.

L'OCI celebre les journees mondiales du droit International humanitaire et de l'action humanitaire

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a publié, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du Droit international humanitaire, le 9 mai de chaque année, un communiqué de presse dans lequel il a appelé au respect des principes et règlements du Droit international humanitaire qui visent à assurer la protection des vies humaines dans les conflits et les guerres, partout dans le monde. En cette circonstance, l'OCI a exhorté l'ensemble des communautés mondiales à consacrer les valeurs de coexistence pacifique, de tolérance et d'acceptation d'autrui, et à prendre des mesures concrètes à l'effet de consolider le Droit humanitaire international dont la plupart des principes sont au cœur de la sublime religion musulmane.

C'est sur la base de la Résolution n°1/42 de la Quarante-deuxième Conférence Islamique des Ministres des Affaires étrangères, tenue en 2015, au Koweït, que l'OCI s'emploie, à travers la célébration annuelle de la journée du 9 mai, à mettre en relief l'ampleur de son attachement profond à la consolidation des principes et réglementations du Droit humanitaire international. Dans ce même communiqué, l'OCI a appelé ses Etats membres à mettre à profit cette journée pour entreprendre des activités pouvant contribuer au raffermissement des règles du droit international humanitaire.

D'autre part, le Secrétariat Général de l'OCI a publié un communiqué de presse à l'occasion de la célébration, le 19 août 2022, de la Journée mondiale de l'Action humanitaire, occasion en laquelle l'OCI a annoncé son adhésion totale aux hommages mérités exprimés par ses homologues et l'ensemble du monde, à l'adresse des participants aux actions d'aide humanitaire.

Le communiqué soulignait que le Secrétariat Général estimait à sa haute valeur la bravoure et le sens de zèle et d'enthousiasme qui caractérise les démarches humanitaires de ceux qui travaillent dans le secteur de l'aide humanitaire, tant ils n'hésitent pas à exposer leurs vies aux dangers, en en secourant d'autres, lors des calamités et catastrophes. Le communiqué soulignait également que des « millions de personnes démunies de par le monde, ont été sauvées et ont pu s'épanouir, grâce à l'abnégation et au courage des travailleurs dans le domaine humanitaire ».

Le communiqué ajoutait qu'à l'instar de nombreuses régions, ici et là dans le monde, la zone de l'OCI souffre d'une pléthore de problèmes humanitaires dus aux calamités naturelles qui surviennent de temps à autre, et à des conflits armés chroniques. « En fait, soulignait-il, nombreux sont encore les Etats membres de l'OCI qui sont confrontés à de terribles défis et à des problèmes ardus, tels que la Somalie et les pays du Sahel et du Lac Tchad ».

Le même communiqué indiquait que l'OCI a exprimé sa reconnaissance aux donateurs, dans le domaine humanitaire, pour leur apport concret aux efforts d'allègement des effets négatifs des crises sur les communautés locales démunies.

« Le thème de la Journée mondiale de l'action humanitaire pour cette année, à savoir : Le genre humain », relève le communiqué, « est parfaitement objectif et exige, de fait, une prise de conscience mondiale autant que collective quant au besoin croissant de prendre des mesures effectives et efficaces en vue d'aider au sauvetage de la race humaine face à des catastrophes humanitaires qui continuent de frapper de vastes régions de la planète Terre ».

Visite d'une delegation en Thailande pour s'enquerir de la condition des musulmans du sud du pays

Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a dépêché au Royaume de Thaïlande, en juillet dernier, une délégation de haut niveau, conduite par l'Ambassadeur Yousef Aldobaey, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires politiques, pour une visite officielle, à l'invitation du Ministère thaïlandais des Affaires étrangères. Au cours de son séjour à Bangkok, la délégation s'est entretenue avec M. Don Pramudwinai, Vice-premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères. Les deux parties se sont félicitées du niveau excellent des relations entre l'OCI et la Thaïlande, en tant que pays observateur auprès de l'Organisation et ont insisté sur l'importance qu'il y a à continuer de renforcer le dialogue et la coopération bilatéraux dans les divers domaines.

Les deux parties ont également discuté de certains problèmes d'intérêt commun, tels que le statut de la Communauté musulmane vivant dans les provinces frontalières méridionales de la Thaïlande où la délégation de l'OCI s'était effectivement rendue. La délégation a également eu des entretiens avec les hauts responsables du Ministère thaïlandais des Affaires étrangères dont notamment, le Vice-ministre des Affaires étrangères. Elle a, en outre, visité le Centre des Sciences Halal dépendant de l'Université Chulalongkorn de Bangkok où elle a écouté un exposé au sujet du rôle et des programmes de ce centre en matière de recherches scientifiques, de technologies et de créativité, dans le domaine de la création halal.

D'autre part, l'Ambassadeur Samir Bakr, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI, a reçu le 19 juin dernier, au siège du Secrétariat général, le Dr. Soradjak Puranasamriddhi, Consul général de Thaïlande à Djeddah, venu faire ses adieux au Secrétaire Général de l'OCI, au terme de sa mission en Arabie Saoudite. M. Soradjak Puranasamriddhi a exprimé le souci de son pays de coopérer avec les Etats membres de l'OCI dans les domaines du développement durable, de l'assistance technique et de l'enseignement, et de rehausser le niveau de sa coopération avec l'OCI dans ces domaines. Il a, en outre, fait part à l'Ambassadeur Bakr des derniers développements en Thaïlande et des défis en cours concernant les problèmes relatifs aux musulmans au Sud de la Thaïlande. Le Secrétaire Général Adjoint a félicité le Consul général pour ses prestations, et l'a remercié pour ses louables efforts au service des objectifs de l'OCI.

Par ailleurs, l'OCI a publié, à l'occasion du Cinquième anniversaire du déclenchement du flux impressionnant au Bangladesh de réfugiés Rohingyas et d'autres communautés de la province de Rakhine du Myanmar, un communiqué de presse, dans lequel elle a annoncé que, le 25 août 2017, l'armée du Myanmar a déclenché de violentes opérations contre la population Rohingya de la province de Rakhine, avec de dangereuses atrocités condamnables tombant sous le coup des sanctions prévues par le Droit international et a contraint à la fuite de centaines de milliers de personnes.

Cinq années se sont écoulées et, dans la province de Rakhine, les Rohingyas continuent d'être privés de la liberté de circulation et d'autres droits fondamentaux, tels que l'accès à une alimentation suffisante, à la protection sanitaire et à l'enseignement. Le communiqué a souligné que les crimes commis à l'encontre des Rohingyas nécessitent une reddition de compte.

L'OCI a exprimé son appréciation au Gouvernement et au peuple de Bangladesh pour leurs efforts assidus en faveur de la protection, de l'hébergement et de l'assistance aux réfugiés Rohingyas installés au Bangladesh depuis plusieurs années. Elle s'est félicitée du soutien international, y compris celui des Etats membres de l'OCI, à la cause de ces réfugiés. Elle a réitéré son soutien inébranlable au peuple Rohingya et invité la Communauté internationale à lui prêter main forte dans cette épreuve et à redoubler d'efforts pour préserver ses droits humanitaires fondamentaux, y compris son droit de pleine citoyenneté, outre la garantie des conditions propices à un retour sûr, volontaire, digne et durable de tous les réfugiés Rohingyas et autres déplacés dans leur patrie. L'OCI a exprimé l'espoir de voir le verdict rendu récemment par la Cour Internationale de Justice et rejetant les objections primaires du Myanmar contribuer à la mobilisation du soutien requis pour une action internationale efficiente en faveur d'un surcroit de soutien au peuple Rohingya et une contribution à la recherche d'une solution définitive pour son drame chronique.

Sur un autre plan, le Secrétariat Général de l'OCI a vivement condamné et stigmatisé les récentes médisances d'un responsable d'un parti au pouvoir en Inde envers le Prophète Mohammed (PSL).

Les graffitis muraux, une tradition tenace

LOUXOR (DPA) - Les graffitis et dessins qui ornent tous les ans, les maisons des pèlerins, durant la période du pèlerinage, représentent un art et une tradition populaire tenaces en Egypte, a déclaré l'artiste Tayeb Naggar, un des pionniers de ce style artistique répandu en Haute Egypte, précisant que ce style attire de plus en plus d'artistes issus de diverses couches sociales, telles que les médecins, les académiciens et autres amateurs de ce type d'art pictural. De génération en génération, a-t-il ajouté, les artistes amateurs se sont passés le témoin, en n'ayant pour souci que la continuité de la présence de cet art dans la mémoire populaire, en tant qu'un des rituels annuels du pèlerinage aux lieux saints.

Il a considéré que ces artistes amateurs qui, dans les villes et les villages des provinces du sud du pays, s'adonnent aux « graffitis » et dessins muraux, à l'occasion du pèlerinage à La Mecque, jouent en quelque sorte le rôle de gardiens de cet art qu'ils s'emploient à perpétuer, en s'attachant à transmettre cet art d'une génération à l'autre.

Au sujet de sa propre expérience dans l'art des graffitis et des dessins sur les murs extérieurs des maisons de pèlerins, Tayeb Naggar a indiqué qu'il a énormément profité de sa présence dans les cimetières pharaoniques et de ses travaux de copiage des hiéroglyphes et des dessins trouvés dans ces tombes, pour se perfectionner dans l'art des graffitis du Hadj. Il a précisé que, dans ses œuvres, il produisait ses propres couleurs à partir de matériaux disponibles dans l'entourage de son domicile situé au milieu des cimetières de l'Egypte antique.

Il a ajouté avoir été beaucoup influencé dans ses œuvres qui vont des tableaux artistiques jusqu'aux graffitis et dessins sur les murs des maisons de pèlerins, y compris les illustrations folkloriques de scènes de la vie quotidienne en Haute Egypte, par son travail dans le domaine de l'archéologie égyptienne, tant sa fonction de dessinateur opérant d'un cimetière à un autre, au sein des équipes d'investigation et d'enregistrement archéologiques, lui a permis d'admirer des centaines de fresques et de graffitis de l'Egypte antique. Il a dit avoir appris de ces fresques l'art de délimiter les traits des visages, d'en dessiner les détails et de composer les couleurs gaies dont il fait usage dans ses graffitis et dessins sur les murs des maisons de pèlerins. Il a aussi précisé avoir longtemps réfléchi au sujet de la manière d'obtenir des couleurs gaies semblables à celles qui ornent les tombeaux pharaoniques, surtout après avoir constaté que ses dessins muraux et ses inscriptions sur les façades des hôtels et restaurants touristiques perdaient rapidement leur éclat au fil des jours.

Pour ce qui est des scènes qu'il dessine sur les murs des maisons de pèlerins, il a déclaré qu'il y incluait tous les détails de l'odyssée du pèlerinage, depuis les festivités rituelles, avec battement des tambours, chants et danses, caracoles équestres, troupes folkloriques, duels aux faux gourdins très prisés en Haute Egypte, qui précèdent le départ des pèlerins vers les Lieux Saints, au Royaume d'Arabie Saoudite, puis le départ par bateau ou par avion, les circumambulations des pèlerins autour de la Sainte Kaaba, la visite du tombeau du Prophète (PSL), à Médine, le recueillement sur le mont Arafat, le retour et l'accueil festif imposant.

Concernant les circonstances dans lesquelles il a exécuté ses calligraphies murales, l'artiste a précisé qu'il dessinait dans une ambiance festive, en ce sens que toutes les personnes présentes autour de lui chantaient et dansaient au rythme des chansons vouées au pèlerinage.

A l'universite islamique d'Ouganda : confirmation du role de l'enseignement dans le renforcement du developpement durable

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a lancé un appel aux Universités des Etats membres de l'Organisation, pour les inciter à actualiser leurs programmes et à doter leurs étudiants des technologies de pointe, en harmonie avec les progrès de la technologie dans le monde.

Cet appel du Secrétaire Général était contenu dans l'allocution lue en son nom par SE l'Ambassadeur Askar Mussinov, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Sciences et la Technologie, lors de la cérémonie de sortie de la trentième promotion de l'Université islamique d'Ouganda, organisée le 10 juin dernier à Mbale. Le Secrétaire Général a félicité les lauréats et leur a recommandé de toujours s'efforcer de promouvoir leurs connaissances et leurs potentialités et de progresser au diapason de l'évolution rapide de la technologie pour pouvoir s'assurer une évolution continue dans leur existence.

Cette imposante cérémonie, qui a accueilli des milliers d'invités et de nombreux responsables, venus des pays de l'Est de l'Afrique et d'ailleurs, a été marquée par des allocutions prononcées par ces derniers qui y ont rendu hommage à l'OCI, pour son engagement en faveur du renforcement de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie dans et entre les pays membres de l'Organisation, de même que pour son soutien continu à l'Université islamique d'Ouganda, qui a pu, avec la coopération de l'OCI, accomplir de grandes réalisations couvrant le développement des programmes académiques et l'aménagement d'une infrastructure moderne.

D'un autre côté, le Conseil d'administration de cette Université a tenu, préalablement à cette cérémonie, sa 35ème Réunion ordinaire à Mbale, au cours de laquelle il a adopté un ensemble de décisions en faveur de l'amélioration des performances administratives et académiques de l'établissement.

Entrée en activité en 1988, avec pas plus de 88 étudiants et seulement deux facultés, l'Université islamique d'Ouganda en accueille aujourd'hui, plus de dix milles, ventilés sur neuf facultés, tout en étendant son activité à d'autres régions du pays, à travers la création de trois nouveaux fora universitaires venus s'ajouter au pôle universitaire principal de Mbale. La cérémonie de sortie de promotion des étudiants de l'année universitaire écoulée concernait 2278 lauréats de diplômes ou de doctorats universitaires.

Sur un autre plan, le Secrétariat Général de l'OCI a organisé, les 11 et 12 juin dernier, à Kampala, avec le concours et la coordination de l'Université islamique d'Ouganda, une manifestation culturelle de deux jours, placée sous le signe : « Culture, Enseignement et Développement : Quelques expériences du monde islamique ». Dans l'allocution qu'il a prononcée au nom du Secrétaire Général de l'OCI, à l'adresse des participants à cette rencontre, SE l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires humanitaires, sociales et culturelles, a remercié l'Université islamique d'Ouganda pour sa collaboration avec l'OCI dans les préparatifs de cette manifestation culturelle unique en son genre. Il a mis en lumière le rôle de l'enseignement dans la création d'espaces dynamiques pour l'interaction culturelle et de canaux de communication performants, propres à relier les communautés musulmanes dans le contexte plus vaste de la famille des pays de l'OCI, tout en offrant davantage d'opportunités à une meilleure formation des jeunes du monde musulman et au perfectionnement de leurs aptitudes pour qu'ils soient autant de modèles et d'éléments actifs dans le changement réel et le développement de leurs pays.

Cet événement culturel a été organisé conformément aux Résolutions des sessions successives du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI, qui prônent le raffermissement des liens culturels et la coopération qui unissent les Etats membres aux divers partenaires internationaux, afin de consolider le rapprochement culturel entre les pays islamiques membres de l'OCI et de jeter des passerelles pour la compréhension culturelle mutuelle avec les autres cultures et civilisations.

L'évènement a été marqué par une large participation de la part de personnalités internationales influentes relevant des Etats membres de l'OCI, tels que des responsables gouvernementaux, des dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur.

Le secretaire general de l'OCI : nous oeuvrons a elever a 25% d'ici 2025 le taux du commerce intra-islamique

SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a récemment annoncé que son Organisation s'est fixée pour objectif de porter à 25% le pourcentage du commerce horizontal entre les Etats membres, dans les trois années à venir ; ajoutant que le financement du commerce, les opérations d'assurances commerciales et le soutien aux activités du secteur privé ont cumulativement totalisé le montant de 140 milliards de dollars américains, depuis la création de la fondation internationale islamique pour le financement, de l'institution islamique d'assurances aux investissements et aux exportations, et de l'institution islamique pour le développement du secteur privé.

Tel est le contenu de la déclaration de SE M. Taha dont lecture a été donnée, le 13 juin dernier à Dakar, République du Sénégal, par le Dr. Ahmed Sengendo, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires économiques, lors de la cérémonie inaugurale de la dix-septième foire commerciale de l'OCI. « J'espère et prie Dieu Tout-Puissant, a-t-il dit, de faire de cette foire une contribution effective au relèvement du pourcentage du commerce bilatéral et multilatéral entre les Etats membres, dans le cadre de l'OCI, pour le porter de ses 18% en 2021 à 25% d'ici l'an 2025 ».

« J'appelle toutes nos agences de sensibilisation commerciale, a-t-il ajouté, à continuer de coopérer avec l'ensemble de la famille de l'OCI afin d'atteindre cet objectif somme toute réalisable ».

Le Secrétaire Général a précisé que l'organisation de cette foire, une fois tous les deux ans, et de foires commerciales périodiques spécialisées représente un moyen important pour le renforcement du commerce et des échanges de services entre les Etats membres de l'OCI ; indiquant que l'importance de ce volet s'accentue au vu des difficultés éprouvées par les Etats membres de l'OCI du fait de l'instabilité du commerce provoquée par la pandémie de la Covid-19 et des crises alimentaires mondiales causées par une diversité de défis.

« J'appelle toutes nos agences de sensibilisation commerciale, a-t-il ajouté, à continuer de coopérer avec l'ensemble de la famille de l'OCI afin d'atteindre cet objectif somme toute réalisable ».

SE M. Hissein Brahim Taha a fait remarquer que le tourisme offre des opportunités substantielles pour une coopération efficiente et globale propre à étendre de manière concrète la coopération horizontale, dans le cadre de l'OCI. A cet effet, il a exhorté tous les Etats membres à prendre une part active aux travaux de la Onzième Conférence islamique des Ministres du Tourisme, prévue pour la période allant du 27 au 29 juin 2022 à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan.

D'autre part, le Secrétariat Général de l'OCI a pris part, le 14 juin 2022, à la séance inaugurale de l'atelier de travail sur « le financement minimal et la transition vers la durabilité », organisé (virtuellement) par la Chambre Islamique de Commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA), avec le concours de l'Union générale des chambres de commerce d'Egypte, les 14 et 15 juin dernier au Caire, avec la participation des Chambres de commerce des Etats membres de l'OCI et notamment ceux d'Afrique et du Monde islamique.

Dans le discours qu'elle a prononcé, au nom du Secrétariat Général de l'OCI, à l'adresse des participants à cette réunion, le Dr. Amina Al Hajri, Directrice générale des affaires culturelles et sociales et des affaires de la famille, a exprimé ses remerciements à la République Arabe d'Egypte pour ses efforts en matière de suivi des Résolutions de la Huitième Conférence ministérielle de la Femme, que préside l'Egypte.

L'OCI invite ses etats membres a cultiver les denrees strategiques

L'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour les Affaires humanitaires, sociales et culturelles et Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'OCI en Afghanistan, est intervenu, le 20 juin dernier, devant le Conseil Economique et Social de haut niveau, réuni concernant le volet humanitaire.

Traitant des deux problèmes concomitants de l'insécurité alimentaire et de l'exode, l'orateur a appelé à l'adoption de mesures de toute urgence en vue de construire l'aptitude à la résistance et de trouver des solutions durables dans ce domaine.

Mettant l'accent sur l'amplification du sentiment d'insécurité alimentaire, du fait de l'aggravation du phénomène d'exode dans les régions du Sahel, du Lac Tchad, de la Corne de l'Afrique et de l'Afghanistan, l'orateur a fait ressortir l'importance des efforts déployés par l'OCI pour venir en aide à ces pays, et a appelé la communauté humanitaire internationale à adopter une stratégie globale en vue de faire front efficacement à ces crises récurrentes.

Il a, en outre, réitéré l'engagement de l'OCI en faveur d'une action soutenue, de concert avec les partenaires internationaux, pour circonscrire l'insécurité alimentaire et l'exode et agir en vue d'y mettre fin.

D'un autre côté, SE M. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a rendu hommage à la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture et aux structures influentes du secteur privé, en général, pour leur participation à la reconstruction des économies des Etats membres de l'OCI durement éprouvées par la pandémie de la Covid-19.

Ces expressions étaient contenues dans l'allocution du Secrétaire Général de l'OCI dont lecture a été donnée en son nom, par le Dr. Ahmed Sengendo, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires économiques, lors de la séance d'ouverture de la 38ème Session de l'Assemblée générale de la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, tenue à Mascate (Sultanat d'Oman), les 17 et 18 juillet dernier.

Dans cette allocution, le Secrétaire Général a souligné que la dégradation de la sécurité alimentaire, partout dans le monde, y compris dans de nombreux Etats membres de l'OCI et notamment dans les pays les moins avancés, a généré une famine et un besoin impérieux d'aide alimentaire dans certains d'entre eux. L'orateur a en outre fait ressortir l'importance et l'urgence de la mise en œuvre des programmes de l'OCI pour l'exploitation agricole de trois denrées principales, à savoir le blé, le riz et le manioc, et la création de réserves alimentaires aux niveaux national et régional.

SE M. Hissein Brahim Taha a félicité la Chambre islamique et l'Union des chambres de Commerce et d'échange des marchandises de la République de Türkiye, pour leur initiative en faveur de la création du Centre d'arbitrage de l'OCI et d'une « Banque de la famille » qui est appelée à offrir des opportunités de participation financière aux cinq pays du Sahel. Il a en plus remercié le Royaume d'Arabie Saoudite pour avoir bien voulu fiancer cette Banque de la famille, et a formulé l'espoir de voir ce type de banque s'étendre à d'autres Etats membres de l'OCI, parmi les pays les moins avancés.

Le Secrétaire Général a également exhorté les Chambres de commerce et l'ensemble du secteur privé des Etats membres à prendre part au forum de l'OCI pour l'investissement en Afrique, de même qu'au symposium du secteur privé des pays de l'OCI, prévu pour l'année 2022.

La Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture est le moteur principal requis pour la mobilisation des investissements, et la délimitation des politiques économiques.

Session de formation d'observateurs electoraux

Dans le cadre du renforcement des potentialités de son personnel, en matière d'observation des élections dans les Etats membres, et en application des activités inscrites au programme d'action conjointe avec les Nations unies, concernant les élections, le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a organisé, par le truchement de son « Unité d'observation des élections », en coordination et en coopération avec la Section Assistance électorale des Nations unies et le Bureau régional du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), une session de formation « bridge », sur le thème : « Session de formation sur l'observation des élections, méthode Bridge », et cela à l'intention de l'équipe d'observateurs de l'OCI, durant la période allant du 24 au 26 juillet dernier.

Cette session avait essentiellement pour finalité de relever le niveau de savoir électoral et les aptitudes de l'équipe de l'OCI, et d'améliorer les performances des missions d'observateurs électoraux de l'OCI, pour contribuer aux efforts des Etats membres en faveur de la garantie du déroulement d'élections transparentes et crédibles. Ont pris part à cet atelier de travail, 25 observateurs relevant de divers départements du Secrétariat Général de l'OCI, qui ont usé de la « méthode Bridge » basée essentiellement sur l'interaction des participants, outre les exposés académiques conventionnels.

Delegation d'observateurs de l'OCI aux elections au Kazakhstan

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a envoyé en République du Kazakhstan, une mission d'observation du referendum qui y a eu lieu le 5 juin dernier.

La mission a effectivement suivi le déroulement de ce referendum, dans la capitale Nursultan (Alma Ata) et dans sa banlieue, et a constaté avec satisfaction que ce referendum s'effectuait de manière pacifique, transparente et organisée.

Le Secrétaire Général de l'OCI, SEM. Hissein Brahim Taha a félicité le Gouvernement et le peuple kazakhs pour la réussite de ce referendum.

Le S. G. de l'OCI adresse ses vœux aux Musulmans, a l'occasion de l'aid al-idha 1443

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a présenté ses vives félicitations et ses meilleurs vœux à l'ensemble de la Oummah musulmane, de même qu'à leurs majestés, leurs Altesses et leurs Excellences, les souverains, les Emirs et les Présidents des Etats membres de l'OCI, à l'occasion de l'avènement de l'Aïd Al-Idha (fête du sacrifice) pour l'année 1443 de l'Hégire.

Le Secrétaire Général a formulé ses vœux de bonne fête de l'Aïd Al-Idha au pays du siège, le Royaume d'Arabie Saoudite, Président de la XIVe session du Sommet islamique, sous la conduite éclairée du Serviteur des deux Saintes mosquées, le Roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et de SAR le Prince héritier Mohamed Bin Salman Bin Abdelaziz Al-Saoud, et a exprimé ses félicitations au Royaume d'Arabie Saoudite pour ses efforts concluants en faveur de la réussite du pèlerinage et pour toutes les facilités offertes aux pèlerins pour l'accomplissement sûr et serein des rites du pèlerinage, outre la sollicitude soigneuse dont il entoure les hôtes des lieux saints, garantit leur intégrité et mobilise toutes les prestations nécessaires à leur intention.

SEM. Hissein Brahim Taha a exprimé le souhait de voir cette fête de l'Aïd Al-Idha profiter à l'ensemble des Etats membres de l'OCI et augurer d'une ère de paix et de bien-être. Il a souligné que cette fête intervenait à l'heure où nombre de pays de l'OCI affrontent des difficultés majeures, dont notamment l'agression incessante contre la Sainte Mosquée Al-Aqsa et les tentatives d'atteinte à son inviolabilité et à son statut. Il a réaffirmé la position inébranlable de l'OCI en faveur de la consécration de l'identité islamique de ce lieu Saint et des autres sanctuaires islamiques d'Al-Qods, ajoutant que les conséquences du statut de réfugiés, avec toutes les difficultés qu'il implique, aggravent le faix des conditions de vie déplorables dans les camps de réfugiés, en plusieurs points du monde islamique, y compris au Sahel africain, au Bassin du Lac Tchad, aux Rohingyas de Cox Bazar et dans d'autres zones sinistrées, et cela outre les problèmes de dénuement, d'endémies, de guerres et d'agressions de groupes fanatiques, avec les énormes pertes qu'ils entraînent en vies humaines et en avoirs matériels.

Felicite le royaume d'Arabie Saoudite pour l'organisation reussie du pelerinage

Son Excellence le Secrétaire Général a imploré Dieu Tout-Puissant de faire de cette fête l'augure d'un bonheur prochain, pour un regain de solidarité de la Oummah islamique dans la bonne action, afin de faire prévaloir la stabilité, la paix et la prospérité dans tous les pays du monde musulman.

Dans ce même contexte, le Secrétaire Général de l'OCI a rendu hommage au Royaume d'Arabie Saoudite pour tous les efforts qu'il a déployés, conformément aux directives et instructions du Serviteur des deux Saintes mosquées, le Roi Salman Bin Abdelaziz Al-Saoud, en vue d'aménager, à l'intention des fidèles venant de diverses régions du monde, les meilleures conditions pour l'accomplissement serein des rites du pèlerinage.

Le Secrétaire Général a exprimé sa profonde sa profonde reconnaissance au Serviteur des deux Saintes mosquées et à son Prince héritier, pour la sollicitude toute particulière dont ils entourent les Lieux Saints, les pèlerins de Makkah Al-Moukaramah et les visiteurs de la mosquée du Prophète à Médine.

Il a également rendu hommage au Royaume d'Arabie Saoudite pour ses louables efforts d'organisation du pèlerinage annuel aux lieux saints.

Il a souligné que les facilités et les prestations de services offertes aux fidèles, dans les lieux saints, représentent à la fois un honneur insigne et une responsabilité de taille que le Royaume d'Arabie Saoudite assume avec dévouement, générosité et abnégation.

Succes mondial de la cuisine locale Bangalaise sur YouTube

SHIMOLA, Bangladesh, Nasrul-Islam (DPA) - Plongeant son doigt dans le mélange de petit lait et de vermicelle, pour savoir s'il est cuit à point, Rubaly Khatoon se prépare à servir le dîner de la soirée, au milieu des senteurs d'ail grillé et de poivrons frits, tandis qu'une autre femme met sur le feu une grande bassine contenant des pois-chiches qu'elle se met à griller, et qu'une autre prépare une boisson traditionnelle à servir aux convives.

Tous participent aux préparatifs d'un repas destiné à 300 personnes. Les enfants, quant à eux, préparent et étendent des nattes en jute ou hugla pata séché ou encore d'herbes des éléphants, une plante à feuilles cultivée dans les vergers du village éloigné de Chimolia, situé dans la partie ouest de la province méridionale de Kushtia, au Bangladesh.

Auparavant, Khatoon et son équipe avaient eu à préparer des centaines de ripailles gratuites du même genre pour les villageois, à la cadence de deux services par semaine, durant plus de cinq années consécutives. Cette équipe se compose de quatorze ex-femmes au foyer, devenues connues pour leur savoir-faire culinaire. Ce sont elles qui préparent des mets exclusivement traditionnels, convenant aux choix gastronomiques de la population de l'agglomération.

Aujourd'hui, toutefois, une équipe de cameramen étant présente sur les lieux pour enregistrer la scène, depuis les préparatifs du repas jusqu'à sa mise sur tables, pour la retransmettre ultérieurement sur les ondes de la chaine « AROUND MBD » sur YouTube, une chaine spécialisée en matière de cuisine populaire des villages du Bangladesh, avec 4,2 millions d'abonnés et plus de un milliard trois cent trente millions de « vu ».

« Au début, nous explique Khatoon, nous préparions des repas pour une vingtaine de personnes ; Maintenant, nous en préparons pour près de 1500 en même temps ». Au départ de son odyssée, cette femme, qui a deux enfants à sa charge, ne possédait pas d'expérience en la matière, avant de se joindre à cette équipe. Ce nouveau revenu financier que lui rapporte cet emploi, à travers la vente de scènes d'art culinaire était venu arrondir le revenu mensuel de son époux.

> Il s'agit de plus de 200 séquences vidéo qui montrent les villageoises cuisinant des mets de viandes de caprins grillées,

Charmaine Aachter, membre de l'équipe de reporters, a dit à ce propos : « Je me sens très bien de voire que des centaines de milliers de personnes regardent les séquences vidéo dans lesquelles je montre les finesses de l'art culinaire local ». Elle a ajouté qu'elle était également fière de constater que les gens ont entrepris d'attribuer à son village l'appellation de « village du You tube », grâce à la popularité de la chaîne tv.

Il s'agit de plus de 200 séquences vidéo qui montrent les villageoises cuisinant des mets de viandes de caprins grillées, avec en plus 14 pattes, outre 40 plats d'intestins de chèvres au curry, et un plat d'environ 300 kilogrammes de viande de buffle. L'équipe de cuisinières a également confectionné un gâteau à la vanille pesant près de 200 kilogrammes, à l'occasion de la journée de la Saint Valentin.

Les téléspectateurs de cette même chaîne peuvent aussi voir la manière dont l'équipe de cuisinières préparent la friandise traditionnelle du « rasher baysh », faite de lait caillé et de jus de dattes. Cette séquence montre d'abord les membres de l'équipe, cheminant à travers champs, avec leurs vêtements de couleur pourpre, en portant des petites jarres en terre cuite, ou faisant bouillir du jus dans un large ustensile plat, avant de distribuer les sucreries préparées à la marmaille du village.

Leighton Ali Khan, ingénieur de programmation, fondateur en 2016, de cette chaîne en tant que moyen de distraction, a fait savoir à ce sujet : « nous aimons nourrir les habitants de ce village, tout en nous distrayant et en présentant le patrimoine culinaire de notre village, au moyen de cette chaîne ».

Participation de 4000 sportifs aux « jeux de la Solidarite Islamique

SE le Président de la République de Türkiye, M. Recep Tayeyip Erdogan, a donné, le 9 août dernier, à Konya, en République de Türkiye, le coup d'envoi à la cérémonie d'ouverture de la Cinquième édition des Jeux de la solidarité islamique, en présence de SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et sous la présidence de SAR le Prince Abdelaziz Bin Torki Bin Fayçal Bin Abdelaziz Al-Saoud, Ministre des Sports du Royaume d'Arabie Saoudite et Président de l'Union Sportive de la Solidarité Islamique, outre la présence de SEM. Mehmet Kasapoglu, Ministre turc de la Jeunesse et des Sports et Président du Comité d'organisation de cette Cinquième session des jeux islamiques de solidarité.

A l'ouverture de ce tournoi à Konya, le Secrétaire Général a dit : « A l'heure où le monde commence à se remettre de la pandémie du Coronavirus, l'engagement de la Türkiye en faveur de la promotion de la jeunesse et des sports dans les Etats membres de l'OCI est un catalyseur qui vient s'ajouter aux apports de la Türkiye au renforcement de la pluralité culturelle et du dialogue interculturel et inter-civilisationnel, et à la diffusion des valeurs de l'Islam, à travers les sports ».

L'OCI a-t-il précisé est convaincue que cet important événement contribuera au renforcement des efforts dans les Etats membres et sera d'un grand apport pour les jeunes du monde musulmans, dès lors que les jeux islamiques de solidarité sont l'une des plus grandes manifestations sportives du monde, en ce sens qu'ils rassemblent près de 4000 sportifs venants de divers pays ayant des cultures variées. C'est là l'une des expressions les plus claires de la solidarité des musulmans, tant elle reflète l'esprit authentique de la foi musulmane, religion de paix et de tolérance, et consacre la communion, l'amitié et la coexistence pacifique des êtres humains, par-delà la diversité de leurs cultures et leurs différences.

Le Secrétaire Général a mis en relief l'attention particulière que l'OCI accorde aux sports et à la jeunesse, précisant que la 13ème Session de la Conférence islamique au Sommet, tenue en 2016 à Istanbul, avait adopté le Programme d'action OCI-2025 qui attache une importance particulière aux problèmes de la jeunesse et des sports dans le monde islamique.

SE le Secrétaire Général a exprimé ses vifs remerciements aux dirigeants et au peuple de la République de la Türkiye pour avoir abrité cette session, de même que son appréciation à l'endroit du Royaume d'Arabie Saoudite pour son offre d'accueil de la 5ème Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays de l'OCI, en septembre 2022 à Djeddah.

Le Secrétaire Général a rappelé que les 3ème et 4ème Conférences ministérielles de la Jeunesse et des Sports, tenues respectivement à Istanbul et Bakou, avaient adopté le programme de travail de l'OCI pour les sports, ainsi que la stratégie de l'organisation pour la jeunesse, en tant que documents destinés à favoriser la promotion de la jeunesse et des sports dans les Etats membres. Il a exprimé l'appréciation du Secrétariat Général envers l'Union sportive en tant qu'une des institutions affiliées à l'OCI, pour ses efforts en faveur du développement de la jeunesse et des sports dans les Etats membres, sous la sage conduite de son Altesse Royale Abdelaziz Ben Turki.

Le Secrétaire Général a souligné que les études scientifiques ont démontré que l'activité physique renforce les capacités mentales des individus, et partant, influent d'une manière positive sur l'ensemble des activités du développement aux plans économique, social, culturel et scientifique.

L'Organisation accorde une place privilégiée aux sports

Le Conseil d'administration de l'Union Sportive de la Solidarité islamique a tenu, le 7 août dernier, la 11ème session de l'Assemblée générale de la Fédération Sportive de la Solidarité Islamique à Konya, et cela en marge des Jeux islamiques de solidarité islamique, sous la présidence de Son Altesse Royale le Prince Abdelaziz Ben Turki Al-Faisal Bin Abdelaziz Al-Saoud, Président de la Fédération sportive de la solidarité islamique, et en présence de Son Excellence M. Mehmet Kasapoglu, Ministre turc de la Jeunesse et du Sport, et Président du Comité d'organisation du Cinquième tournoi islamique de la solidarité.

A l'ouverture de la réunion, l'Ambassadeur Tarig Ali Bakheet, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires humanitaires, culturelles et sociales a transmis à son auditoire les salutations de SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, avant de se déclarer heureux de participer à l'ouverture de cette onzième session de l'Assemblée générale de la fédération sportive, organisée à Konya, en marge des jeux islamiques de solidarité.

L'orateur a exprimé, au nom de l'OCI, ses vifs remerciements à la République de la Türkiye pour ses efforts louables dans l'accueil de ce cinquième tournoi des jeux sportifs islamiques et pour la mobilisation de toutes ses potentialités en faveur de la réussite de cet important événement sportif. Il a également rendu hommage à la Türkiye pour ses efforts en faveur de la consolidation de l'action islamique commune et de la solidarité islamique.

Le Secrétaire Général Adjoint a hautement apprécié les efforts assidus de la fédération sportive de solidarité islamique, sous la sage conduite de SAR le Prince Abdelaziz Bin Turki Al-Faisal Bin Abdelaziz Al-Saoud, en faveur de la promotion de la jeunesse et du renforcement du sport dans le monde islamique, dans le sens d'une contribution agissante à la stimulation du processus de promotion des zones et de l'amélioration du secteur sportif et de son environnement dans les Etats membres, en même temps que le raffermissement des liens de communion te de solidarité entre les zones du monde musulman, dans le droit-fil des finalités assignées à l'Organisation depuis sa fondation.

L'orateur a souligné que les initiatives fécondes et les activités assidues de cette fédération sont propres à raffermir les liens de communion, de cohésion et d'amitié qui unissent les Etats membres, ajoutant que l'OCI est persuadée que le renforcement de la coopération et de la coordination entre les Etats membres, le Secrétariat Général et la FSSI ne manquera pas de contribuer à la réalisation des objectifs visés dans le Plan d'action de l'OCI pour la promotion des sports et dans la Stratégie de l'OCI pour la jeunesse, et, partant, de servir les causes des jeunes du monde musulman. Il a, en outre, félicité la fédération pour ses efforts et ses initiatives constructives dans l'exécution de cette stratégie, en coopération avec l'ensemble des instances concernées dans le renforcement des sports dans les Etats membres.

L'OCI, a-t-il ajouté, attache une importance majeure aux sports, au bien-être et à la bonne santé physique et morale des jeunes, comme les prônent sa Charte et son Programme d'action, qui appellent à la consécration des valeurs culturelles, sociales et morales. A ce sujet, le Secrétariat Général s'est félicité des efforts de la Fédération en faveur de la promotion des jeunes musulmans, dans le droit-fil de la réalisation du développement et de la paix et de la consolidation de leur coopération et de leurs liens d'amitié, tout autant que du renforcement de la culture de paix, de dialogue et de tolérance, et de l'édification de sociétés saines et solides, aptes à contribuer à la stimulation de la solidarité et de l'entente entre les jeunes du monde musulman, et à la lutte contre le terrorisme, le racisme, le fanatisme et la haine.

Entretiens du S. G. de l'OCI en marge des jeux de Solidarite Islamiques

SEM. Muhamat Gussabuglu, Ministre de la jeunesse et des sports de la République de Türkiye, a reçu, le 10 juin dernier à Konya, SE le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hissein Brahim Taha et les membres de la délégation qui l'accompagnait, et cela en marge des Jeux islamiques de solidarité. L'entretien a porté sur la coopération bilatérale entre l'OCI et le Ministère turc de la jeunesse et des sports.

Le Secrétaire Général a hautement apprécié les efforts déployés par la Türkiye pour garantir la réussite de la Cinquième édition des Jeux islamiques de solidarité, et s'est félicité de l'honneur fait à l'OCI par SE le Président Recep Tayyip Erdogan, Président de la République de Türkiye, en assistant personnellement à la cérémonie inaugurale de ces jeux. Il a déclaré que ce geste témoigne de l'importance dont jouissent les questions de la jeunesse et des sports aux yeux de la Türkiye. Il a, en outre, remercié SE le Ministre pour le soutien que la Türkiye ne cesse d'apporter au Secrétariat Général, dans le domaine de l'action islamique commune et, tout particulièrement, dans le secteur de la jeunesse et des sports.

De son côté, le Ministre turc de la Jeunesse et des Sports a exprimé les remerciements de la Türkiye à l'adresse de SE le Secrétaire Général de l'OCI, pour avoir honoré de sa présence la cérémonie d'ouverture des Jeux islamiques de solidarité, et a réaffirmé la volonté de son pays de prêter main forte au Secrétariat Général dans le renforcement des potentialités juvéniles et le développement des sports dans le monde musulman.

SE le Secrétaire Général a, également, rencontré SAR le Prince Abdelaziz Bin Turki Bin Faisal Al-Saoud, Ministre des Sports du Royaume d'Arabie Saoudite, et Président de la Fédération sportive de solidarité islamique, en marge de l'ouverture des Cinquièmes jeux islamiques de solidarité. L'entretien a porté sur la coopération bilatérale entre l'OCI, d'une part, le Ministère des Sports du Royaume d'Arabie Saoudite et la Fédération des jeux islamiques de solidarité, d'autre part. Les deux parties ont, en outre, traité des préparatifs de la prochaine session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse que le Royaume d'Arabie Saoudite abritera à Djeddah. Le Secrétaire Général a fait l'éloge de la Fédération des jeux islamiques de solidarité, pour les efforts qu'elle déploie, sous la sage direction de SAR le Prince Abdelaziz Bin Turki Bin Abdelaziz, en faveur du renforcement des potentialités sportives et juvéniles du monde islamique.

L'OCI SE FELICITE, A BAKOU, DES PROGRES SPORTIFS DU MONDE MUSULMAN

Le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a pris part aux travaux de la Troisième session du Conseil Ministériel permanent de la jeunesse et des sports, que la République d'Azerbaïdjan a abritée, le 23 juin dernier à Bakou, dans le contexte de son mandat présidentiel à la tête de la quatrième session de la Conférence islamique des Ministres de la Jeunesse et des Sports.

Dans son allocution à l'ouverture de cette réunion, dont lecture a été donnée par le Dr. Amina Al-Hogary, Directrice générale des affaires culturelles et sociales et de la famille, le Secrétaire Général, SEM. Hissein Brahim Taha, a fait remarquer que l'accueil de ces assises par la République d'Azerbaïdjan, peu avant la tenue, en septembre prochain en Arabie Saoudite, de la Cinquième session de la Conférence islamique des Ministres de la jeunesse et des sports, offre au Conseil ministériel permanent l'opportunité d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions de ses précédentes sessions et dans la réalisation de la stratégie de l'Organisation au plan de la jeunesse et de son Plan d'action en faveur de la promotion des sports ; outre l'évaluation des efforts déployés par les institutions concernées en vue de prêter main forte aux Etats membres, dans la promotion des aptitudes de leurs jeunes et le développement des sports, et cela en vue de la présentation de recommandations pertinentes à ce cette fin, à la Conférence ministérielle.

Le Secrétaire Général a, en outre, rendu hommage aux organes et institutions de l'OCI opérant dans le domaine de la jeunesse et des sports, et notamment à la Fédération sportive de la solidarité islamique et au Forum des jeunes de la Coopération islamique, pour les efforts qu'ils déploient à l'effet d'aider les Etats membres à fortifier les aptitudes des jeunes et à promouvoir les sports.

Le S. G. exhorte l'Academie Internationale du Fiqh Islamique (AIIF)

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a pris la parole, le 28 juillet dernier, devant la première réunion du Bureau directeur de l'Académie Internationale du Fiqh (jurisprudence) Islamique (AIIF), pour exprimer, de prime abord, sa joie de participer à cette réunion inaugurale du bureau directeur de l'Académie pour l'année en cours, ainsi que ses remerciements à cette institution pour son concours et son soutien. Il a également exprimé sa vive reconnaissance à SE Sheikh Salah Bin Humaid, Président de cette Académie, pour tout le soutien qu'il apporte aux efforts de réalisation des nobles objectifs assignés à cette institution. SE le Secrétaire Général a en outre formulé ses compliments à l'adresse de SE le Dr. Qotb Mustapha Sanou, Secrétaire Général de cette Académie, pour les progrès substantiels accomplis par le Secrétariat Général de l'Académie, sur tous les plans, depuis sa prise de fonctions à la tête de cet organisme, et lui a souhaité constants progrès et réussite.

Le Secrétariat Général de l'OCI, a-t-il dit, considère que l'Académie internationale du Fiqh islamique est l'un de ses organes subsidiaires les plus importants, compte tenu de l'importance capitale que revêtent l'unification et le rapprochement des rangs musulmans en faveur de la réalisation de leur unité et de leur cohésion dans tous les domaines. La solidarité politique et économique des Etats membres, a-t-il précisé, ne peut que s'accentuer lorsqu'elle bénéficie de l'environnement intellectuel et religieux équilibré que l'Académie s'emploie à créer et qui représente le principal objectif pour lequel cette Académie a été fondée en 1981, lors du Sommet de Makkah Al Mukarammah, tant il était indispensable d'unifier les efforts des musulmans en matière d'Ijtihad (interprétation jurisprudentielle) et de Fatwas (avis législatifs), dans le droit-fil du principe de juste milieu et de la diffusion d'une culture de modération et de tolérance, bannissant l'extrémisme et le terrorisme.

Le Secrétaire Général a souligné que cette réunion se tenait en une période délicate, marquée par la montée de sentiments hostiles à l'Islam dans de nombreux pays occidentaux, dans le contexte d'une vague de médisances et d'outrages à l'adresse de notre Sublime Prophète Mohamed (PSL), à l'initiative de certaines figures politiques emblématiques de la scène mondiale. C'est ce qui doit inciter l'Académie, a-t-il dit, à redoubler d'efforts pour concevoir une position cohérente et unifiée pour toutes les références religieuses des Etats membres en vue de réagir à ces provocations et à ces campagnes hostiles. La concrétisation d'une approche collective commune, fondée sur le pragmatisme et la création de concepts et de politiques applicables en la matière, a-t-il ajouté, représente le meilleur moyen de mettre fin aux médisances et dénigrements proférés à l'encontre de l'Islam et de ses symboles, et d'user de ces campagnes hostiles en les convertissant à autant d'opportunités propices à la présentation des valeurs authentiques de l'Islam, de ses symboles et de leurs apports positifs considérables à l'humanité.

Le Secrétaire Général a conclu en rendant un vibrant hommage à l'Académie pour ses efforts soutenus concernant le dossier Afghanistan, à travers ses démarches de rapprochement des points de vue du pouvoir central actuellement en place, des sources de référence religieuse du monde musulman, et de l'opinion publique internationale. Il a précisé que la récente visite en Afghanistan, organisée par l'Académie à l'intention d'une délégation de savants du culte, constitue l'une des plus importantes contributions actives déployées pour aider le peuple afghan à surmonter cette phase, et représente une grande réussite qui restera inscrite en lettres d'or dans les annales de l'Académie, pour de longues décennies à venir, tant elle concourt au renforcement du rôle de cet organisme dans le règlement des problèmes en suspens dans maintes communautés musulmanes. Il a en outre, exprimé ses remerciements et son appréciation à son auditoire.

SE Sheikh Saleh Bin Abdullah Bin Humaid, Président de l'Académie, et SE le Dr. Qotb Mustapha Sanou, Secrétaire Général de l'Académie, se sont adressés à la réunion du bureau de l'Académie, qui s'est déroulée de manière virtuelle.

Le Secretaire General reaffirme l'importance des institutions nationales des droits de l'homme

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Hissein Brahim Taha, a déclaré que les efforts des institutions nationales des droits de l'homme représentent une action additive à celle des mécanismes tant régionaux qu'internationaux, dans la surveillance des atteintes des droits de l'homme et dans les investigations en la matière, et non pas leur substitut. Aussi, les a-t-il exhortés à coopérer étroitement avec les mécanismes des droits de l'homme dépendants des Nations unies et des organisations régionales et mondiales concernées, dès lors que ces entités se distinguent par leur concentration sur des problèmes et des critères spécifiques en matière des droits de l'homme, notamment, dans les pays membres concernés.

Dans son discours d'ouverture de la Dix-neuvième session de la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI (CPIDH), tenue le 24 mai dernier, au siège du Secrétariat Général à Djeddah, et dont lecture a été donnée en son nom par le Dr. Ahmed Sengendo, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires économiques, SE M. Hissein Brahim Taha, a mis en relief l'importance du rôle des organismes nationaux des droits de l'homme dans le renforcement des droits de l'homme dans les Etats membres de l'OCI.

A propos du thème central des débats objectifs de cette session, qui se rapporte aux « rôles des institutions internationales des droits de l'homme dans le renforcement et la protection des droits de l'homme dans les pays de l'OCI », l'orateur a signalé que cette commission a accompli, durant la décennie écoulée, une action des plus importantes, en présentant les recommandations pertinentes aux Etats membres, concernant les divers thèmes traités en rapport avec les droits de l'homme et les libertés fondamentales qui sont en accord avec les valeurs islamiques ; précisant que les contributions pertinentes de cette instance jouissent de la reconnaissance et de l'estime de l'OCI et de la communauté internationale, au plan des droits de l'homme.

Il a ajouté que les 34 Etats membres de l'Organisation ont mis en place les organismes nationaux des droits de l'homme en vue de protéger et de consolider ces droits et que, dans le cadre de leur plan de développement durable à l'horizon 2030, ces instances apportent une contribution appréciable à l'intégration accrue de la notion des droits de l'homme dans la cristallisation des politiques, au niveaux national et régional, à l'effet de garantir, de surveiller et de protéger l'application des règles et normes internationales des droits de l'homme, au niveau national. M. Taha a, en outre, fait ressortir le besoin impérieux de garantir l'efficience des organismes nationaux des droits de l'homme dans le renforcement de ces droits, tout autant que la nécessité, pour ces instances, de présenter les recommandations qui garantissent leur crédibilité.

La cérémonie inaugurale a été marquée par la signature d'un protocole d'accord entre la Commission permanente indépendante des droits de l'homme de l'OCI, et le Comité des droits de l'homme du Royaume d'Arabie Saoudite, et d'un second protocole d'accord conclu entre cette commission et le centre national des droits de l'homme de la République d'Ouzbékistan, pour le renforcement de leur coopération techniques et institutionnelles.

Dans un communiqué publié en la circonstance, l'OCI a souligné que le monde musulman célèbre annuellement, le 5 août, la Journée islamique des droits de l'homme et de la dignité humaine, conformément à la Résolution adoptée dans ce sens par le 48ème Conseil islamique des Ministres des Affaires étrangères, tenu, en mars dernier, à Islamabad (République Islamique du Pakistan).

A cette occasion, le Secrétariat Général a exhorté l'ensemble des Etats membres, de même que la CPIDH et les instances concernées à commémorer cette prestigieuse journée, en témoignage de solidarité avec les peuples musulmans encore sous occupation étrangère.

Necessite de garantir la relance economique generale dans les pays de l'OCI

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a mis en relief, dans son allocution à l'adresse de la séance d'ouverture de la 47ème Réunion annuelle du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), tenue le 2 juin dernier à Sharm El Sheikh (République Arabe d'Egypte), l'importance de la mise en œuvre de stratégies de relance économique coordonnées et exhaustives dans les pays membres, face aux incidences socio-économiques de la pandémie de la Covid-19 et aux dommages occasionnés par la persistance des conflits dans diverses régions du monde.

Se fondant sur l'expérience acquise par l'OCI et ses institutions spécialisées et, tout particulièrement, par le Groupe de la BID, en

matière de soutien aux efforts nationaux de développement, le Secrétaire Général a appelé au renforcement de la coopération pour la garantie d'une relance économique généralisée et flexible dans les pays membres. A cet égard, il a souligné le besoin d'aider les catégories sociales les plus démunies et les plus affectées, d'accroître l'assistance à fournir aux 22 Etats membres les moins développés de l'Organisation, de consolider les capacités de certains Etats membres précis, en matière de production des vaccins, et d'établir un programme de soutien aux agriculteurs des zones rurales, qui produisent la majeure partie des denrées alimentaires dans la plupart des pays membres. Dans le but de faire face à la crise alimentaire grandissante à l'échelle mondiale, il a appelé les Etats membres à mettre en application sans retard les Résolutions de l'OCI en faveur de la création de réserves alimentaires et à exposer le programme de l'Organisation concernant les denrées alimentaires stratégiques telles que le blé, le riz et le manioc.

Coordination entre le Secretariat General et le Fonds de solidarite Islamique

SE le Dr Mahamat Adoum Koulbou, Directeur Général du cabinet du Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a effectué, le 21 juillet dernier, une visite au siège du Fonds de Solidarité Islamique, un des organes subsidiaires de l'Organisation, où il s'est entretenu avec SEM. Ibrahim Al-Khozeim, Directeur exécutif du FSI, en présence de M. Abderrazek Mohamed, Directeur des projets. Les deux parties ont abordé leurs dossiers communs et les domaines de coordination et de coopération entre le Secrétariat Général

et le FSI. Il a écouté un exposé concernant les activités et les projets de cet organisme dans divers pays, avant d'entreprendre une tournée d'inspection des diverses sections et composantes de cet organisme. Il a rendu hommage à ce Fonds pour son rôle actif dans le financement de projets humanitaires, sociaux et de santé dans de nombreux pays du monde, pour consacrer l'esprit de solidarité islamique et propager les valeurs sublimes de l'Islam dans le monde. Au terme de cette rencontre, le Directeur exécutif a offert le Blason du FSI au Directeur général du cabinet du Secrétaire Général.

Protocole d'entente entre le Centre Islamique pour le Developpement du Commerce et l'Organisation Arabe du Tourisme

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a présidé, de concert avec SE le Dr. Bandar Bin Fahd Al-Fahid, Président de l'Organisation Arabe du Tourisme, un Protocole d'entente engageant le Centre Islamique pour le développement du commerce, en tant qu'instance subsidiaire de l'OCI, et l'Organisation Arabe du Tourisme, à promouvoir le tourisme dans les pays membres.

Ce Protocole d'entente a été signé à Bakou (Azerbaïdjan).

Appel a l'adresse du secteur prive, en faveur de l'investissement dans les marchandises strategiques

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a rendu hommage à la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture et aux organismes actifs du secteur privé, en général, pour leurs efforts de contribution à la reconstruction es économies des pays membres de l'OCI, sévèrement affectées par la pandémie de la Covid-19.

Cet hommage est contenu dans le discours lu au nom du Secrétaire Général, à l'adresse de la séance d'ouverture de la 38ème session de l'Assemblée Générale de la Chambre Islamique, tenue les 17 et 18 juillet dernier à Mascate, capitale du Sultanat d'Oman, par le Dr. Ahmad Kawesa Sengendo, Secrétaire Général Adjoint de l'OCI pour les Affaires économiques.

Le Secrétaire Général y soulignait que la dégradation de la sécurité alimentaire partout dans le monde, y compris dans de nombreux pays de l'OCI, et tout particulièrement dans les pays les moins développés, a engendré une disette et un besoin pressant d'aide alimentaire dans certains d'entre eux. Le Secrétaire Général a en outre mis en lumière la nécessité d'impulser de manière concrète les programmes de l'OCI en faveur de la culture des trois denrées stratégiques que sont le blé, le riz et le manioc, et de constituer des stocks de réserves alimentaires aux niveaux national et suprarégional.

Tout en se félicitant des initiatives prises par la Chambre Islamique et la Fédération Turque des chambres de commerce et d'échange de marchandises, en faveur de la création du Centre d'arbitrage commercial de l'OCI et de la « Banque de la famille », qui offrira des opportunités de participation financière à l'assistance aux populations des cinq pays du Sahel africain, le Secrétaire Général, SE Hissein Brahim Taha, a exprimé ses remerciements au Royaume d'Arabie Saoudite, pour le financement apporté à cette banque, et formulé l'espoir de voir ce type de banques se multiplier et s'étendre à d'autres pays moins développés de la zone OCI.

Le Secrétaire Général a exhorté les Chambres de commerce et l'ensemble du secteur privé des Etats membres de l'OCI à prendre une part active au Forum de l'OCI pour les investissements en Afrique et au Forum de l'OCI pour le secteur privé, prévus tous deux pour une date ultérieure cette année.

La Chambre Islamique de Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture est le moteur principal de la mobilisation des investissements, de la définition des politiques économiques.

Le Tchad signe les statuts de « la securite alimentaire »

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a reçu, le 27 juillet dernier, en son bureau au siège du Secrétariat Général de l'OCI à Djeddah, SEM. Zacharie Fadel Kother, Ambassadeur de la République tchadienne à Riyad et Représentant permanent auprès de l'OCI. Au cours de l'entrevue, les deux parties ont discuté des relations bilatérales entre l'OCI et le Tchad, de leurs voies et moyens de renforcement, ainsi que de questions d'intérêt commun. Au terme de l'entrevue, M. Kother a apposé, en présence de SEM. Le Secrétaire Général de l'OCI, sa signature sur les statuts de l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, une des institutions spécialisées de l'OCI.

L'OCI attache une grande importance aux problemes du developpement social

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a prononcé une allocution à l'adresse de l'atelier de travail organisé virtuellement, en vidéo-conférence, à Ankara, du 2 au 4 août dernier, par le Centre Islamique de recherches statistiques, économiques, sociales et de formation (SESRIC), à l'effet de consolider les potentialités des institutions nationales des Etats membres, en matière de développement social.

L'Atelier a été ouvert par SE Mme. Derya Yannick, Ministre de la famille et des prestations sociales de la République de Türkiye, et Présidente de la Conférence ministérielle sur le Développement social des Etats membres, SE le Secrétaire Général de l'OCI, et le Dr. Nabil Dabour, Directeur du SESRIC.

Le Secrétaire Général a réitéré l'importance particulière que l'OCI attache aux problèmes du développement social, en général, et à la protection sociale, en particulier ; ajoutant que son programme décennal pour l'horizon 2025 inclut parmi ses principaux objectifs l'encouragement des politiques destinées à renforcer la cohésion de la cellule familiale et de la société et à favoriser et soutenir des prestations sociales efficaces et fiables au profit de la famille, des enfants, des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques.

SE le Secrétaire Général a rappelé que lors de sa 14ème session à Makkah Al Mukarammah, en 2019, la Conférence islamique au Sommet, a proclamé que « le volet social est autant essentiel dans la réalisation du développement durable que l'est la protection sociale dans la concrétisation des finalités du développement ». De son côté, la première conférence Ministérielle sur le développement social, accueillie en 2019 par la République de Turquie, a mis en lumière l'importance que l'OCI attache aux questions inhérentes au développement social. Le Secrétaire Général a souligné que la tenue de cet atelier s'inscrit dans le droit-fil des efforts de l'Organisation en faveur du soutien à ses Etats membres dans ce domaine, tout autant que dans le cadre du suivi des décisions du Conseil des Ministres des affaires étrangères et des résolutions et recommandations de la conférence ministérielle sur les problèmes du développement social.

Le Secrétaire Général a exprimé ses remerciements à l'adresse de la République de Türkiye pour tous les efforts qu'elle déploie en tant que présidente de la première session du Conseil des Ministres en charge du développement social, et pour le soutien qu'elle apporte au Secrétariat Général, dans le suivi des décisions de ce Conseil. Il a également remercié la République Arabe d'Egypte pour avoir déjà mis en branle les préparatifs d'accueil sur son sol, en 2023, de la deuxième session de la Conférence ministérielle sur le développement. Il a aussi remercié les partenaires de l'OCI ainsi que tous ceux qui ont participé à l'organisation de cet atelier.

Soulignant l'importance des efforts que les divers pays continuent de déployer pour renforcer les catégories sociales démunies et les aider à affronter les retombées socio-économiques de la pandémie de la Covid-19, le Secrétaire Général a rendu hommage aux organes et institutions de l'OCI pour les efforts qu'ils ont déployés et déploient en vue d'aider les Etats membres et plus particulièrement les plus démunis, à faire face à ces retombées au moyen d'initiatives et de programmes d'urgence pour combattre les séquelles de cette pandémie.

Le S. G. recoit la directrice de l'organisation « pour la promotion feminine »

SEM. Hissein Brahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a reçu, le 1er août dernier, la Doctoresse Afnène Bent Abdullah Al-Shuaybi, Directrice exécutive de l'Organisation pour la promotion de la Femme dans les Etats membres de l'OCI. Rendant hommage à cette institution pour les efforts méritoires qu'elle déploie en faveur de la promotion de la femme, de son émancipation et de la préservation de ses droits, dans le monde musulman, le Secrétaire Général s'est félicité des efforts louables consentis par le groupe de travail de l'OCI, sous la conduite de la Directrice exécutive, à l'effet de réaliser, en un court laps de temps, des progrès consequents et des acquis concrets. Il a souligné que le Secrétariat Général souhaite voir se réaliser un bond qualitatif de l'Organisation de Promotion féminine, dans le sens de la concrétisation des aspirations des femmes, quels qu'en soient les statuts dans les pays membres, et de la consécration d'une approche positive et d'efforts plus effectifs dans le traitement des problèmes, intérêts et ambitions de la femme.

SE le Secrétaire Général a exprimé ses vifs remerciements et son appréciation à la République Arabe d'Egypte, en tant que pays du siège de l'Organisation de promotion de la femme, pour tout le soutien qu'elle apporte aux causes d'émancipation et de promotion féminine dans le monde musulman, et pour ses efforts inlassables en faveur du soutien à toutes les actions de l'OCI en général et à ses efforts pour le soutien et le renforcement des activités de l'Organisation de la Promotion féminine, en particulier.

Cooperation avec dix de ses etats membres Africains, dans le domaine de la jeunesse

Le Dr. Salem Bin Mohamed Al-Malek, Directeur Général de l'Organisation Islamique de l'Education, des Sciences et de la Culture (ICESCO), a reçu, le 21 juillet dernier, au siège de l'Organisation, les Ministres de la Jeunesse et des Sports et les représentants de certains pays africains, ainsi que les dirigeants de l'Union Africaine de la Jeunesse, qui participaient aux travaux, à Rabat (Maroc), de la première session du dialogue consultatif annuel des dirigeants africains de la jeunesse, pour débattre avec eux, des modes et voies de renforcement de la coopération entre l'ICESCO et leurs pays, pour la promotion des aptitudes de leurs jeunes.

Le Dr. Malek a d'abord souhaité la bienvenue aux invités de l'ICESCO, avant de souligner que, dans le cadre de son approche et de ses orientations stratégiques, cette organisation attache une importance particulière à la jeunesse, met en œuvre divers programmes et projets ambitieux en faveur du renforcement des potentialités juvéniles, de la consolidation des aptitudes des jeunes à la gestion des affaires et de leur initiation au leadership en matière d'action pour la paix et la sécurité, et cela en coordination et en collaboration avec les instances concernées des pays membres. Le directeur Général de l'ICESCO a réaffirmé l'ouverture de son organisation à une coopération illimitée pour la mise en œuvre de programmes et de projets pratiques et profitables à tous, et à contribuer à l'édification de sociétés prospères, précisant que la Charte de l'ICESCO permet aux Etats non membres de s'y joindre en tant qu'observateur et que la direction générale de l'IEESCO est disposée à accueillir favorablement toute suggestion ou idée propre à enrichir son action.

Il a également précisé que l'ICESCO place au premier rang de ses priorités l'action en faveur de la consécration des valeurs de coexistence, de paix et de dialogue inter-civilisationnel et encourage ses Etats membres à investir dans le domaine des sciences spatiales et de l'intelligence artificielle afin de contribuer à l'évolution de tous les secteurs de l'existence, pour valoriser le patrimoine des pays du monde musulman, à travers son inclusion dans les listes du patrimoine matériel et immatériel de l'ICESCO.

Au cours de l'entrevue, qui s'est déroulé en présence du Dr. Abdelilah Benarfa, Directeur général adjoint de l'ICESCO et de certains chefs de départements et conseillers de l'Organisation.

Ont également pris part à la réunion, le Dr. Fathallah Al-Zani, Ministre libyen de la jeunesse et du sport, Ministre de la jeunesse de la République de Sierra Léon M. Mohamed Bangura, Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture de la République de Botswana, Tomissu Racari, Mme. Juliana Ratovoson ancienne Ministre de la jeunesse de Madagascar, le Vice-ministre Kenyan des finances, un représentant du Ministère de la jeunesse de la République centrafricaine, le Président de la Commission nationale de la jeunesse du Ghana, le Président de l'union africaine de la jeunesse (du Burkina Faso) et une membre camerounaise du Conseil exécutif de l'Union.

Réunion du Fonds des Nations unies pour la population en Afrique

Le Département des sciences humaines et sociales de l'Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture a pris part à la réunion de planification et de coordination organisée par le Bureau de la représentation du Fonds des Nations unies pour les populations auprès de l'Union africaine avec le concours des bureaux régionaux de ce Fonds en Afrique, de l'union africaine et du programme commun des Nations unies pour la lutte contre le SIDA.

Au cours de la réunion qui s'est déroulée le 29 juillet dernier, en vidéo-débat, Mme. Ramata Almamy-Mbaye, Directrice des sciences humaines et sociales de l'ICESCO a énuméré nombre de programmes et d'activités de l'organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la formation féminine et juvénile et de la lutte contre la violence à l'encontre des femmes. Elle a également mis en relief les efforts déployés par l'ICESCO dans la lutte contre les retombées négatives de la pandémie de la Covid-19, par le canal du projet de soutien à l'innovation et de promotion de la conduite des affaires, par les femmes et les jeunes.

L'ICESCO accueille le festival international des enfants pour la paix

Dans le cadre des programmes de festivités de la ville de Rabat, en tant que Capitale de la culture du monde musulman, pour l'année 2022, le siège de l'ICESCO (Organisation islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture) a abrité la 14ème édition du Festival International des Enfants pour la Paix, organisée par l'Association marocaine Bouregreg, avec la participation de plus de 400 enfants, venus de 31 pays, en vue de consacrer la culture de paix et de coexistence entre les enfants du monde entier.

Au début de la cérémonie, qui a coïncidé avec l'avènement du premier jour du nouvel an Hégirien et se situe dans le cadre de l'adhésion de l'ICESCO à la consécration des valeurs de paix, à travers des programmes et des actions concrètes propres à l'élever au premier rang des organisations internationales agissantes, le Dr. Salem Ben Mohamed El-Malek, Directeur Général de l'ICESCO, a prononcé un discours dans lequel il a mis en relief l'importance de la paix sans laquelle rien n'est réalisable. Se déclarant fier de ces enfants qui participent à ce festival, en tant qu'ambassadeurs de paix, offrant au monde entier un nouveau tableau lumineux et un message disant : « Non ! aux guerres, non ! aux agressions, non ! à l'injustice, non ! à la haine », remplissant l'univers de beauté, de splendeur et de joie, et propageant l'amour et l'espoir, en leur qualité d'enfants de la paix.

Il a exprimé la confiance de l'ICESCO en le rôle axial de l'enfance dans la sauvegarde des valeurs de bonté et dans la préservation de l'environnement contre les périls de la pollution et de la consécration de la tolérance et de la coexistence pour un monde plus magnifique et plus tolérant.

Le Directeur Général de l'ICESCO a annoncé la création par cet organisme, d'un prix annuel de la meilleure initiative enfantine, des « Oisillons de la paix » et l'organisation d'une fête annuelle réservée à l'exposition d'œuvres enfantines remarquables, tant l'ICESCO se préoccupe d'encourager et de soutenir les enfants pour qu'ils soient d'authentiques messagers de paix et ambassadeurs de l'amour.

Au nom du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication du Royaume du Maroc, M. Mustapha Al-Taimi, Secrétaire général du ministère, a rendu hommage à l'ICESCO pour ses efforts et pour les activités remarquables qu'elle parraine, dans le cadre de la célébration du statut de Rabat en tant que capitale de la culture du monde musulman pour l'année 2022, tout en félicitant l'organisation pour son action en faveur de la consécration de la culture de paix.

D'autre part, le Dr. El-Malik a reçu à Rabat, le Dr. Mme. Speciose Hakizimana, Représentante de l'UNICEF au Maroc, et s'est entretenu avec elle au sujet des voies de renforcement de la coopération entre les deux organisations dans les domaines d'intérêt commun.

Au cours de l'entrevue, le Dr. El-Malik a retracé les principaux programmes et progrès actuellement mis en œuvre par l'ICESCO, dans le cadre de son approche et de ses orientations stratégiques, de concert avec les instances spécialisées des Etats membres, en vue de concrétiser le droit à un enseignement de qualité et exhaustif pour tous, de faire face à la tendance à l'école buissonnière par les élèves, de consacrer des valeurs de paix et de dialogue interciv-ilisationnel et d'encourager la mise à profit des opportunités offertes par la technologie moderne à la réalisation du développement durable. L'entretien a, en outre, porté sur les développements intervenus dans la coopération entre l'ICESCO et l'UNICEF et sur nombre de programmes pratiques qui peuvent focaliser la coopération bilatérale dans le domaine du soutien à l'enfance et de l'offre d'opportunités d'accession à l'enseignement, à la formation et au perfectionnement au profit des fillettes et des jeunes en bas âge.

« Encyclopedie du grand et du petit pelerinages »

L'Académie internationale du Fiqh Islamique, institution issue de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a édité, en langues arabe et anglaise, un ouvrage intitulé : « Encyclopédie du Hajj et de la Omrah (grand et petit pèlerinages) », rédigé par le Dr. Qotb Mustapha Sanu, Secrétaire Général de l'Académie. Cet ouvrage, considéré comme étant la première encyclopédie du genre, de par sa modernité et sa simplicité, en est déjà à son quatrième tirage pour l'année 2021, aux presses des éditions internationales « Dar El Moufakkiroun » du Caire, de Riyad et de Rabat.

De format moyen, l'ouvrage compte 472 pages qui définissent de façon détaillée les divers termes usuels du Hajj (pèlerinage), de la Omrah (petit pèlerinage), ainsi que leurs rituels respectifs. Cette terminologie englobe 453 mots portant sur l'Ihram (rituel d'arrivée), les rites du Hajj, le départ vers les Lieux Saints, les règles de base du Hajj, les jours du Tashreeq, l'utilisation d'ombrelles, la Sainte mosquée, la procuration et autres termes et notions pouvant aider le lecteur à avoir une perception complète des rites du grand et du petit pèlerinage et de leurs modes d'accomplissement.

Dans la partie indicative de son ouvrage, l'auteur explique le soin qu'il a pris de simplifier les notions et les terminologies du Hajj, ainsi que les préceptes et commandements qui s'y rapportent pour tout pèlerin, et forme le vœu de voir celui-ci les assimiler sans difficulté.

L'auteur souligne que la clarification des préceptes régissant le Hajj, de leurs finalités et de leurs significations, à l'intention des pèlerins figure parmi les moyens les plus concluants qui permettent d'alléger les difficultés et les problèmes physiques auxquels se trouvent confrontés les pèlerins, quand ils ne connaissent pas ces principes, règles et exigences.

Il précise que la connaissance de ces exigences divines et de leurs significations implicites qui allient la dimension spirituelle aux dimensions physique et financière, est de nature à favoriser la réalisation de la finalité la plus noble qui n'est autre que la soumission totale au Créateur, Dieu Tout-Puissant, tant elle est significative de l'authenticité du mot « monothéisme », de la notion de communion et de l'impératif d'unification des rangs musulmans face aux défis, aux crises et aux catastrophes qui assaillent de toutes parts la Oummah, en orient, en occident, au sud comme au nord.

Dans cet ouvrage, l'auteur se dit convaincu qu'autant les pèlerins ont un niveau de compréhension pertinente des significations et des finalités du grand et du petit pèlerinage, autant leur comportement sera discipliné durant l'accomplissement des rites, tant il est vrai que ce

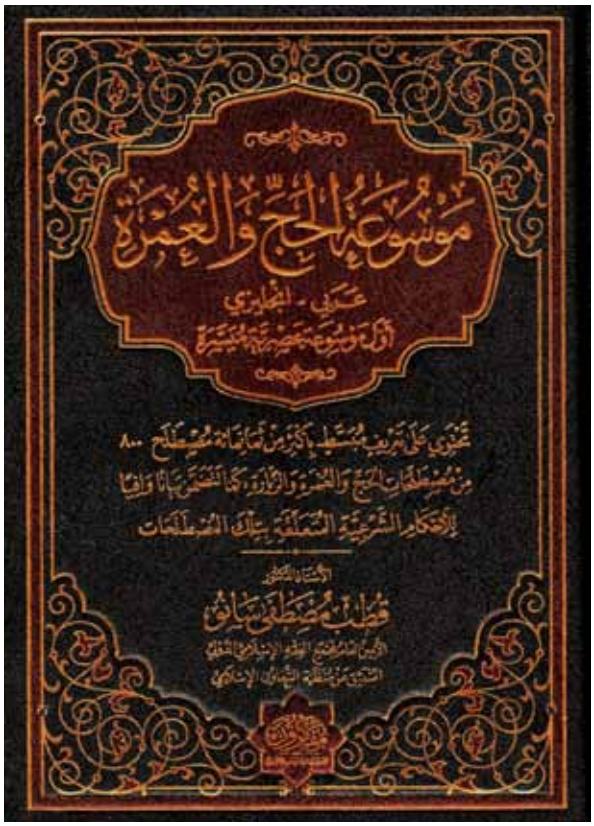

comportement est significatif de cette compréhension, profondément enfouie dans l'âme de chacun d'entre eux.

L'auteur ajoute que l'idée de rédaction de cette encyclopédie lui était venue en l'an 1421 de l'Hégire, à l'époque où son Secrétaire était parti effectuer le pèlerinage, en sa qualité d' »Emir » d'un aréopage d'hommes de savoir et de science, enseignants et doyens de facultés de l'université islamique mondiale de Malaisie. De plus, il n'y avait pas une seule réunion périodique de conseil scientifique à pouvoir se dérouler sans soulever des questions et des interrogations concernant les significations, les règles et les commandements qu'englobent, de manière explicite ou implicite, de nombreux mots de la terminologie du Hajj et de la Omrah.

Dr. Yacoub Aloueimine
Juriste au Secrétariat Général

L'INCRIMINATION INTERNATIONALE DE L'ISLAMOPHOBIE

L'adoption à l'unanimité, par l'Assemblée Générale des Nations unies, sur proposition de la République Islamique du Pakistan, au nom de l'OCI, u 15 mars de chaque année, comme Journée mondiale de la lutte contre l'islamophobie, aura démontré de manière éclatante que l'OCI, de par son poids tant international que numérique (57 pays), est en mesure d'imposer son attitude, toutes les fois que cela soit nécessaire pour exiger le respect et la protection des droits des peuples musulmans, sur la scène internationale.

La Résolution n°41.L/76/A du 8 mars 2022, adoptée par la 76ème session de l'Assemblée Générale des Nations unies, appelle, en son deuxième alinéa, à l'intensification des efforts internationaux visant à instaurer un dialogue mondial en faveur de la consolidation de la culture du dialogue et de la paix, à tous les niveaux, sur la base du respect des droits de l'homme et de la diversité des confessions et des croyances. le troisième alinéa de cette même Résolution, appelle les organisations internationales, outre les Etats et les institutions de la société civile, à organiser des réunions publiques en vue de sensibiliser les populations aux dangers de l'islamophobie et à l'impératif de lutte contre la haine envers les musulmans.

L'appel contenu dans ces deux paragraphes de la Résolution onusienne représente une occasion que l'OCI pourrait mettre à profit pour déclencher un processus juridique à l'effet de parvenir à l'instauration, au niveau des Nations unies, d'une Convention internationale incriminant et punissant tout acte d'islamophobie, quel qu'en soit l'auteur, qu'il s'agisse d'individus ou d'entités. Ce processus qui, de toute évidence, ne sera pas parsemé de fleurs, tant il aura à faire face à une opposition farouche, est dicté, d'abord, par la folle montée de l'islamophobie dans la plupart des pays occidentaux, avec la bénédiction, voire la participation, parfois, de certains mouvements ou partis politiques, et ensuite par la gravité des crimes commis au nom de l'islamophobie, tels que les assassinats individuels ou en groupes, et la destruction de propriétés publiques ou privées, y compris des maisons, des mosquées, de lieux du culte et d'exemplaires du Saint Coran.

Comme tout processus de mise en place de cadres juridiques pour combattre des phénomènes néfastes au niveau de la Communauté internationale, l'incrimination de l'islamophobie commence d'abord, par la conscientisation internationale en la matière, au moyen de symposiums et de colloques internationaux organisés sur ce thème par l'OCI, à l'échelle des Nations unies et des grandes organisations internationales, à l'instar du processus d'établissement de la Convention contre toutes les formes de discrimination contre les femmes, qui a été précédé par maintes conférences et réunions au niveau des Nations unies, tant en 1949 qu'en 1967 et en 1975. Ces efforts furent couronnés par l'adoption de la Convention de 1979. Un processus semblable a été suivi dans l'adoption de la Convention des Nations unies de 1984, pour la lutte contre la torture et autres formes de traitement et de sanctions cruelles, inhumaines ou humiliantes.

Or, le crime d'islamophobie n'est pas moins grave que les crimes de torture et de maltraitance, et n'est pas moins sensibles que la discrimination contre les femmes. L'islamophobie se caractérise, en plus, par le fait que chaque crime entraîne un autre, puisqu'elle peut provoquer
des réactions de la part de ses victimes ou des groupes extrémistes, et entraîner le monde dans la spirale du crime contre crime.

Autant de raisons qui confortent la nécessité de mettre en place un cadre juridique international pour combattre le crime d'islamophobie, auxquels s'ajoute l'absence de législations nationales propres à réprimer ce phénomène souvent occulté ou banalisé sous des notions vagues, telles que « coexistence », « liberté de croyance » ou « moquerie ». Ceci sans compter les obstacles auxquels se heurte l'application de ces textes, sous l'angle des droits de l'homme, de la liberté d'opinion et d'expression et dans le contexte de l'absence d'une volonté réelle de répression des auteurs de crimes d'islamophobie.

Pour combler ce vide, il devient indispensable de mettre en place une convention internationale contraignante consacrant l'obligation de promulgation de textes législatifs nationaux explicites incriminant l'islamophobie, en appelant cette tendance par son nom, en la faisant connaître de manière complète, exhaustive et précise, et en instaurant des sanctions adéquates pour punir ses auteurs.

Si le fameux procès du Tribunal de Nuremberg de 1945-1946 a admis l'existence d'actes assimilables à des crimes contre l'humanité, force est de reconnaître que le crime d'islamophobie compte à plus forte raison, pour crime contre l'humanité, et donc le combattre en tant que tel, par la communauté internationale, est justifié, voire obligatoire. Nul doute que la prise de conscience des Nations unies envers la gravité du danger d'islamophobie, telle que l'a reflétée la résolution n°41.L/76/A susmentionnée, représente un pas en avant important que l'OCI pourrait, à travers ses Etats membres, mettre à profit pour convaincre, dans cette même optique, la communauté internationale de la nécessité de mettre en place un cadre juridique pour la lutte contre ce phénomène.

Comme tout processus de mise en place de cadres juridiques pour combattre des phénomènes néfastes au niveau de la Communauté internationale, l'incrimination de l'islamophobie commence d'abord, par la conscientisation internationale en la matière

CARACTÉRISTIQUES

COTE D'IVOIRE

Capitale : Yamoussokro
Superficie : 322.462 kms carrés
Langue officielle : Français
Monnaie : Franc CFA

La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique occidentale, bordé par le Ghana, à l'Est, la Guinée et le Libéria à l'ouest, le Mali et le Burkina Faso au Nord, et l'Océan Atlantique au Sud, longé par le littoral du Golfe de Guinée. Elle a pour capitale la ville de Yamoussoukro et pour métropole et principal centre économique la ville d'Abidjan, située dans le sud du pays, tout près de la côte ; et pour autres grands centres urbains Bouaké et Gagnoa. Ayant le français pour langue officielle, la Côte d'Ivoire doit son nom au commerce de l'ivoire des défenses d'éléphant qui était pratiqué en bord de mer, avec des monceaux de défenses entassés sur la plage et proposés à la vente, d'où son nom.

Membre de l'Union Africaine et de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), la Côte d'Ivoire s'étale sur une superficie totale de 322.462 km2 et compte une population estimée à 19.997.000 âmes en 2009. Placée en 1843 sous protectorat de la France, la Côte d'Ivoire devint colonie française en 1893, avant d'accéder à l'indépendance, le 7 août 1960.

La Côte d'Ivoire a conservé des relations politiques et économiques avec ses voisins d'Afrique occidentale, tout autant qu'avec les divers pays du monde.

Son économie repose dans une large mesure sur l'agriculture et, plus précisément, sur la culture du café et du cacao.

Le territoire de la Côte d'Ivoire est composé, pour le tiers de sa superficie, de plaines côtières au sol fertile, longeant le littoral et couvertes d'une dense végétation forestière. Derrière ces plaines se dressent graduellement des reliefs en direction de l'ouest. C'est dans cette zone que se dresse un vaste plateau granitique couvert par la savane. Le pays est, en outre, sillonné, du nord au sud, par de nombreux cours d'eau, et possède une zone naturelle intégralement protégée sur le mont Nimba.

De climat semi-équatorial, à la fois chaud et humide, le pays enregistre, dans sa partie Sud, deux saisons pluviales séparées par deux saisons sèches, tandis que ses régions du Nord connaissent un climat tropical moins chaud et moins pluvieux.

La Côte d'Ivoire est également appelée « Terre d'Eburnie) », en raison de la vaste étendue des superficies forestières. A vrai dire, il était difficile d'identifier la date de première apparition de l'être humain en Côte d'Ivoire, tant les ossements humains n'ont pas résisté aux intempéries et à l'humidité du pays. Néanmoins, il a été possible de tirer des conclusions, à partir des morceaux d'armes et d'outils récemment découverts, notamment des hachettes polies, en silex ou en schistes argileux, des restes de nourriture et des outils de pêche, en tant que preuves potentielles d'une présence nombreuse de l'homo-erectus durant l'ère antérieure à celle de la pierre taillée (10.000 à 15.000 ans avant notre ère), ou, à tout le moins, durant l'ère de la pierre taillée.

Les habitants initiaux de la Côte d'Ivoire ont laissé de nombreuses traces partout dans le territoire. Pour les historiens, ces populations étaient composées de nomades ou d'expatriés repoussés par les prédécesseurs des citoyens ivoiriens actuels et contraints à l'exode en direction du Sud, vers cette région, avant le XVIe siècle.

Les musulmans de Côte d'Ivoire appartiennent au culte Malékite.

L'agriculture représente l'activité principale de la population du pays, avec une partie Nord vouée aux cultures fruitières et alimentaires telles que le riz, le maïs, l'igname et les bananes, et une partie Sud produisant du caoutchouc, du cacao et du café. La République de Côte d'Ivoire occupe la troisième place dans les rangs des pays producteurs de café et la cinquième place ceux des pays producteurs d'ananas et de bananes. Ceci outre les cultures de coton et de canne à sucre. De plus, le bois est l'une des plus grandes richesses du pays, avec une participation de l'ordre de 20% aux exportations. La Côte d'Ivoire produit, en outre, du zinc, du fer, du manganèse, de l'or et des diamants.

En République de Côte d'ivoire, les districts occupent le premier rang de la répartition administrative du pays.